

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Coucou!

Coucou, le revoilà. Après quelques mois de repos dans les étages du bas, l'or est de nouveau atteint par la fièvre. Il cotait un peu moins de 30.000 francs le kilo hier contre 30.800 mercredi dernier, ce qui représente quand même 50% de hausse par rapport au cours du mois de juin dernier (20.200 francs le 21). On est encore loin du record historique de janvier 80 (850 dollars l'once, soit 44.000 francs le kilo), et tout autant à l'opposé de sa valeur marchande ridicule du début des années 70.

Revoici donc - pour combien de temps? - le métal jaune valeur refuge et objet de spéculation. C'est un baromètre de l'état du monde.

Subjectivement, l'or, en termes financiers, est une matière nerveuse et imprévisible. Nombre de spécialistes et encore plus d'épargnants se sont cassés les dents sur ce métal pourtant mou, qui comme la plus belle des femmes, sait surtout promettre et ne tenir que lorsqu'on ne l'attend plus. Amoral, l'or est sensible aux malheurs, à l'insécurité, aux guerres. Que l'équilibre précaire de la paix internationale - dans la mesure où l'on se considère en paix lorsqu'on ne se bat que dans le tiers monde - soit mis en péril et voici que les coffres se nourrissent de précieuses barres. Et les cours de monter. On engrange, on convertit. Pour autant que d'autres marchés n'offrent pas des avantages plus immédiatement palpables. C'était le cas ces derniers mois avec les formidables taux d'intérêts américains qui, doublés d'une appréciation systématique du dollar par rapport au franc suisse notamment, ont drainé des fortunes colossales vers Wall Street.

D'un coup, d'un seul, les données ont changé. Un retour à l'ordre des marchés financiers assorti des difficultés rencontrées par certains grands Etats ont, en quelques jours, réorienté la spéculation sur l'or. Les taux ont considérablement baissé aux Etats-Unis où le coût de l'argent emprunté est l'une des raisons de la cascade de faillites enregistrée depuis le début de l'année: 10.500 en six mois contre 15.100 pour l'ensemble de 1981. Parmi lesquelles trente banques, record depuis les années 30. En Suisse, les taux d'intérêts à court terme (trois m. is) sont tombés de 10% environ sur l'euromarché fin 81 à 2,5% le 14 mai pour s'établir actuellement à 3,5% soit en dessous de la rémunération de l'épargne. Ajoutez à cela la faillite du Mexique qui, avec 63 milliards de dollars de dettes, vient de demander un moratoire - comme va devoir le faire Cuba et comme l'a fait la Pologne - et a nationalisé son secteur bancaire sans prévenir, bloquant tous les comptes en dollars.

Conclusion: qu'il s'agisse de raisons économiques ou politiques, subjectives ou objectives, la hausse de l'or traduit toujours une détérioration de la situation mondiale. Il est vrai qu'à lire l'actualité, on n'en doutait absolument pas.

J.-A. LOMBARD

Dans une atmosphère relativement sereine Amine Gemayel élu président du Liban

Le Parlement libanais a élu hier à la présidence M. Amine Gemayel. Son frère Bechir Gemayel avait été élu au même poste le mois dernier, mais a été assassiné il y a une semaine. M. Gemayel doit entrer en fonction demain, date à laquelle expire le mandat du président actuel, M. Elias Sarkis. Il prètera serment ce jour-là.



Sur 80 députés présents, 77 ont voté pour M. Gemayel, a déclaré le président du Parlement, M. Kamel al-Assad.

L'élection s'est déroulée dans une académie militaire, dans la banlieue sud-est de Beyrouth.

Les trois bulletins manquant à M. Gemayel étaient blancs. Son unique concurrent, M. Raymond Eddé, chef du Bloc national chrétien, n'a eu aucune voix. En exil volontaire à Paris, M. Eddé avait réclamé l'ajournement de l'élection jusqu'à ce que l'armée israélienne ait quitté le Liban.

M. Gemayel a été élu dès le 1er tour du scrutin, en obtenant plus de deux tiers des voix de la Chambre, qui compte 92 membres. Elle en comptait initialement 99, mais sept sont morts depuis les dernières élections qui ont eu lieu il y a dix ans.

L'élection de M. Gemayel n'est pas une surprise: la plupart des députés musulmans s'étaient dits prêts à voter pour lui pendant le week-end. D'autre part, son principal adversaire, l'ancien président Camille Chamoun, avait annoncé la veille qu'il se retirait.

Selon un accord tacite conclu au mo-

ment de l'accession à l'indépendance du pays, en 1943, la présidence échoit toujours à un chrétien maronite.

L'atmosphère de cette élection a été nettement plus sereine que celle de M. Bechir Gemayel le 23 août dernier. On avait dû attendre deux heures et demie que le quorum de 62 députés soit atteint. Les chefs des partis musulmans avaient boycotté l'élection en accusant Bechir Gemayel d'être imposé par le parti phalangiste avec l'aide de l'armée israélienne.

«Tous les Libanais de toutes les communautés, tous les districts, toutes les sectes, l'ont pleuré», a déclaré le président de la Chambre, dans son discours d'ouverture.

Tandis que les députés prenaient place, on a vu l'ancien premier ministre Saeb Salam, l'un des dirigeants musulmans qui avait boycotté l'élection précédente, bavarder avec M. Amine Gemayel.

► Page 3

22.9.82 KEYSTONE

22° 17° 13° 2500 m.

M

météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel sera tout d'abord très nuageux et quelques averses auront lieu. En cours d'après-midi des éclaircies se développeront d'ouest en est. La température avoisinera 14 degrés la nuit. L'après-midi elle n'atteindra que 19 degrés. En altitude la limite de zéro degré s'abaissera de 3300 à 2500 m. Vents du sud-ouest modérés, s'orientant au nord-ouest.

Sud des Alpes et Engadine: nébulosité changeante, quelques averses éparses. Evolution prévue pour jeudi et vendredi: temps d'ouest variable donnant lieu à quelques pluies. Brèves éclaircies.

Mercredi 22 septembre 1982
38e semaine, 265e jour
Fête à souhaiter: Maurice

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h. 18	7 h. 19
Coucher du soleil	19 h. 32	19 h. 30

	Vendredi	Mardi
Lac des Brenets	749,95	749,69
Lac de Neuchâtel	429,30	429,30

S

sommaire

Les Etats s'occupent des droits de douane sur les carburants
Un pas en direction de l'initiative du TCS

SUISSE Page 4

Vie pratique
MAGAZINE Page 6

Recherches à Hong Kong
ECONOMIE Page 9

R

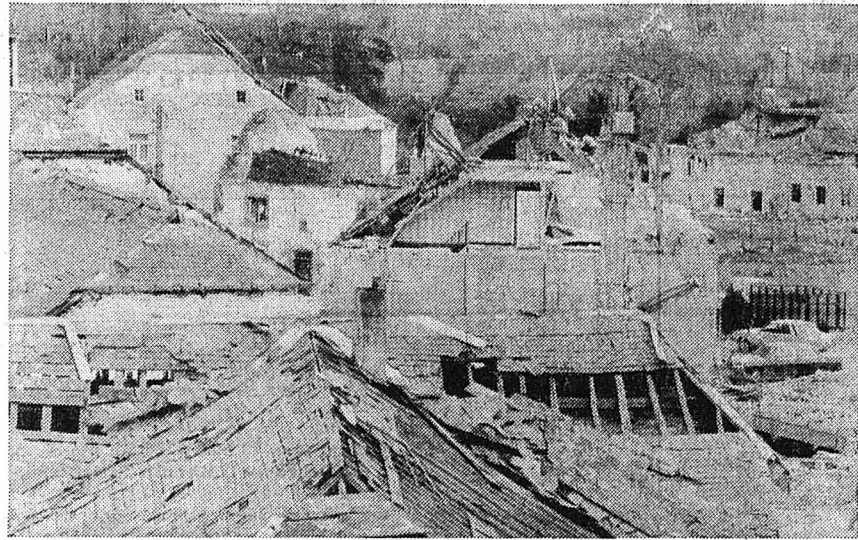
région 2e cahier

Comment piéger les taupes?

PAGE 13

Village belge dévasté par une tornade

Une tornade a dévasté lundi soir à 80 pour cent le village de Léglise, en Belgique, près de Neufchâteau, dans la province du Luxembourg, faisant plusieurs



blessés, dont deux graves. La tempête, qui s'est levée vers 18 h. 45, a emporté pratiquement tous les toits du village, rasé le clocher de l'église, provoqué l'effondrement de plusieurs murs, retourné des voitures et détruit un camping, renversant les caravanes et cassant plusieurs arbres. Seulement une dizaine d'habitations sont intactes.

UNE CINQUANTAINE DE SANS-ABRI

Une cinquantaine de personnes sans abri ont été prises en charge par une équipe de la Croix-Rouge et abritées provisoirement dans une gare proche.

Hier soir, les communications téléphoniques avec Léglise étaient coupées et le village était plongé dans l'obscurité.

La protection civile, la gendarmerie, les pompiers et la Croix-Rouge sont arrivés sur place pour aider la population sinistrée. (ats)

France: rentrée parlementaire

L'ouverture de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée nationale a été marquée hier après-midi par une intervention du premier ministre relative aux massacres des Palestiniens, et les réactions de l'opposition à l'inculpation de M. André Audinot, (non inscrit Somme) PDG de la société du Figaro.

Ces affaires ont une fois de plus suscité entre la majorité et l'opposition de vifs «mouvements divers», ce qui n'a pas contribué à la sérénité des débats. D'autant que, pour ne pas demeurer en reste, les militantes féministes ont, pendant une intervention de M. Michel Debré, lancé des tracts dans l'hémicycle en scandant «remboursez l'IVG» avant d'être expulsées par les huissiers.

M. Louis Mermaz, président de l'assemblée, ouvrait la séance en exprimant «la peine et l'horreur qui sont unanimement ressenties» devant les massacres abominables perpétrés ces derniers jours dans les camps palestiniens de Beyrouth.

S'associant à cette très vive réprobation, le premier ministre a rappelé le rôle joué par les troupes françaises lors de leur première mission au Liban et insisté sur la rapidité de la réaction du chef de l'Etat à l'annonce des événements de Beyrouth. M. Pierre Mauroy a toutefois regretté «que la communauté internationale n'ait pu mettre en œuvre les propositions avancées par la France en juin» et souligne que les faits ont malheureusement démontré la justesse des analyses du président de la République et justifié ses craintes.

Pour M. Mauroy, la première mission

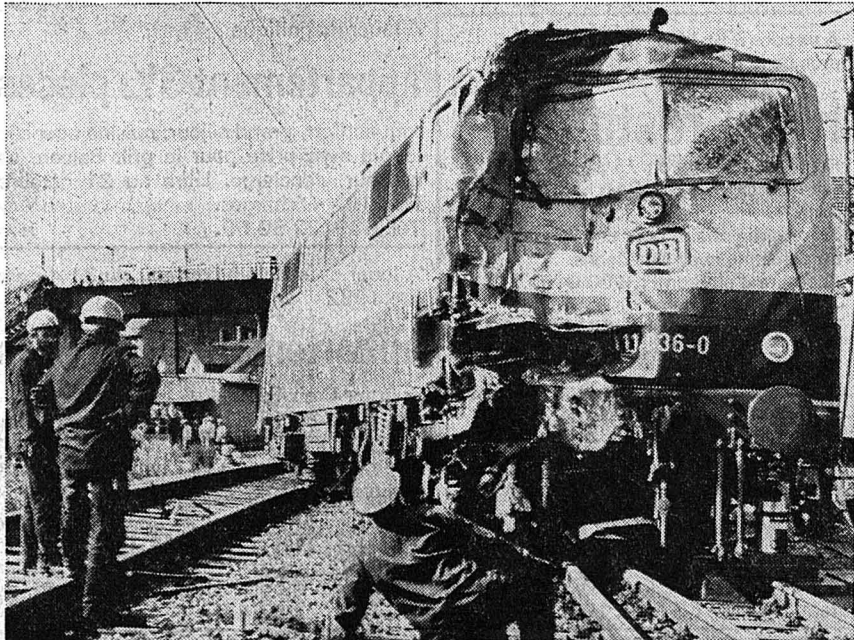
de la Force d'interposition était «de permettre d'évacuer les combattants palestiniens... et de sauver la direction de l'OLP menacée d'être physiquement détruite» afin de garder toutes ses chances à une éventuelle solution politique négociée.

Cette interprétation lui a été vivement reprochée par le président du groupe rpr Claude Labbé, qui voyait plutôt dans l'envoi de cette force «une opération humanitaire pour sauver ou tenter de sauver les populations innocentes».

► Page 3

Collision ferroviaire en Bavière

Soixante-quatre personnes ont été blessées, dont 15 sérieusement, dans une collision ferroviaire entre un train express et une motrice hier à Aschaffenburg, en Bavière. La motrice a apparemment percuté le flanc du train et a provoqué le déraillement de la locomotive et du premier wagon. (ap)



Depuis 1796

HÔTEL DE LYS FLEUR

LE VIDEO SHOP BENNINGER

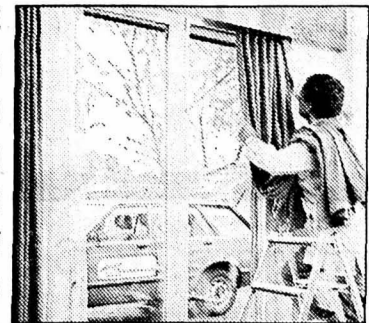
vous informe que dès ce jour, vous pouvez louer des cassettes dans le KIOSQUE DE LA FLEUR DE LYS 7 JOURS SUR 7

Salles pour banquets et conférences
Boutique «Fiorella»
Réservation: tél. 039 23.37.31

Soyez dans le vent... avec vos nouveaux rideaux!



Trois possibilités avantageuses pour choisir vos rideaux...



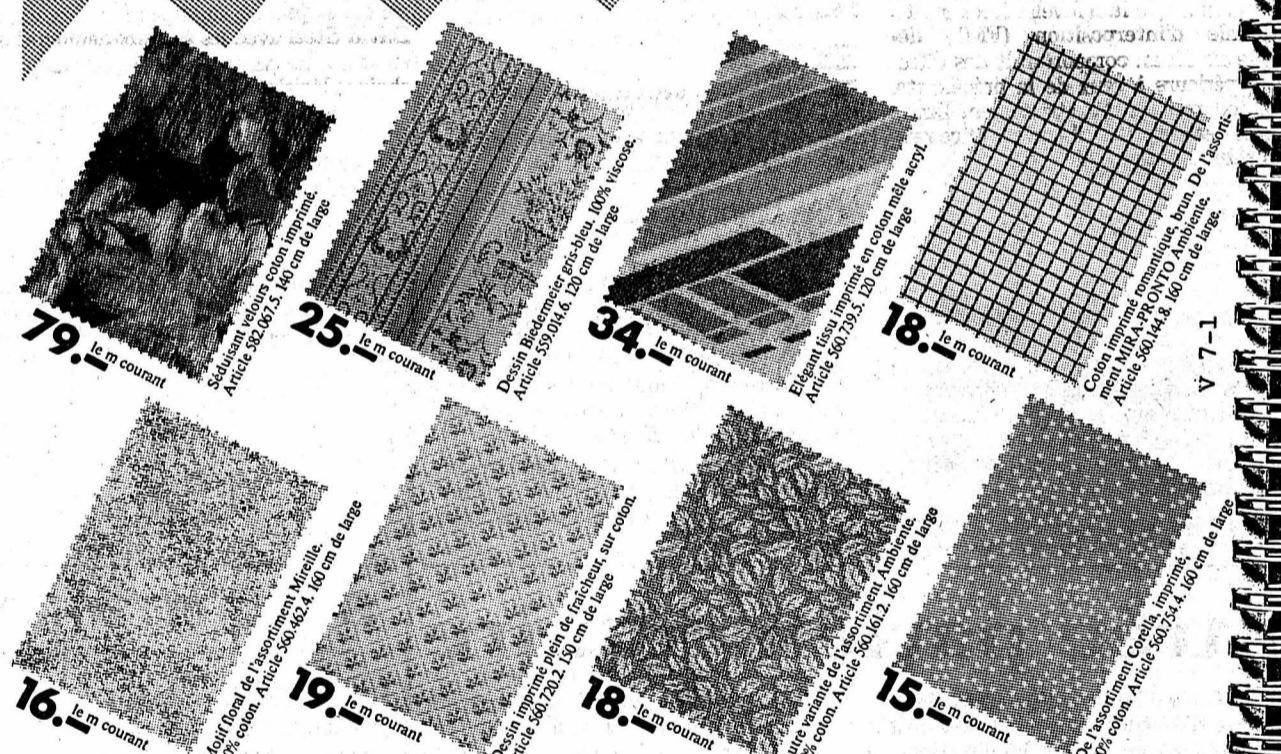
Si vous êtes de ceux qui aiment la perfection vous choisirez notre **service avec conseils à domicile**. Un décorateur de métier viendra chez vous sur rendez-vous pour vous aider dans votre choix. La vente «à domicile» c'est ce que nous appelons le service soigné et personnalisé qui permet d'offrir le meilleur travail individuel (également pour tissu tendu).



La façon la plus pratique et dans un certain sens également la plus économique c'est l'achat de **rideaux en «prêt à poser»**. Vous prenez vos mesures, vous contrôlez le type de rail et vous faites votre choix. Les rideaux seront livrés par poste quelques jours plus tard.



Vous êtes douée dans la couture et vous aimez la confection... achetez votre tissu au mètre (nous vous aiderons à le calculer).



Dans notre grande Maison d'aménagement, vous bénéficiez d'un choix de tissus vaste, dans tous les genres et dans tous les prix (déjà à partir de Fr. 4.- le m courant), avec plus de 2500 rideaux et voilages. En plus de notre propre collection MIRA-DECOR, dont les teintes sont coordonnées, harmonisées à nos moquettes MIRA, nous tenons à votre disposition les assortiments FISBA, Ado et Gardisette, ainsi que les tissus de Création Baumann. Où avez-vous la possibilité d'acheter vos rideaux avec autant de facilité en bénéficiant, non seulement d'un superbe choix, mais aussi de la possibilité de procéder en même temps, sur place, à des comparaisons ou harmonisations avec meubles, moquettes et tissu d'intérieur? Pfister Meubles est précisément la Maison d'ameublements par excellence!

Pfister Meubles

Au centre de la ville:

NEUCHÂTEL 92-350
Terreaux 7
Téléphone 038-25 79 14.
Ouvert: Lundi 13 h 30 - 18 h 30, Mardi à vendredi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30, samedi 8 h - 17 h.
● Parking du Seyon gratuit pour nos acheteurs et visiteurs (rue du Seyon, 3 min. à pied).

Autres succursales Pfister Meubles dans votre voisinage:

AVRY-CENTRE
près de Fribourg.
Autoroute - sortie Matran. Lundi à vendredi nocturne jusqu'à 20 h.
Téléphone 037-30 91 31.

BIENNE
Place du Marché-Neuf.
Jeudi vente du soir jusqu'à 21 h.
Téléphone 032-42 28 62.

À LOUER
Pour tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT
de 5 pièces, dans immeuble moderne, chauffage central, ascenseur, service de conciergerie, quartier des Forges. 55193

APPARTEMENT
de 2 pièces, dans petit immeuble moderne, tout confort, service de conciergerie, quartier de l'Hôpital. 55194

APPARTEMENT
de 4 pièces, dans immeuble moderne, cuisine agencée, balcon, service de conciergerie, place de parc, Coditel et gaz de la cuisinière compris dans la location. 55195

APPARTEMENT
de 2 pièces, tout confort, cuisine équipée de buffet de rangement, de frigo, de hotte d'aspiration, salon avec cheminée, rue du Doubs. 55196

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A VENDRE
beaux appartements
de 4 1/2 pièces, quartier sud-ouest de la ville avec garage.
Prix intéressant.
Pour tous renseignements, écrire sous chiffre AH 54199 au bureau de L'Impartial.

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS
Résidence JURA SOLEIL
Appartements 3 pièces dès **Fr. 87 000.-**
Appartement 2 pièces **Fr. 67 000.-**
Le m² de copropriété le moins cher ?
Contactez notre agent cantonal
Tél. 038/25 94 94 22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

A vendre pour des raisons inattendues

Villa mitoyenne
neuve, angle ouest. Situation privilégiée de Boudevilliers. Surface habitable de 160 m² comprenant 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, vaste séjour avec cheminée de salon, caves, garage, place de parc, etc.
Seulement Fr. 365 000.- si reprise rapidement.
Ecrire sous chiffre H 28-505584 Publicitas, 2001 Neuchâtel. 28-248

A vendre aux Breuleux (JU)

VILLA FAMILIALE
comprenant:
1 appartement 5 pièces, 1 cuisine, 1 salle de bains, WC séparé.
1 appartement 3 pièces, 1 cuisine, 1 salle de bains avec WC.
1 garage, 2 places de parc.
Terrain arborisé.
Pour traiter:
Fr. 150 000.- hypothèque en 2e rang à disposition 3 1/2 %.
Ecrire sous chiffre 87-232, Assa, Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel. 87-27

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE
pour cause de départ

villa
construction récente, située dans un cadre tranquille et ensoleillé. Grand living avec cheminée. Cuisine équipée, 5 chambres, dépendances et garage double.
Pour traiter Fr. 80 000.-.
Et pour visiter s'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A vendre à St-Imier (BE) près de la gare

hôtel-restaurant
Restaurant d'environ 75 places + petite salle de 30 places. 24 chambres avec confort.
Très bonne affaire pour cuisinier capable ou personne avec expérience.
Acompte d'environ Fr. 100 000.-.
Très bon prix.
Tél. 039/41 19 49 ou 061/63 53 42. 06-12148

A louer tout de suite ou date à convenir

STUDIO
cuisine séparée, salle de bain avec baignoire. Av. Léopold-Robert 75.
Tél. 039/25 11 31 (interne 35) heures de bureau ou 23 71 37 dès 19 h. 55084

A louer magnifique

appartement 3 1/2 pièces
tout confort, grand séjour, cuisine agencée, loggia avec prise pour le grill. Balcon, ascenseur, conciergerie. Libre au 31 octobre. Fr. 516.- + charges.
Tél. 039/22 50 50. 55292

A louer pour date à convenir ou 31 décembre 1982

appartement 4 1/2 pièces
quartier Croix-Fédérale.
Tél. 039/28 13 62. 54943

Cherchons à louer à La Chaux-de-Fonds environs

appartement 4 pièces
avec jardin si possible ou petite maison.
Tél. 039/22 67 43. 55070

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS
Résidence Florida
Appartements 3 1/2 pièces dès **Fr. 107 500.-**
Appartements 4 1/2 pièces dès **Fr. 122 000.-**
Appartement 2 1/2 pièces **Fr. 98 000.-**
Pour traiter, 10% de fonds propres suffisent
Contactez notre agent cantonal, tél. 038/25 94 94 22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

À VENDRE
au Landeron (Chemin Mol 1)

immeuble
comprenant 5 chambres, cuisines, bains, dépendances et garages.
S'adresser au Service des ponts et chaussées, bureau des acquisitions de terrains, Poursatès 13, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 35 59. 55020

MONDE

E

entre autres

Pas de rouge à Montpellier

Dans le Midi, la vendange s'annonce belle.

L'inondation de vin s'en trouvera probablement augmentée.

Dans quelques semaines, dans quelques mois, des viticulteurs agiteront les raisins de la colère.

Camions-citernes renversés, routes barrées, crus étrangers au ruisseau, harangues courroucées, le scénario sera vraisemblablement toujours le même.

De vilipender ainsi le vin, de détruire les machines, les viticulteurs occitans n'ont-ils cependant pas tort ?

Emberlificoté dans les filets des règlements du Marché commun, Paris, certes, menace, en tout temps, de s'engourdir. Pour le maintenir éveillé, il est bon de taper sur la table ou de faire résonner les tonneaux, car les arguments silencieux, en ce siècle de tam-tam radiophonique et de moteurs tonitrueux, ne parviennent plus à secouer la langue des bureaux administratifs.

Mais pourquoi ternir une juste cause en visant mal à propos ou à côté de la cible ? Pourquoi toujours regarder loin et oublier d'observer ce qui se passe tout près ?

Capitale de l'Hérault, fière de posséder une école de viticulture, Montpellier a fort bien su allier les richesses monumentales de son prestigieux passé à une architecture moderne audacieuse et harmonieuse à la fois. Tout un de ses quartiers en porte témoignage.

Il semble toutefois que, si, sur la pierre, Montpellier a édifié une juste renommée, la ville soit moins heureuse en ce qui concerne le vin d'alentour.

Lors d'une étape entre ses murs, dans un de ses plus grands hôtels, il nous a été impossible d'obtenir une bouteille de vin rouge de la région.

Du blanc ou du rosé, on voulait bien nous en fournir. Mais du rouge roi, il n'en était pas question !

Las de nous battre en vain, nous avons fini par nous rabattre sur du Beaujolais.

En plein cœur du vignoble languedocien, bien qu'elle fût honnête, la bouteille nous en est restée sur l'estomac.

Décidément, dans certains milieux de Montpellier, on a de curieuses méthodes de promotion du vin du Midi !

Willy BRANDT

Dans une atmosphère relativement sereine Amine Gemayel élu président du Liban

Page 1

Dans un bref discours prononcé après l'élection, M. Gemayel a déclaré qu'elle constituait «la première étape sur la voie du salut et de la reconstruction du Liban». «D'autres sacrifices, d'autres difficultés et peut-être d'autres tragédies nous attendent», a-t-il dit. «Mais cette Chambre, dotée d'une présidence loyale, saura maintenant comment panser les blessures des Libanais et forger une nouvelle histoire pour le Liban, à la mesure des espérances des Libanais», a-t-il poursuivi. «La mort de mon frère a laissé un grand vide», a-t-il dit, mais Bechir Gemayel nous dit qu'il n'est pas temps de pleurer, mais d'agir».

PAS D'ENTHOUSIASME À JÉRUSALEM

A Jérusalem, où les milieux officiels israéliens considèrent Amine Gemayel comme moins proche d'eux que ne l'était Bechir Gemayel, la victoire du nouveau président élu a été accueillie sans enthousiasme. M. Begin lui a adressé un télégramme de félicitations dont le contenu n'a pas été divulgué.

Un homme de dialogue

Le nouveau président de la République libanaise, Amine Gemayel est né à Bikfaya en 1942. Il est le fils aîné de Pierre Gemayel, fondateur et chef du parti Kataeb (phalanges libanaises). Elevé chez des pères jésuites, Amine Gemayel a poursuivi ses études et obtenu, en 1965, une licence en droit. Depuis cette date, il est avocat au Barreau de Beyrouth.

Membre du parti Kataeb dès 1961, il s'est présenté aux élections législatives partielles du Metn-Nord en 1970. Réélu en 1972, Amine Gemayel occupe toujours son siège de député du Metn.

Membre du bureau politique du parti Kataeb, Amine Gemayel a conduit la résistance du Front libanais dans les régions côtières et de la montagne contre les troupes palestino-progressistes en 1975 et 1976.

Au plus fort de la guerre civile, il s'employait à nouer des contacts avec l'adversaire. Jusqu'aux récents événements qui ont à nouveau ensanglanté le Liban, A. Gemayel était lié avec Abou Ayad, le numéro deux du Fatah, de même que des responsables syriens et les chefs du Mouvement national (gauche libanaise).

Au cours de la guerre des cents jours en 1978, opposant les forces syriennes aux forces libanaises à Beyrouth-Est et dans certaines régions de la montagne, Amine Gemayel a été nommé président du comité d'urgence formé par les Kataeb pour faire face à la situation.

En outre, A. Gemayel a déjà effectué de nombreux voyages à l'étranger et rencontré de nombreuses personnalités du monde politique avec qui il a conservé des liens. Il a notamment participé à plusieurs congrès régionaux et interna-

● PARIS. — La comédienne Jacqueline Gauthier, spécialisée dans les rôles de théâtre de boulevard, est décédée à l'âge de 60 ans.

tionaux et organisé des séminaires traitant de questions juridiques et politiques relatives au Moyen-Orient.

Amine Gemayel est le directeur politique du journal «Le Réveil» quotidien d'expression française. Homme d'affaires, son nom est associé à de nombreuses réalisations dans l'aménagement du littoral de la Baie de Jounieh ainsi que la

«Maison du futur» à Antélias, avec le Centre de documentation du Cèdre, équipé d'un ordinateur sophistiqué.

Esprit cultivé et ouvert, Amine Gemayel fait figure dans le monde politique libanais d'homme de dialogue et de concertation.

Marié depuis 1967, Amine Gemayel est père de trois enfants. (ats, reuter)

Après les massacres de Beyrouth Révélation du «Times»

L'armée israélienne pourrait avoir acheminé les miliciens du commandant Saad Haddad à Beyrouth par avion avant les massacres de jeudi et vendredi dans les camps palestiniens de la capitale libanaise, a rapporté hier le «Times» de Londres citant des officiers libanais.

«Au moins quatre officiers de l'armée libanaise et un officier de la gendarmerie ont déclaré lundi au «Times» qu'ils croient qu'Israël a acheminé par avion plusieurs centaines d'hommes du commandant Haddad à l'aéroport de Beyrouth, jeudi après-midi, juste avant que les massacres commencent», écrit le correspondant à Beyrouth du quotidien indépendant, M. Robert Fisk.

«L'un des officiers, poursuivit le «Times», a déclaré qu'il a vu des hommes en uniforme des phalanges sortir du camp israélien sur la piste numéro deux de l'aéroport et se diriger vers Kfarshima et Hadeth, des banlieues de Beyrouth». «D'Hadeth à Chatila, il n'y a que deux miles (3,3 km.)» précise le «Times».

Le correspondant du «Times» rapporte qu'un «observateur des Nations Unies, près de l'aéroport, a aussi vu des hommes armés quitter cette zone jeudi. Il a remarqué qu'ils portaient l'uniforme des phalanges et a observé leurs jeeps. Etant donné que ces hommes portaient aussi des insignes de l'armée privée du commandant Haddad, mais conduisaient des jeeps n'ayant aucune poussière sur leurs roues, il en a conclu qu'ils avaient dû venir du Sud-Liban par avion, peut-être à partir de la nouvelle piste israélienne d'Ansar», écrit-il.

M. Fisk signale également dans son article qu'il s'est rendu lundi à l'aéroport de Beyrouth où on lui a indiqué que deux C-130 Hercules de l'armée israélienne y avaient atterri jeudi et que «des hommes armés et des jeeps en étaient sortis». «Les hommes étaient trop loin pour être identifiés par les employés de l'aéroport, toutefois ils ont remarqué que l'un des avions était reparti presque immédiatement vers le sud», ajoute-t-il.

Nouvelle force multinationale au Liban Six mois au maximum

Plusieurs responsables américains ont indiqué hier que la nouvelle force multinationale d'interposition (FMI) déployée au Liban comporterait des effectifs supérieurs à ceux de la précédente, mais jouerait un rôle strictement limité auprès des autorités libanaises et se retirerait du pays avant six mois.

M. Weinberger, secrétaire à la Défense, a souligné que la nouvelle FMI ne jouerait pas un rôle de police patrouillant les rues de Beyrouth: «(Les soldats) aideront le nouveau gouvernement du Liban à exercer son autorité au cours de sa mise en place», a-t-il dit.

Interrogé sur ce que feraient les «marines» en cas d'agression, M. Weinberger a laissé entendre qu'ils agiraient selon les mêmes consignes que la force précédente: «Si des combats se produisaient, ils se retireraient».

Le secrétaire d'Etat George Shultz a estimé de son côté à la télévision que la FMI n'effectuerait qu'un séjour «de durée limitée» au Liban. Un autre responsable, évoquant des impératifs d'ordre à la fois législatif et pratique, a déclaré: «Ils ne resteront pas 180 jours là-bas».

Le contingent des «marines» américains, qui participera à la deuxième FMI, aux côtés des militaires français et de

soldats italiens, pourrait s'élever à 1200 hommes.

En Israël Pas de commission

Malgré la pression de la presse et de l'opposition israélienne, le gouvernement Begin a décidé hier de ne pas constituer de commission d'enquête officielle sur les massacres de Beyrouth.

Cette enquête était notamment réclamée par le parti travailliste et le président israélien, M. Navon, qui souhaitait qu'elle soit effectuée par des «hommes de confiance et indépendants».

La responsabilité d'Israël était toujours mise en cause hier aussi bien par la presse israélienne que par la presse étrangère. (ats, afp, ap, reuter)

L'ordre moral règne en Iran Un baiser «vaut» 100 coups de fouet

Le «Majlis» (parlement iranien) a adopté cette semaine une série de textes de loi établissant un barème des «délits d'ordre moral» interdits en République islamique.

Ainsi, révèle la presse de Téhéran, la loi iranienne stipule que tout couple coupable de s'embrasser sur la bouche recevra chacun 100 coups de fouet s'il s'agit du premier délit de ce genre. La loi a cependant un caractère «expérimental».

Sont également interdits la consommation d'alcool et l'homosexualité.

La loi prescrit une série de châtiments très lourds pour les récidivistes, notamment les homosexuels, passibles de la peine de mort.

D'Aix-en-Provence à Neufchâteau Epopée bachique

Un dessinateur-industriel au chômage d'Aix-en-Provence, M. Jean-Pierre Luc-Duc, 27 ans, a vécu et fait vivre une nuit agitée de dimanche à lundi aux gendarmes.

Il a d'abord pris le train Dijon-Nancy sans billet car il avait envie de visiter cette dernière ville. Après avoir commis des déprédations considérables dans plusieurs wagons du train, il a été débarqué d'autorité à Neufchâteau et a été cueilli à la descente du train par les gendarmes.

Croyant le jeune homme calme, ceux-ci l'ont accompagné jusqu'à la sortie de la ville en lui conseillant de rentrer très vite chez lui. Mais Jean-Pierre Luc-Duc a préféré rebrousse chemin. Il est alors entré dans un entrepôt de boissons et s'est emparé d'une bouteille de champagne qu'il a bu jusqu'à la dernière goutte.

Puis, avec cette bouteille, il a ouvert

une porte de l'«Hôtel Moderne» de Neufchâteau et s'est attablé, sans réveiller personne. Il a englouti un civet de lapin, de la tête de veau, des frites, des pâtes, de la confiture, le tout arrosé de campari, de vin de groseille et de vin rouge. Il a terminé avec une tarte et du café.

En ressortant, toujours avec sa bouteille de champagne, il a avisé une boutique de prêt-à-porter dont il a brisé la vitrine. Il a déshabillé un mannequin et s'est affublé d'une blouse de travail et d'une casquette.

Il est enfin allé dans un square où il s'est mis tout nu. Il a dérobé le drapeau tricolore du monument aux morts et s'en est fait un slip. Il est reparti dans cet accoutrement quand, en état de totale ébriété, il a été interpellé par des agents de la SNCF à proximité de la gare. (ap)

Marché commun Chômage record

Le chômage dans les 10 pays de la CEE a atteint en août le nombre de près de 11 millions de personnes — soit le taux record de 9,6 pour cent de la main-d'œuvre — a annoncé l'agence européenne de statistique Eurostat.

Le chiffre exact pour le mois d'août a été de 10.947.000 sans-emploi, contre 10.631.600 en juillet.

Ce chiffre du chômage pour le mois d'août représente une hausse de 19,5 pour cent par rapport à août 1981.

Selon Eurostat, les taux de chômage dans les 10 pays étaient les suivants en août (entre parenthèses les taux de juillet):

Allemagne 6,8 pour cent (6,7); France 8,6 (8,4); Italie 10,4 (10,1); Pays-Bas 10,5 (10,3); Belgique 14,6 (14,2); Luxembourg 1,1 (inchangé); Royaume Uni 12,8 (12,4); Irlande 13,2 (12,8); Danemark 8,2 (6,7); Grèce 0,9 (inchangé). (ap)

Mme Thatcher en Asie

Après une visite à Tokyo, essentiellement marquée par des discussions économiques, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher se rend aujourd'hui en Chine populaire. L'étape de Pékin sera certainement le moment le plus délicat de la visite de Mme Thatcher en Extrême-Orient. Le bail de 99 ans sur la majeure partie du territoire de la colonie de Hong-Kong, concédé à la Couronne britannique, vient à échéance le 30 juin 1997. Les dirigeants chinois ont déjà clairement laissé entendre qu'ils ne renonceraient pas à la souveraineté de leur pays sur Hong-Kong et l'incertitude qui pèse actuellement sur l'avenir se répercute déjà sur les marchés boursiers et financiers de la colonie britannique.

(ats, afp, reuter)

En bref

● BOURNEMOUTH. — Le Parti libéral britannique a entériné à Bournemouth le pacte conclu par son dirigeant David Steel avec les sociaux-démocrates en vue d'un partage des sièges aux prochaines législatives.

● VARSOVIE. — Les autorités militaires polonaises ont lancé un nouvel avertissement à l'Eglise catholique, affirmant que certains sermons avaient créé l'impression qu'elle se transformait en un parti d'opposition.

● BONN. — Le Parti chrétien-démocrate ouest-allemand (CDU) a désigné hier son chef, M. Helmut Kohl comme candidat à la succession du chancelier Schmidt, dont le parti social démocrate se trouve minoritaire depuis la défection des libéraux la semaine dernière. Cette candidature a été approuvée par 228 voix sur 230

France: rentrée parlementaire

Page 1

Et il se demandait pourquoi le gouvernement et le président de la République n'ont pas décidé, même unilatéralement, de maintenir la première force française d'interposition au Liban comme le demandait le gouvernement libanais.

MM. Stasi, au nom de l'udf, Joxe, président du groupe socialiste et Lajoie, président du groupe communiste, se sont tour à tour associés à l'indignation générale.

Une procédure discutable

M. Alain Madelin, (udf, Ile et Vilaine) a déploré dans un rappel au règlement l'inculpation de M. Audinot, qualifiant cette décision de très grave, dans la mesure où «de l'avis même des juristes les plus éminents... les faits reprochés ne relèvent pas de la qualification pénale». Il a indiqué, d'autre part, que la procédure suivie en tout état de cause aurait dû être celle de la levée de l'immunité parlementaire qui aurait permis à M. Audinot de s'expliquer devant ses pairs.

Soulignant qu'il en avait été ainsi dans le passé, comme le sait bien M. François Mitterrand «qui fut à deux reprises concerné», le jeune député giscardien a annoncé l'intention de son groupe de déposer «une demande de suspension des poursuites» de M. Audinot.

Répondant à M. Debré, M. André Larrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué qu'à partir du 2 octobre, le gouvernement serait entièrement à la disposition de l'Assemblée nationale pour plaider, comme le député de la Réunion le demande, de sujets aussi graves que la situation au Liban ou le terrorisme.

Le ministre a invité, avec une grande sècheresse de ton, M. Madelin à «un peu plus de pudeur», et de respect, envers la personne du chef de l'Etat.

C'est avec une très grande fermeté que M. Audinot a pris la parole pour rappeler qu'il n'avait «de leçons de dignité à recevoir de personne, pas même du ministre».

Cette inculpation, a-t-il poursuivi «ne repose sur aucun fondement juridique», mais puisque la justice est saisie, a-t-il alors reconnu, «laissons agir la justice». M. Audinot a remercié ses collègues de l'opposition qui lui ont apporté leur soutien et le témoignage de leur sympathie,

● VIENNE. — Un représentant d'un prétendu «Front démocratique irakien» a revendiqué la responsabilité des deux attentats commis lundi contre l'ambassade d'Irak et le bureau de la compagnie aérienne irakienne dans le centre de Vienne.

Au Honduras Prise d'otages

La situation n'a guère évolué hier à San Pedro Sula (Honduras), où des guérilleros retiennent toujours deux ministres et 80 autres personnes en otages.

Malgré la présence d'une équipe antiterroriste sur les lieux, un assaut contre le bâtiment où sont retenus les otages semblait peu vraisemblable.

Les négociations avec les guérilleros entamées samedi n'ont toujours pas abouti, mais l'arrivée du nonce papal Andrea Cordero de Montezemelo devrait faciliter les tractations entre le gouvernement et les rebelles. (ap)

SUISSE

Les Etats examinent la nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants Un pas en direction de l'initiative du TCS

Le Conseil des Etats a approuvé hier à l'unanimité sa version d'une nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants. Dans une proportion de trois contre un, les députés ont refusé d'inscrire la surtaxe comme un impôt définitif dans la Constitution. Par cette décision, la petite Chambre a cédé à l'une des principales revendications de l'initiative du TCS et créé par la même occasion une importante divergence par rapport au projet que le Conseil national a adopté en juin dernier. Il appartient maintenant à la Commission du National de rouvrir ce dossier et de faire de nouvelles propositions à son plénum.

La Confédération perçoit deux sortes de droits sur les carburants: des droits de base (environ 26 centimes par litre) et une surtaxe (30 centimes). Soixante pour cent des premiers sont affectés aux dépenses routières de la Confédération (routes nationales, contributions aux routes cantonales et d'autres) et 40 pour cent reviennent à la caisse générale. La surtaxe a été instituée dans le seul but de financer les routes nationales, d'où son caractère d'impôt complémentaire que le Conseil des Etats (et le TCS) souhaitent maintenir. Or, la construction du réseau des routes nationales touche à sa fin. La Confédération ne pouvant plus justifier la perception de la totalité de la surtaxe, elle devait soit la réduire, soit définir une nouvelle réglementation. Elle a choisi la seconde solution en proposant une extension des tâches de la Conféd-

ration qui prendrait en charge notamment l'entretien des routes nationales (actuellement financé par les cantons). Dans la foulée, le Conseil fédéral souhaite également faire passer de 40 à 50 pour cent la part de la caisse fédérale aux droits de base (vœu exaucé tant au National qu'aux Etats).

UN GESTE DE BONNE VOLONTÉ

La perception d'une surtaxe est encore justifiée, a déclaré M. Luigi Generali (rad., TI), président de la commission qui a examiné le projet. L'achèvement du réseau des routes nationales exigera un milliard par année jusqu'en 1990. Ensuite les dépenses baisseront nettement.

La majorité de la commission estime donc que cette surtaxe ne doit être prélevée que «dans la mesure où le produit des droits de base affectés ne suffit pas à garantir la réalisation des tâches...».

C'est là un geste de bonne volonté à l'égard de l'initiative du TCS qui a déjà abouti officieusement, a poursuivi M. Generali. Il y a trop en jeu pour chercher une confrontation à tout prix. M. Guy Genoud, démocrate-chrétien valaisan, a soutenu cette position. Les associations d'automobilistes ont leur mot à dire dans ce domaine et il faut en tenir compte, a-t-il affirmé en substance.

«C'EST LE PEUPLE QUI DÉCIDE»

Vive réplique du libéral neuchâtelois Jean-François Aubert qui ne comprend pas «l'acharnement des clubs d'automobilistes à défendre des thèses aussi archaïques que l'affectation du produit des impôts». Aujourd'hui, pratiquement chaque ménage possède une automobile. Les droits sur les carburants constituent donc un impôt ordinaire et ne grèvent pas une minorité. C'est, curieusement (il devait être plutôt de l'avis de M. Aubert), M. Willi Ritschard, chef du Département fédéral des finances, qui lui a apporté une réponse: en Suisse, c'est le peuple qui décide de la hausse des impôts. Il exige des projets clairs et, dans le cas présent, des affectations. Si le souverain rejette en février prochain toute nouvelle réglementation de ces droits de douane, la Confédération perd 400 mil-

lions par an. Au vote, la version de la majorité de la commission l'a emporté par 33 voix contre 11 (socialistes notamment).

Autre sujet de discussion: les nouvelles tâches routières devant être financées par la Confédération. La majorité de la Commission des Etats a ajouté à la liste du Conseil national le ferroutage, le transport de véhicules accompagnés et la construction de places de parc près des gares. D'accord pour les deux premiers, a dit M. Odilo Guntern (pdc, VS), mais non au subventionnement des places de parc. L'utilisation des deniers publics serait trop difficile à contrôler et il y aurait risque d'abus. Les députés lui ont donné raison de justesse, par 20 voix contre 19. Comme le National, les députés ont refusé la disposition selon laquelle les cantons devraient compenser dans d'autres domaines ce que la Confédération leur offrirait en plus dans le secteur routier. Ils ont même rejeté, par 21 voix contre 11, une motion de leur commission renvoyant cette compensation à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

«Remarquable amélioration»

Le TCS n'envisage pas actuellement de renoncer à son initiative en faveur d'une nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants. Il faut attendre une décision définitive du Parlement avant que la direction du club ou l'assemblée des délégués ne prenne éventuellement une décision à ce sujet, a indiqué hier un porte-parole du TCS. Cependant, le TCS a qualifié la décision du Conseil des Etats de «remarquable amélioration».

On a d'autre part appris auprès du TCS que l'initiative, lancée au début du mois de juillet dernier, a déjà recueilli environ 150.000 signatures. Malgré la décision du Conseil des Etats, il existe encore quelques différences importantes entre le texte de l'initiative et le projet du Parlement. Par exemple, le TCS exige que la part des droits de base affectée à la route reste à 60 pour cent alors que les Chambres l'ont ramenée à 50 pour cent.

Production de tabac

Comment réduire les dépenses que la production indigène de tabac cause à la Confédération? Le Conseil des Etats a

approuvé hier un postulat qui charge le Conseil fédéral d'examiner ce problème avec tous les milieux intéressés. Il a ainsi donné une forme moins contraignante à une motion que le National a adoptée en décembre dernier et qui exige tout simplement une réduction des dépenses fédérales à ce titre.

Il n'y a que deux moyens de réduire les dépenses de la Confédération (23 millions par année) en faveur de la production indigène de tabac, a expliqué M. Paul Bürgi (rad., SG), président de la Commission des finances des Etats. Le premier consiste à supprimer toute aide fédérale et, partant, de condamner la production. Mais par quoi remplacer ce type de culture? Des betteraves sucrières ou des pommes de terre, par exemple, exigent, pour un même rapport, une surface beaucoup plus grande. Un autre moyen serait d'obliger les fabricants suisses de produits de tabac d'acheter le tabac suisse à un prix couvrant les frais de production. Or, cela entraînerait une augmentation des prix et des problèmes pour les exportations. Laissons donc, a-t-il conclu, le temps aux autorités fédérales de trouver une solution qui puisse satisfaire tout le monde. (ats)

Suisse-Pologne Les colis arrivent en mauvais état

L'administration postale polonaise signale qu'un grand nombre de colis postaux parviennent à destination en mauvais état, du fait que leur emballage intérieur est insuffisant ou inadéquat au contenu. Quelques marchandises (par exemple huile en bouteille de plastique, farine ou sucre en cornet de papier, etc.) - jointes simplement dans leur emballage original - ne se prêtent pas au transport par la poste, indique le service de presse des PTT.

Les PTT rappellent aux expéditeurs que l'emballage tant intérieur qu'extérieur des colis doit être adapté au volume, au poids, à la forme et au contenu des envois et correspondre en outre, sous le rapport de la solidité, à la durée et à la nature du transport. (ats)

SSR: oui à la TV par satellites

Télévision par satellite et media locaux étaient les deux sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance du comité central de la SSR qui a siégé à Berne en fin de semaine dernière sous la présidence de M. Jean Broillet. La SSR s'y est déclarée favorable à la TV par satellite, qu'elle juge «d'intérêt national», tout comme elle déclare vouloir contribuer à la réussite «réaliste» des essais de radio-TV locale, par tantôt la «concurrence loyale», tantôt la «collaboration constructive».

Reconnaissant d'abord que pour pouvoir opérer dans le domaine des satellites, elle a besoin d'un mandat de l'autorité politique, la SSR n'entend pas s'accaparer seule ce nouveau media, mais se dit disposée à collaborer. Elle a en effet mené des pourparlers, par l'intermédiaire des services de la Direction générale de M. Schürmann, avec des milieux intéressés, suisses ou étrangers, dont sans doute et notamment les promoteurs du projet Tel Sat.

Selon les analyses de la SSR, une télévision par satellite ne pourra «arroser» seulement la Suisse. Elle devra être multinationale en suivant le découpage par zones linguistiques. La SSR fait cependant une réserve: son engagement en matière de radiodiffusion par satellite devra être en harmonie avec ses «possibilités financières». Or, on sait qu'actuellement ces dernières ne sont pas très grandes, le déficit prévu au budget de 1982 se montant à 69 millions.

Pour justifier son intérêt pour la télévision par satellite, la SSR indique qu'elle dispose d'arguments tant au niveau technique qu'à celui du programme: un savoir-faire et toutes les relations qu'elle entretient au plan international. (ats)

L'Armée du Salut va fêter, à la fin de la semaine, le centième anniversaire de son existence en Suisse. A cette occasion, un congrès se tiendra à Köniz (BE) et sera marqué par la présence du «commandant» de l'Armée, le général Jarl Wahlström. Au cours de son séjour en Suisse, ce dernier doit rendre visite, mardi prochain, aux Chambres fédérales en compagnie d'une délégation. Les salutistes sont environ 10.000 en Suisse et quelque trois millions dans le monde répartis dans 86 pays.

EN QUELQUES LIGNES

Répondant longuement à M. Aimé Desarzens, syndic de Bex et député au Grand Conseil, au sujet de l'entreposage de déchets radioactifs dans le canton de Vaud, plus particulièrement dans la région de Bex-Ollon, le Conseil d'Etat vaudois a précisé, considérant que le canton n'était pas touché par le programme de recherche concernant le stockage final de déchets hautement radioactifs, qu'il trouvait inopportuniste, dans un stade tout à fait préalable, d'empêcher la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (Cedra) de collecter des renseignements généraux entrant dans les actes préparatoires.

Un séminaire organisé par la Jeunesse radicale suisse (JRS) et consacré à la défense générale a réuni des participantes et des participants de toute la Suisse. Condamnant la course aux armements, les jeunes radicaux se sont néanmoins prononcés clairement pour une défense militaire de notre pays et pour une armée forte. En outre, la JRS s'est penchée sur le problème de la protection civile et sur la situation stratégique en Europe.

Le Conseil national s'occupe de l'article constitutionnel sur l'énergie Une bataille sur trois fronts

Le Conseil national a entamé hier matin un vaste débat concernant la mise au point de l'article constitutionnel sur l'énergie. La matinée entière a été consacrée au débat d'entrée en matière. La vingtaine d'orateurs qui se sont exprimés à cette occasion ont révélé trois fronts en présence. Ceux qui estiment que l'article va trop loin, dont la proposition de ne pas entrer en matière a d'ailleurs été refusée par 133 voix contre 17. Ceux qui soutiennent la solution de la majorité de la commission, version très proche de celle du Conseil fédéral. Et enfin ceux qui sont d'avis que la variante retenue par la commission manque de nerfs et qui proposent diverses solutions plus musclées.

Economies, substitution, recherche, prévoyance dans l'approvisionnement: voilà les quatre principes de la politique proposée par l'article constitutionnel sur l'énergie. Celui-ci devrait permettre à la Confédération d'édicter une loi-cadre à l'intention des cantons, afin d'économiser l'énergie et favoriser le remplacement du pétrole par d'autres énergies. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement envisage notamment d'augmenter les fonds qui sont mis à disposition de la recherche en matière d'énergie.

En mars dernier, le Conseil des Etats avait suivi dans ses grandes lignes la formulation proposée par le Conseil fédéral. La Chambre des cantons avait cependant introduit une nuance importante: elle donnait aux cantons, la compétence de légiférer sur le chauffage à distance, et non à la Confédération, comme c'est le cas dans le projet gouvernemental.

La commission du Conseil national propose également une version très proche de celle du Conseil fédéral, à l'exception du fait qu'elle prévoit que la législation sur l'impôt fédéral direct devrait favoriser les investissements tendant à économiser l'énergie. Mais contrairement à la variante du Conseil des Etats et à celle du gouvernement, elle refuse toute allusion à une quelconque compétence donnée aux cantons en matière de chauffage à distance.

Comme l'ont expliqué hier MM. Albert Rüttimann (pdc/AG) et Jean Cava-

dini (lib/NE), rapporteurs de la commission, l'article constitutionnel devrait permettre à la Confédération de mener une véritable politique énergétique au niveau national. «Cet article souligne l'effort national qui doit être fait dans le domaine des économies d'énergie», a ainsi dit M. Cavadini.

Ce point de vue n'a cependant pas été partagé par certains membres de la droite du parlement, emmenés par M. Georg Stucky (rad/ZG). Appuyé par deux collègues, M. Stucky proposait de ne pas entrer en matière sur la base de plusieurs arguments. L'article est une atteinte au fédéralisme; le financement des mesures qu'il propose n'est pas assuré; les économies de pétrole et la substitution s'opèrent déjà par les seules lois du marché. Cette proposition a cependant été rejetée par le conseil, par 133 voix contre 17.

OPPOSITION MUSCLÉE

Les autres interventions lors du débat d'entrée en matière ont permis de constater que plusieurs députés, et notamment les socialistes, l'extrême-gauche et les écologistes, sont en faveur d'une formulation plus musclée de l'article: ils prévoient notamment la création d'une taxe sur les énergies non renouvelables pour couvrir les dépenses que ferait la Confédération en faveur des économies d'énergie et de la substitution. Quelques députés, emmenés par M. Franz Jaeger (ind/SG), proposent même une toute autre formulation de l'article qui est pratiquement identique au texte de l'initiative «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement», déposée à fin 1981 avec 115.000 signatures.

Le sort de ces diverses propositions sera discuté ce matin, lors de l'examen de détail de l'article constitutionnel. (ats)

FAITS DIVERS

Près de la station valaisanne de Torgon Une branche cède, elle se tue

Une jeune fille de 17 ans, d'origine étrangère, s'est tuée en ce début de semaine en Valais dans des circonstances étranges. La jeune fille se promenait dans les Mayens de Revereuaz au-dessus de Vouvry-Monthey non loin de la station de Torgon, à mille mètres d'altitude environ. Apercevant soudain une aile delta abandonnée dans un endroit escarpé, elle s'est approchée du bord d'une falaise pour mieux voir. Elle s'est appuyée alors sur une branche qui a cédé. La promeneuse a été précipitée dans le vide d'une hauteur de cent mètres et a été tuée sur le coup. Sa dépouille a été ramenée dans la vallée.

Cette aile delta, cause du drame, appartenait à un sportif qui, il y a quelques jours, avait fait une chute dans la région et avait dû abandonner son équipement dans la montagne.

ZURICH: TRAFIC D'HÉROÏNE

Une enquête de police menée contre un cuisinier zurichois de 30 ans a révélé que ce dernier, s'adonnant au trafic d'héroïne, avait vendu 1500 grammes de drogue à 150 francs le gramme. Le bénéfice était réinvesti dans sa propre consommation.

Pour faire démarrer son néfaste négoce, l'homme avait commencé par commettre divers vols.

Au printemps 81, il avait reçu un prêt de son amie, droguée elle aussi, pour l'achat d'héroïne. Elle avait mis le cuisinier en contact avec un gros fournisseur. L'homme s'était alors adonné complètement au trafic de drogue, abandonnant tout travail régulier.

TROIS ÉVASIONS À THORBERG

Trois Yougoslaves se sont évadés du pénitencier de Thorberg sur Krauchthal (BE) - dans la nuit de dimanche à lundi.

La direction cantonale de la police a indiqué hier que les évadés avaient pu écartier les barreaux de la fenêtre de leur cellule et se laisser descendre avec des cordes de fortune faites de draps.

On a perdu toute trace des évadés, qui ont vraisemblablement été pris en voiture.

Ils purgeaient des peines pour vol qualifié.

LA SAGE: LA DÉMONSTRATION D'UN GUIDE

Avec un brin d'humour et une fierté bien helvétique, un guide valaisan, André Georges, de La Sage, 29 ans, a fait hier une étonnante démonstration de la conquête du Weisshorn en solitaire. On sait que récemment un guide français avait passé plusieurs jours et plusieurs nuits soit quatre bivouacs au total dans le Weisshorn lors de sa conquête en solitaire de la paroi ouest du massif. Surpris par l'écho un brin démesuré donné à cet «exploit» par certains journalistes, les guides valaisans ont voulu relever le défi, dans des conditions tout aussi difficiles puisqu'il était tombé durant la nuit de lundi à mardi plusieurs centimètres de neige.

André Georges a donc quitté La Sage à 23 heures, arrivant dans la matinée d'hier déjà au sommet, alors que le Français y était resté plusieurs jours et plusieurs nuits avant d'arracher une victoire qui demeure incontestable tout de même... «Je n'ai pas voulu donner une leçon à cet ami français», a déclaré à son retour André Georges «mais je trouve qu'on a fait beaucoup trop de tapage sur cette première. J'ai escaladé la paroi ouest du Weisshorn en suivant le même itinéraire que le Français en trois heures, alors qu'il lui a fallu à lui trois jours et plus... J'ai fait ça en guise de passe-temps entre deux courses pour ramener certains «exploits» à leur juste mesure...» (ats)

L'article 24 octies, version gouvernementale

Le Conseil fédéral propose la version suivante pour l'article constitutionnel sur l'énergie (art. 24 octies de la Constitution):

1. Afin d'assurer un approvisionnement en énergie suffisant, économique et ménageant l'environnement, la Confédération peut:

a) établir des principes permettant d'utiliser l'énergie de manière économique et rationnelle;

b) édicter des prescriptions sur la consommation d'énergie des installations, des véhicules et des appareils;

c) encourager le développement de techniques permettant d'utiliser l'énergie de manière économique et rationnelle, de recourir à des énergies nouvelles et de diversifier largement l'approvisionnement.

2. Dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération tient compte des exigences d'une utilisation économique et rationnelle de l'énergie et d'une large diversification de l'approvisionnement en énergie.

En outre, le Conseil fédéral propose d'insérer, dans l'article 26 bis de la Constitution, que la législation sur le chauffage à distance est du domaine de la Confédération. (ats)

A louer dès le 31 octobre 1982 ou date à convenir, Croix-Fédérale 23c, 5e étage

4 1/2 pièces

avec petit balcon, cuisine agencée, frigo et cuisinière à gaz installés.

Charges comprises: chauffage, eau chaude, Coditel, service de conciergerie, ascenseur et GAZ pour cuisinière.

Loyer au 1er novembre 82: Fr. 658.- et dès le 1er février 83: Fr. 686.-.

S'adresser: Gérance Nardin, Léopold-Robert 31, tél. 039/23 59 70. 55077



Ronde
VEND:
EXPERTISE
GARANTIE



Ronde
VEND:
EXPERTISE
GARANTIE

FIAT 128
4 portes, Fr. 3 200.-

GS X 2
Fr. 4 500.-

127 SPORT
Fr. 5 800.- 54013

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

A LOUER

dès le 1er octobre ou à convenir, situation tranquille, Paix 19.

BEAU STUDIO MEUBLÉ

à Fr. 350.- par mois.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33 91-358

La Ferrière, à louer dans collège primaire dès 1er octobre 1982, bel

appartement 3 pièces

3 chambres, cuisine équipée, bain, hall d'entrée.

Tél. 039/61 12 77 ou 039/61 16 85. 55081

A louer tout de suite ou pour date à convenir, rue du Bois-Noir 39-41

STUDIO non meublé

Loyer mensuel, charges comprises Fr. 262.-

STUDIO meublé

Loyer mensuel, charges comprises Fr. 326.-

Tél. 039/26 06 64. 87-120

Mayens-de-Riddes

1500 m (station reliée à Verbier) de particulier, à vendre magnifique

chalet

construit en 1980, il comprend: 1 salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée, 1 local à skis. Chauffage à mazout. Le tout luxueusement meublé. Terrain arborisé de 1000 m2 environ. Accès en voiture. Vue imprenable sur la plaine du Rhône. Ensoleillement maximum. Prix à discuter.

Pour tous renseignements: Case 48, 1026 Denges-Echandens. 22-30464

A louer pour le 1er novembre 1982

appartement 3 pièces

tout confort, 4e étage. Loyer Fr. 411.- tout compris. Tél. 039/26 81 15, heures des repas. 55021

A louer pour date à convenir

QUARTIER DE L'HÔPITAL

appartement 3 1/2 pièces

confort, balcon. Loyer Fr. 380.- charges comprises.

Tél. 039/23 66 12 dès 19 h. 30. 55078

A louer, tout de suite

appartement

une pièce 5,40 m x 3,30 m, cuisine équipée, douche, chauffage à mazout automatique.

Prix Fr. 200.- + charges.

Menuiserie J. Heiniger - Cure 6 La Chaux-de-Fonds tél. (039) 22 19 04 24135

A LOUER

À LOUER pour le 1er octobre 1982, Gibraltar 7-9

PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF

Loyer mensuel Fr. 85.-

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33 91-358

A LOUER

appartement de 3 pièces

dont une double avec cheminée de salon, cuisine équipée, salle de bain, WC séparés, dans immeuble entièrement rénové. Chauffage indépendant pour l'appartement. Situation: quartier nord-ouest. Libre tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à la gérance Bolliger, Grenier 27, tél. 039/22 12 85. 55321

A louer très beau

studio

1 1/2 pièce, salle de bain, WC, cuisine agencée, rideaux et lampes posés, eau chaude, chauffage, gaz compris. Fr. 295.-. Libre tout de suite. Tél. 039/22 50 50. 55291



Salatsauce mit Sonnenblumenöl für frische Salate
Sauce à salade avec de l'huile de tournesol pour votre salade

***sais

Dorina Délice
French dressing

Dorina Délice: la sauce à salade au goût romand

...veloutée et relevée, savoureuse, prête à l'emploi immédiat comme aux affinements.



Dorina Délice „French dressing“ comme vous l'aimez. ***sais

90-1949

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer rue du Locle 38

APPARTEMENT de 4 pièces

grand balcon, pour le 1er octobre, au 9e étage, prix Fr. 585.50.

Au 7e étage, prix Fr. 595.50.

Pour le 1er novembre au 6e étage, prix Fr. 619.50.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

grand balcon, pour le 1er décembre, prix Fr. 410.50.

Tél. 039/26 78 16. 54377

ACHAT VENTE
ADMINISTRATION
SERVICE COMPTABILITÉ
SERVICE ENTRETIEN
EXPERTISES CONSEILS

LA CHAUX-DE-FONDS
A louer pour tout de suite ou date à convenir

CHAMBRE MEUBLÉE

Loyer: Fr. 168.-, charges comprises. 93-396/16

AGENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA

2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

A LOUER

dès le 1er janvier 1983, rue des Tourrelles

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

au 3e étage. Confort, vue, soleil. Loyer Fr. 507.- charges comprises.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33 91-358

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 43

Claude Merle

L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

— Arrête, par pitié, supplie Aude qu'un fou rire nerveux suffoque.

— Voyez l'insolente! poursuit Fabrisa déchaînée. Tu ne l'épouseras point, te dis-je. Va, je saurai bien te guérir de cette passion funeste. Je vais de ce pas te confier à Fabrisa qui, elle, est une pucelle vertueuse, obéissante, dévote, aimante, belle comme le jour, intelligente comme moi, et dont la vie chaste et édifiancée...

— O Fabrisa, Fabrisa, balbutie Aude, qui rit et pleure tout à la fois, je te retrouve enfin, si tu savais comme j'avais besoin de toi. Tu railles, mais c'est pourtant la vérité vraie que tu es belle, aimante, intelligente...

— Et vertueuse, et vertueuse! ajoute la

grosse voix de Fabrisa. Là, tu souris, c'est mieux, te voici presque guérie. Viens, nous allons parler d'avenir, je te promets que tu aimeras ça.

Avec de petits gestes tendres, elle relève ses mèches blondes et lui couvre les épaules avec les lambeaux de sa cotte. Puis, soutenant son corps meurtri, elle l'entraîne sous les frondaisons, prenant garde d'être aperçue des occupants de la maison.

CHAPITRE VI

Dans le jardin de Mazel la chaleur faisait fondre les images. Malgré la torpeur qui l'envahissait Fabrisa secoua ses cheveux avec colère.

— Un peu de bon sens, dit-elle, on ne peut tout de même pas prendre la route ainsi.

— J'ai cette maison en horreur, soupira Aude.

— Mais moi aussi, ma mie, dit Fabrisa conciliante.

Elle regarda sa compagne avec attendrissement. Sur son front, à la lisière des cheveux, la sueur tressait une petite couronne de boucles dorées. Elle était pâle, un peu amaigrie, et ses yeux suppliants lui donnaient un air d'enfant fiévreux.

— Tu l'avais promis, s'entêta Aude, nous devons partir ce matin.

Fabrisa se leva et secoua sa robe d'un air excédé.

— Quelle ensottée tu fais! Nous partirons, certes, mais pas n'importe où, ni n'importe comment.

Elle lui saisit le poignet et la força à gravir les marches de pierres grises qui menaient à la terrasse. Elles pénétrèrent sous la tonnelle habillée de feuilles, devant la maison, et se penchèrent au-dessus du muret dominant la rue et les jardins de la Basse-Ville. De ce poste de guet, à dix pieds du sol, elles pouvaient, avec la complicité de la vigne vierge, observer sans être vues tout ce qui se passait depuis le Portail Mazel, au bord des remparts, jusqu'au parvis de l'abbatiale, au cœur de la ville.

— Que ferais-tu, seule, dans cette foule? demanda Fabrisa.

Dans la rue étroite, couverte en partie par l'encorbellement des maisons, un groupe de carriers faisait avancer un énorme convoi, chargé de pierres appareillées destinées au chantier de l'abbaye. La manœuvre était malaisée, car les chariots avaient tout juste la place de passer entre les façades et leurs batilles restaient fréquemment bloqués aux hourds de bois ou aux bouteroues. Pour compliquer encore les choses, une bande de ga-

mins, postée aux encoignures, se mit à bombarder de cailloux la croupe des bœufs qui, énérvés, fléchissaient leurs pattes arrière, déséquilibrant leur attelage et inclinant dangereusement les énormes blocs de calcaire. Effrayées, les commères de la Touyre couraient comme des oies entre les chariots. Tandis que le maître des carriers délogeait les voyous à coups de fouet, une troupe de mendiants surgit du porche Saint-Estelle. Les gueux s'accrochèrent aux colliers des bœufs et les repoussèrent avec des rires hideux, sans se soucier de la colère des conducteurs menacés d'être écrasés entre l'attelage et les murs. Une poussière âcre montait du sol de terre, mêlée à l'odeur rance des corps. Aude frissonna de dégoût.

— Regarde ces gens, dit Fabrisa en retenant sa compagne, je gage qu'il y a parmi eux des monstres auprès desquels ton futur époux ferait figure d'archange.

Comme pour lui donner raison, un mendiant aperçut tout à coup les deux jeunes filles et lança une obscénité. Ses compagnons levèrent la tête et se mirent à crier, imités par les ouvriers des chariots. Aude battit en retraite, entraînant Fabrisa. Dans la rue, les carriers appelèrent à la rescousse leurs compères du parvis; ceux-ci prirent les mendiants à revers.

(à suivre)

MAGAZINE

vie pratique

intéressant

Pot au vinaigre d'après la recette de grand-mère

Ces derniers temps, les recettes «à la mode de grand-mère» reviennent à l'honneur, c'est le cas par exemple des légumes au vinaigre. Il est facile de se procurer les ingrédients nécessaires à cette préparation, puisque pratiquement tous les légumes peuvent être employés: haricots, racines rouges, tomates, concombres, choux-fleurs, olives, céleri, petits épis de maïs, oignons, échalotes, grains de poivre, champignons. Pour une Verdura mista à la mode de grand-mère, on prend:

3 1/2 l. de vinaigre, 1 l. de vin blanc destiné à la cuisson, 1/2 tasse d'huile, 1 cuill. à soupe de sel, 1 cuill. à soupe de sucre, 1 feuille de laurier, 2 clous de girofle, environ 10 grains de poivre, 1 brin de romarin et 1 brin de marjolaine.

Ebouillanter dans un litre d'eau salée et un litre de vinaigre les légumes lavés et coupés, et cela durant 2 minutes. Puis jeter le liquide, égoutter les légumes et les sécher dans un linge. Porter à ébullition 2 1/2 l. de vinaigre, le vin, l'huile et les épices; laisser frémir le tout 5 minutes environ. Laver soigneusement les bœufs, les rincer à l'eau bouillante, y déposer les légumes par couches sans remplir complètement les bœufs. Recouvrir le tout avec le mélange (vin-vinaigre) porté à ébullition, fermer tout de suite les bœufs. Déposer ces derniers durant 2 à 3 mois à l'abri de la lumière.

Donnez des armes... nutritionnelles à votre enfant !

Les enfants ont repris le chemin de l'école et les mamans demandent comment faciliter au maximum le travail scolaire de leurs petits.

Une des réponses les plus importantes n'est pourtant pas celle qui vient immédiatement à l'esprit: on pense certes aux heures de repos, à l'atmosphère familiale, aux moments de détente et de sport, aux entretiens avec les enseignants. Toutes ces mesures sont importantes voire indispensables, et on en tient plus ou moins compte. Mais, par contre, le problème de l'alimentation est très souvent négligé; en effet, pourquoi contraindre plus encore des enfants déjà surmenés ? Et ceci d'autant plus que nombre de parents n'attachent à la question qu'une importance des plus secondaires...

L'IMPORTANCE D'UNE ALIMENTATION SAINE

On ne répétera jamais assez combien le corps et la croissance d'un enfant dépendent à 100% des aliments qu'il reçoit. Contrairement aux plantes, l'être humain est incapable de synthétiser son énergie à partir de l'air et du soleil, sans parler des multiples éléments nutritifs indispensables à la construction, à la protection et au fonctionnement de l'organisme. Les possibilités d'adaptation du corps sont certes grandes, et donnent une apparence de bon fonctionnement, mais au prix d'un énorme effort.

Il est bien clair qu'on ne trouve plus chez nous de carences à l'état aigu, comme le rachitisme ou le scorbut. Il est, par contre, beaucoup plus difficile de mettre en évidence des carences larvées, qui ne se détectent pas à l'analyse du sang. Plutôt que bourrer un enfant de vitamines pharmaceutiques, il vaut mieux pré-

venir la fatigue en le nourrissant bien dès le départ.

QUELQUES CONSEILS

Il n'est pas question de détailler tous les besoins nutritionnels d'un enfant. Mais il faut cependant insister sur l'importance du petit déjeuner, véritable «starter» de la journée. La plupart des enseignants le remarquent: les enfants qui ne mangent pas le matin sont souvent plus inattentifs et plus «fatigables» que ceux qui déjeunent solidement. Des études françaises prouvent que chez les apprentis, les accidents de travail sont moins nombreux lorsque les élèves prennent une collation matinale, alors même que les analyses ne montrent pas de différence au niveau sanguin. Certes, l'anxiété scolaire, la

dans les kiosques qui, comme par hasard, prolifèrent aux abords des écoles. Alors, il vaut mieux les éviter à la maison. Pour calmer la fringale d'avant-dîner: un fruit ou une carotte. Pour les quatre heures: pas seulement du pain et du chocolat mais aussi du fromage, du bircher, un yogourt aromatisé avec des fruits frais, une tarte, un clafoutis, un pudding, par exemple. Comme boisson: de l'eau, des jus de fruits, des tisanes mais pas de sirop ou de limonades.

POUR LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Là non plus, pas de recette miracle: l'aliment antifatigue n'existe pas. Il ne faut pas oublier cependant l'action de la vitamine C, que l'on trouve abondamment dans les oranges, pamplemousses, citrons, kiwis, dans le persil et en quantité intéressante dans les fruits et légumes crus, ainsi que dans les pommes de terre cuites avec leur peau. Les vitamines du groupe B et certains minéraux indispensables au fonctionnement du système nerveux se trouvent dans les céréales complètes comme le pain noir, les flocons et les pâtes de blé complet; quelques noisettes et amandes sont également utiles. Ces aliments ont en plus l'avantage de lutter radicalement contre la constipation qui affecte souvent les écoliers soumis à de longues heures d'immobilité.

Le manque de fer peut également être cause de fatigue. A côté de la viande rouge et du foie, qui ne sont pas goûtés de tous, on peut présenter chaque semaine des légumineuses sous forme de lentilles, pois secs et pois chiches, soit sous forme de plats complets, salades, potages passés.

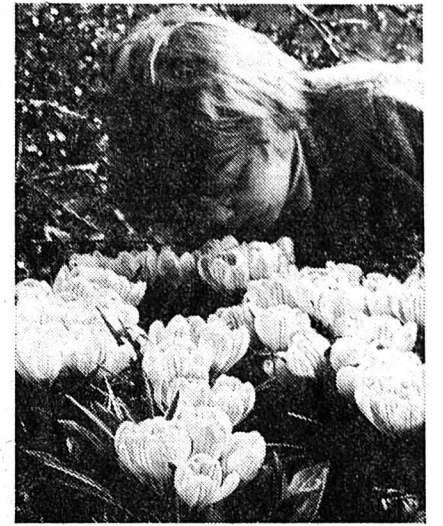
Des repas réguliers, pas trop copieux, comportant un minimum de graisses cuites, de charcuteries et de fritures, diminuent l'effort digestif imposé à l'organisme.

EN CONCLUSION

Pour lutter contre la fatigue scolaire, nourrissez bien vos enfants. Veillez à ce qu'ils reçoivent tous les jours du lait ou un autre produit laitier, des fruits frais, des céréales complètes. Complétez par un peu de viande, du poisson ou des œufs, des légumes crus et cuits, des pommes de terre. Assaisonnez avec fines herbes et aromates, un peu de beurre et une huile de bonne qualité. Et pour présenter le tout, n'ayez crainte de recourir à l'imagination, variez les couleurs, toutes choses qui stimulent l'appétit et engendrent la bonne humeur.

Anne LAURENT-NOVERRAZ

Le crocus a plusieurs visages



Les crocus blancs, pourpres ou rayés lilas fleurissent à une époque où la nature ne fournit pas encore de couleurs variées

Un printemps sans crocus au jardin est impensable. Ne serait-ce que parce qu'ils fleurissent toujours au même endroit pendant des années. Les formes sauvages fleurissent très tôt, même dans le froid et la neige, les crocus à grandes fleurs par n'importe quel temps. Les crocus s'adaptent partout: dans les jardins de rocaille, entre les joints des dalles, dans les bras du balcon ou tout autre bac à plantes, aux bords des chemins, sous les arbres ou les buissons sans feuillage ou sur les pelouses ou les parterres. Les crocus fleurissent à une époque où la nature ne fournit pas encore de couleurs variées. Seul le jaune des forsythias domine dans les jardins.

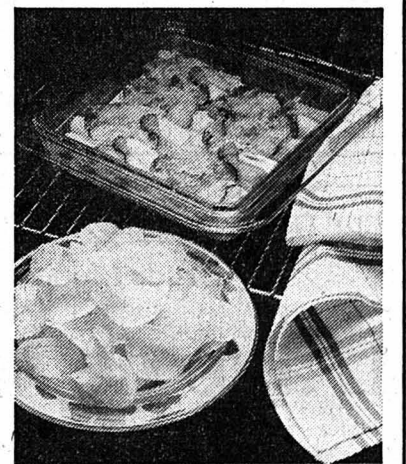
jardinage

Les crocus bleus clairs ou foncés, blancs ou pourpres et rayés lilas-blancs sont les agréables compléments de jolis buissons et bien sûr des autres plantes aussi. Le jeu de couleurs de ces petites plantes à bulbes est unique. Comme celles des tulipes, leurs teintes sont remarquables.

Auparavant tous les crocus étaient jaunes. Dans une chanson enfantine allemande, on chante: «le safran rend le gâteau jaune», mais peu savent qu'en parlant du safran, c'est du crocus (safran en arabe «sa farar» = teindre en jaune) qu'il s'agit. Les Grecs anciens teignaient déjà leurs robes de cérémonie avec du jaune tiré du crocus. Dans l'Antiquité, le crocus jaune fournissait aussi pour les mets et les boissons des épices. Une affaire laborieuse car il fallait 100.000 fleurs de crocus pour obtenir un kilo de safran.

la recette sélectionnée

Poireaux en paupiettes



INGRÉDIENTS pour 4 personnes: 8 poireaux, eau salée, 8 tranches de lard fumé, beurre pour le plat, 1 dl de crème, 2 c. à soupe de chapelure, 2 c. à soupe de fromage râpé, 1 paquet de chips Zweifel.

PRÉPARATION: Epluchez les poireaux et coupez-les en tronçons de 10 à 12 cm de long avant de les faire cuire dans un peu d'eau bouillante salée, pour qu'ils croquent encore sous la dent. Egouttez à fond et enveloppez les morceaux deux par deux dans une tranche de lard. Rangez dans le plat à gratin beurré, arrosez avec la crème, parsemez de chapelure et de fromage râpé. Faites rapidement gratiner à four bien chaud et portez à table avec des chips Zweifel.

La presbytie: un problème visuel à ne pas prendre à la légère

Contrairement à la myopie et à l'hypermétropie, la presbytie n'est pas à proprement parler un défaut de la vue. C'est un processus naturel de vieillissement de l'œil, qui se manifeste très lentement à partir de 40

ans chez tous les êtres humains. Compte tenu de la longévité actuelle de la population, la presbytie est de loin le problème visuel le plus répandu.

Une prise de conscience de ce problème majeur par les gens qui atteignent la force de l'âge est une tâche à laquelle s'est attelée cette année le Centre d'information pour l'amélioration de la vue (CIAV). Dans le cadre d'une campagne nationale, cet organisme d'utilité publique a édité une brochure intitulée «Presbytie - une meilleure vie pour vos meilleures années», que l'on peut se procurer gratuitement chez tous les opticiens.

LES «VRAIS» DÉFAUTS DE LA VUE

La faculté de percevoir une image parfaitement nette dépend d'une distance qui doit être parfaitement juste entre le cristallin et la rétine. Dans un œil normal - où cette distance est d'environ 24 mm chez un adulte -, le foyer ou point de convergence des rayons lumineux est situé exactement sur la rétine.

Chez un être humain sur deux, ce n'est pas le cas: le point de convergence se situe devant ou derrière la rétine. L'œil est donc trop long ou trop court. S'il est trop long, la personne est myope: elle voit mal à distance. Si l'œil est trop court, elle est hypermétrope et c'est au contraire la vue rapprochée qui est difficile. La tâche de l'opticien consiste, après un examen approfondi, à adapter des verres de lunettes qui réfractent les rayons de telle sorte que le point de convergence se trouve à nouveau sur la rétine.

COMPENSATION, MAIS...

La presbytie a à peu près les mêmes effets sur la vue que l'hypermétropie, mais pour des raisons très différentes. Ce n'est plus la distance entre le cristallin et la rétine qui est en cause, c'est la qualité du cristallin lui-même. Après 40 ans, le cristallin perd en effet de son élasticité et le point le plus rapproché dont la vision soit parfaitement nette s'éloigne progressivement d'année en année.

Les personnes souffrant d'hypermétropie sont évidemment les premières à constater les signes de la presbytie, puisque celle-ci accentue encore leur problème visuel. Les personnes myopes, au contraire, bénéficient avec la presbytie d'un phénomène de compensation qui leur permet d'enlever progressivement leurs lunettes pour lire. Mais ce va-et-vient de lunettes sur le nez est loin d'être agréable: mieux vaut porter des lunettes à double et multiple foyers.

NE PAS SE LAISSER PIÉGER

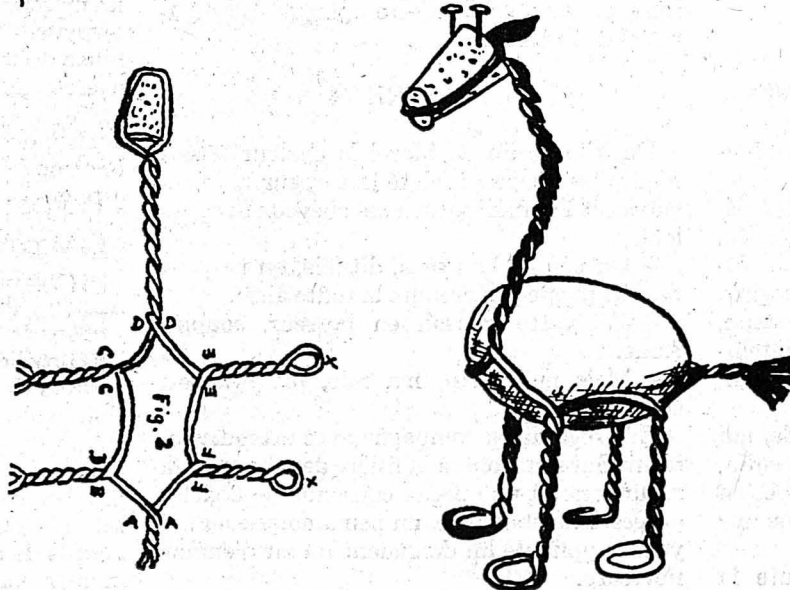
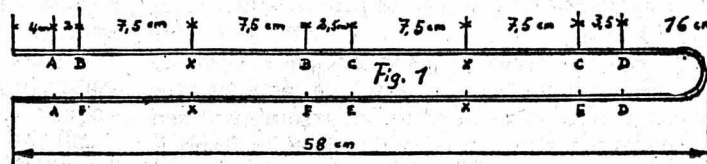
Puisque la presbytie est une évolution inéluctable de l'organe visuel, il est bien regrettable d'attendre qu'elle ait déployé ses effets néfastes pour s'en préoccuper. C'est bien avant d'avoir mal à la tête après une journée de travail, de devoir tendre les bras pour lire son journal ou de cligner des yeux pour écrire trois lignes qu'il faut songer à consulter un oculiste ou un opticien. En fait, chaque personne atteignant l'âge de 40 ans devrait penser à se soumettre volontairement à un examen de la vue. Par simple précaution et pour en avoir le cœur net.

La girafe porte-œuf

Pliez en deux une longueur de 1,16 m. de fil plastifié; marquez par de légères entailles les points de repère indiqués en fig. 1. Réunissez les deux extrémités, en les tenant fermement entre le pouce et l'index d'une main, sur les premières entailles AA; De l'autre main, tordez les 2 fils sur eux-mêmes.

bricolage

Introduisez le petit bouchon de 2-3 cm. dans la boucle X en tenant ensemble DD et tordez ces deux fils pour obtenir le cou.



troc de trucs

Le mois de septembre a bien commencé, le soleil est des nôtres, la nature s'appête à prendre des teintes merveilleuses pour composer une féérique symphonie en roux et or.

Si l'on respire encore l'après-midi, le soir en revanche a déjà adopté sa traditionnelle température «un tantinet frisquette». Une jaquette légère est supportable.

Cela vous donne-t-il pas l'envie de reprendre les aiguilles à tricoter que, comme nous probablement, vous avez abandonnées il y a plusieurs années ? Les commerçants proposent des pelotes de laine allant du blanc au noir en passant par une gamme impressionnante de verts, de rouges, de bleus, teintes vives ou douces.

En s'attelant maintenant au tricot, il vous sera possible de confectionner plusieurs pièces originales jusqu'à Noël et celles-ci constitueront des cadeaux d'autant plus appréciés qu'ils seront de votre propre réalisation.

Vous connaissez les goûts de vos enfants, de vos maris, de vos parents et de vos amis, vous saurez certainement les surprendre en leur offrant quelque chose de très personnel. Cela peut naturellement aller de la jaquette d'intérieur confortable pour Monsieur au petit pullover pour la demoiselle et à la garde-robe de poupée pour la fillette, du blouson épais avec de multiples poches pour l'ainé ou de «chouettes» chaussettes rayées pour le cadet. Et, naturellement, vous penserez aussi à vous, même s'il ne s'agit que d'une douillette écharpe ou un châle léger.

Vous pouvez faire participer vos enfants au tricotage, les garçons s'y mettent très bien. L'un d'entre eux a confectionné une espèce de tableau fort réussi et original, un autre s'est spécialisé dans les manchettes qui se glissent sur l'anse des théières pour éviter que l'on se brûle les doigts, objets qu'il apporte fièrement à ses connaissances.

Une à l'endroit, une à l'envers, tricot simple ou compliqué: c'est un passe-temps agréable, utile qui permet beaucoup de fantaisie et qui donne finalement une immense joie à celle et à celui qui le pratiquent et à ceux qui en bénéficient.

Armène

Archives de l'Etat de Berne

Suite à la retraite de l'actuel titulaire, les archives de l'Etat de Berne mettent au concours le poste de

fonctionnaire scientifique (historien/archiviste) de langue française

Conditions requises:

- Formation universitaire complète en histoire et plus particulièrement en histoire suisse. Intérêt pour l'histoire, la culture et la politique de l'Etat de Berne.
- Excellente connaissance de l'allemand, bonne connaissance du latin et de l'anglais
- Goût pour le travail au sein d'une petite équipe efficace.
- Aisance dans les relations avec les autorités, les services publics et les usagers.

Entrée en fonctions: 1er janvier 1983 ou à convenir
Traitement: selon les dispositions de la législation cantonale.

Délai d'inscription: 11 octobre 1982.

L'archiviste de l'Etat se tient à disposition pour de plus amples renseignements (031/23 94 92). Les candidatures, accompagnées des documents d'usage (curriculum vitae, photo, attestations, travaux scientifiques) doivent être adressées à l'archiviste de l'Etat de Berne, Falkenplatz 4, 3012 Berne. 05-31098

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Cours de préparation à l'examen selon article 41 LF, pour l'obtention du certificat fédéral de capacité pour mécanicien

En collaboration, les écoles de mécanique des établissements du Locle et de La Chaux-de-Fonds organisent un cycle de cours de préparation à l'examen pour l'obtention du certificat fédéral de capacité pour mécanicien. Ces cours s'ouvriront le 9 novembre 1982. Durée des cours théoriques: 490 heures réparties sur 3 ans (établissement de La Chaux-de-Fonds), à raison de 3 soirs par semaine.

Prix: Fr. 410.- par an

La formation pratique doit en principe être acquise chez l'employeur. Toutefois, un cours complémentaire de pratique est organisé (établissement du Locle) à l'intention des candidats n'ayant pas la possibilité d'exercer certaines parties du métier au cours de leur activité professionnelle.

Art. 41. Les personnes majeures n'ayant pas appris la profession selon la présente loi sont admises à l'examen de fin d'apprentissage à condition qu'elles l'aient exercée pendant une période au moins une fois et demie supérieure à celle qui est prescrite pour l'apprentissage. Elles doivent en outre prouver avoir suivi l'enseignement professionnel ou acquis les connaissances professionnelles d'une autre manière.

Inscriptions: jusqu'au 30 septembre 1982.

Renseignements auprès des secrétariats du Technicum Neuchâtelois

Le Locle, tél. 039/31 15 81

La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 34 21

LA DIRECTION



Miele

Avec Miele, à l'abri des pépins.

Maintenant, avec chaque gros appareil Miele, un parapluie original.

DEPANNAGE RAPIDE AELLEN

Congélateurs, cuisinières électriques, machines à laver, frigos, etc., de toutes marques
Numa-Droz 9,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/28 12 41,
privé 039/28 14 35 91-423

Yoga Pour
Institut Maytain *garder la forme*
rue du Collège 11
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. (039)23 88 19



TAPIS - RIDEAUX - SOLS
La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis)

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/22 11 00
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive
Publicité par annonces

Je nettoie

appartements, etc. (également ponçage, vitrifiage de parquets). Déplacement et devis gratuits.
Gary Christen, tél. 038/36 17 74 ou 24 75 03. 93-56941

J'achète

lingerie ancienne, jupons, chemises, dentelles, rideaux, fil, lin, coton, soie, vêtements rétro.
Appelez le (039) 41 34 04. 93-567



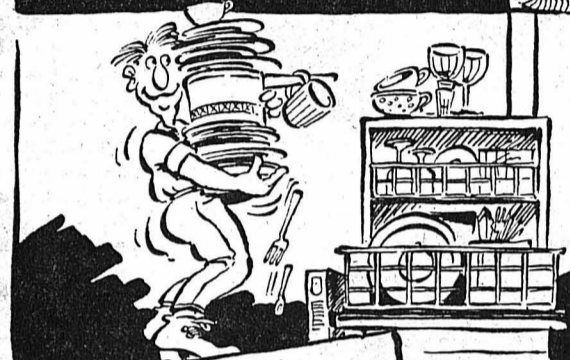
Articles de voyage
Maroquinerie
Sacs de dames
CH. Weber
12, rue Fritz-Courvoisier
Bons de fidélité
CID 53086

Avec Miele, à l'abri des pépins.



Les aspirateurs Miele

appliquent l'électronique de pointe au soin des tapis, pour un maximum d'aspiration et de ménage.



Les lave-vaisselle Miele

donnent une vaisselle étincelante et hygiénique, travaillent en silence et utilisent moins d'eau et d'énergie que le lavage à la main.



Les réfrigérateurs Miele

vous «coin de Pôle Nord» à la maison. Avec un service radio-appel 24 heures pour les congélateurs.



Les cuisinières Miele

font entrer le confort dans chaque cuisine. Cuisent et rôtissent pour les fins gourmets. Et se nettoient en un tournemain.



Les sècheurs Miele

à micro-processeurs. Pour sécher votre linge au degré près, en ménageant les fibres.

Les automates à laver Miele

lavent à fond, prennent soin du linge et du compteur électrique, comme il se doit en Suisse.

McCann

Un parapluie pour vous.

Pour vous mettre, vous aussi, à l'abri des pépins, votre spécialiste Miele vous offre maintenant un parapluie séduisant, à l'achat de chaque gros appareil Miele.

Les bons spécialistes vous fourniront des conseils détaillés sur les appareils ménagers Miele. En nous renvoyant ce coupon, vous recevrez nos prospectus en couleurs et l'adresse du revendeur Miele le plus proche.



Indiquez-nous les prospectus désirés:

- Machines à laver
- Sècheurs à linge
- Cuisinières/Fours
- Lave-vaisselle
- Aspirateurs
- Réfrigérateurs et congélateurs.

Nom/Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Miele

Miele SA, Case postale 236, 8957 Spreitenbach

92-1478



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

81 M4

52-414436



La turbulence des bas prix
avantageux. Offensive
Mitsubishi. Colt Turbo 1400
au prix de Fr. 15'590.-
seulement.

**ENEZ
L'ESSAYER !**

MITSUBISHI
MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie
automobile japonaise

Le Turbo c'est l'avenir

jugez-en vous-même sans engagement

Semaine d'essais **TURBO** du 23 au 30 septembre 1982

MITSUBISHI Colt Turbo 105 cv.
Galant Turbo 170 cv.

ainsi que la Mitsubishi Colt EL au super prix de Fr. 9990.-

au **Garage de l'Ouest** Giovanni Asticher

Agence principale SAAB - MITSUBISHI

av. Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 50 85-86

Egalement à votre disposition la super suédoise SAAB 900 Turbo

55310

AMANN & Cie S.A.

Importation de vins en gros à Neuchâtel

cherche pour son service achats/transports, une

secrétaire

de langue maternelle française pour divers travaux de cor-
respondance et de secrétariat.

Nous offrons une place stable et un travail intéressant au
sein d'une équipe dynamique.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de
certificats à la direction d'Amann & Cie S.A., Crêt-Tacon-
net 16, 2002 Neuchâtel. 87-182

Votre
journal: L'IMPARTIAL

Bureau d'affaires en ville, serait dis-
posé à mettre une

SECRÉTAIRE

à disposition, quelques heures par
semaine. Prix coûtant. Discrétion.

Faire offres sous chiffre MA 55121
au bureau de L'Impartial.

Jeune ménage habitant Crans (Valais) cherche

jeune fille ou dame

pour s'occuper de leur fille (1 année) et ac-
complir quelques tâches ménagères. Emploi à
l'année. Logement assuré.

Tél. 027/41 27 02 (Mme Straub, heures de
bureau) ou 027/41 20 36 le soir. 89-43098

PETITES ANNONCES

A vendre

CHAISE pour bébé sur roulette avec pe-
tite table pour manger, Fr. 20.-; une
roue complète avec pneu Michelin XAS
pour Opel Kadett ou Ascona, Fr. 20.-.
Tél. (039) 26 01 71 93-63062

CHAMBRE À COUCHER moderne, prix
à discuter. Tél. (032) 97 66 41. 55112

2 AQUARIUMS 160 et 200 l. avec
rampes d'éclairage. Tél. (039) 23 16 43
dès 18 h. 55314

MANTEAUX DAME Camel 40-42, ma-
rine 42-44. Tél. (039) 23 73 42 repas. 54981

MEUBLES, salon, table, armoire, divan-
lit, etc. Bas prix. Tél. (039) 23 27 02. 54886

1 POUSSETTE avec literie, 1 pousse-
pousse, divers articles. Le tout en bon
état. Tél. (039) 23 81 48 heures des res-
pas. 54885

CHAMBRE À COUCHER, en acajou,
«style empire». Tél. (039) 23 06 86. 55286

SALON complet, dont divan transfor-
mable en lit 2 places. Bon état. Tél. (039)
26 70 75. 55273

CHAÎNE Hi-Fi, Stéréo, Philips, neuve
avec garantie de fabrication. Tél. (039)
28 20 68. 55206

Demandes à acheter

KIMONO JUDO taille SSOO ou SSO
(116). Tél. (039) 23 70 75 heures bu-
reau. 55065

PIANO occasion, bon état. Tél. (038)
63 31 43 soir. 55068

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, avec bain.
Tél. (039) 23 29 85. 55217

Chiens - chats à donner

CHATON propre et vacciné. Tél. (039)
23 41 59 repas. 54959

LE LOCLE

A vendre

LIT D'ENFANT 70 x 140 cm., 1
pousse-pousse, 1 chaise-haute, 1 parc
ovale et divers, 1 téléviseur couleurs. Le
tout bas prix. Tél. (039) 31 35 24 aux
heures des repas. 91-60594

CHAMBRE À COUCHER moderne: lit
français, radio. Tél. (039) 34 11 71
heures de bureau. 91-60588

UN GRAND LIT FRANÇAIS, état de
neuf. Prix à discuter. Tél. (039)
31 81 07. 91-60590

Demandes à acheter

UNE BALANCE capacité environ 50 kg.
au plus. Bon état. Tél. (039) 31 67 44
(repas). 91-60598

Tarif réduit
70 ct. le mot (min. Fr. 7.-)
ann. commerciales
exclues

Coop City



Coop City

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre

Ouverture: lundi 13 h 30 à 18 h 30.

Mardi à vendredi

8 h à 18 h 30.

Samedi 8 h à 17 h. P

ECONOMIE

T

topo

Recherches à Hong Kong

Le rôle de la recherche n'est pas de fournir des solutions miracles, mais un ensemble de capacités, à temps.

On se souviendra qu'il y a environ six mois, avait été créé à Hong Kong un Laboratoire d'application des microprocesseurs.

Il s'agissait de mettre à la disposition des moyennes et petites entreprises notamment, des capacités de recherches et d'applications que jusque là seules pouvaient offrir de grandes maisons.

Devant le succès de ce laboratoire, le Centre de Productivité de Hong Kong (HKPC) se prépare à ouvrir de nouveaux laboratoires mais orientés ceux-ci vers les techniques de moulage pour le premier et vers les technologies de finissage des métaux, traitement de surface, etc.

Le principal conseiller du HKPC, le Dr Edmond Chan, a indiqué que le Laboratoire d'application des microprocesseurs avait réalisé plus d'une trentaine d'études durant cette première période de six mois, dont environ la moitié pour le compte de fabricants à la recherche d'avis techniques spécifiques.

La plupart au bénéfice d'entreprises employant à peu près une centaine d'ouvriers - donc moyennes - n'ayant pas les moyens de procéder elles-mêmes à leurs recherches.

Cette information confirme la justesse des buts visés par le laboratoire, qui aide à la fois les fabricants à résoudre leurs problèmes de fabrication et d'autre part à stimuler la création de nouveaux produits. La recherche n'étant pas limitée à l'industrie électronique, des études ont également été menées pour les textiles et les plastiques,

deux des principales industries de Hong Kong.

Dans la ligne des efforts consentis en vue du développement industriel en Extrême-Orient, la section de Hong Kong de l'Institut des ingénieurs de l'industrie électrique et électronique (IEEE) a organisé une conférence internationale sur le développement et l'application des circuits intégrés.

Baptisée «Tencon' 82», cette manifestation devrait regrouper plus de 600 participants du monde entier outre les spécialistes de Hong Kong.

Une quarantaine de sociétés internationales participeront pour leur part à l'exposition de produits électroniques qui se déroulera parallèlement à cette conférence du 6 au 8 décembre prochain.

Les principaux thèmes qui seront abordés au cours de cette dernière toucheront les micro-ordinateurs, les bases de données, le logiciel, la télématique, l'impact sociologique de l'informatisation.

Plus particulièrement utile à l'industrie électronique extrême-orientale, la technique VLSI - très large intégration des circuits intégrés - sera suivie avec un immense intérêt.

Au chapitre des manifestations entrant directement en concurrence avec les fabricants européens, le mois d'octobre prochain verra se dérouler: la Foire du Jouet et du Cadeau de Hong Kong, la Foire de l'Horlogerie de HK (respectivement du 6 au 8 et du 11 au 15 à l'Hôtel Miramar), la Foire «d'échantillons» de produits de consommation internationale, la Foire de l'électronique de HK (la première du 18 au 23, la seconde du 20 au 22 octobre).

Il suffit bien sûr de consulter la liste des foires spécialisées de Bâle, Zurich et Genève pour constater qu'en Suisse, nous ne sommes pas en retard.

Par contre, nous ne serions pas aussi affirmatifs en ce qui concerne l'organisation de la recherche et son financement. Les «trains de mesures à long terme» qui devraient favoriser le développement des nouvelles technologies, des régions, des entreprises, de la mobilité des travailleurs, etc., nous semblent démarrer bien lentement quand d'autres avancent très vite.

Roland CARRERA

Micro-ordinateurs japonais

Création d'une société «à service complet» à Genève

Une nouvelle société, Sumicon SA, vient d'entrer en activité à Genève, qui veut ouvrir une brèche dans le marché très convoité de la micro-informatique. Sumicon est née de l'accord entre le groupe suisse Blanc et Paiche et Sumitomo, le troisième groupe industriel japonais. La nouvelle société, compte actuellement 15 personnes. L'importation et la distribution d'ordinateurs, de matériels électroniques et le développement de logiciels japonais accompagnés d'un programme de gestion «complet» comprenant notamment la formation de l'utilisateur, une longue garantie et une assistance technique, constituent les activités essentielles assignées à Sumicon, comme l'a déclaré mardi à Berne au cours d'une conférence de presse M. Pierre Blanc, président des sociétés du groupe Blanc et Paiche.

L'initiateur de l'accord, le groupe Blanc et Paiche, est installé à Genève depuis plus de 75 ans. Il est connu en premier lieu comme l'importateur pour la Suisse des voitures Mazda. Avec un chiffre d'affaires de 210 millions de francs en 1981, il se situe au 211e rang des entreprises de Suisse et au 10e rang de celles

du canton de Genève. Il occupe 155 personnes au total. La création de Sumicon, dont le holding Blanc et Paiche contrôlera le capital avec une participation majoritaire, répond, selon M. Blanc, aux besoins de diversification du groupe. La nouvelle société compte sur un taux de croissance annuel de 50 % dans le proche avenir. Aux dires de ses dirigeants, 10.000 micro-ordinateurs d'une valeur de 5000 à 40.000 francs étaient installés en Suisse en 1981 mais le taux de saturation du marché est de 5 %.

Dans un premier temps, Sumicon veut

exercer son activité en Suisse mais un élargissement sur l'ensemble des marchés européens serait d'ores et déjà prévu. Son partenaire, Sumitomo Corporation, a également créé une société Sumicon Inc. couvrant les Etats-Unis et dont l'activité commerciale débutera au printemps prochain. Pour sa première année d'activité, la société genevoise s'est fixé comme but de vendre 500 micro-ordinateurs, à des prix variant entre 15.000 et 20.000 francs. La direction générale de l'entreprise a été confiée à un Suisse: M. Joseph E. Huber. (ats)

LN Industries: 60 licenciements à Genève

60 des 425 employés des ateliers genevois de LN Industries SA, mieux connu chez nous sous son ancien nom La Nationale SA, le plus grand fabricant de briquets de luxe de Suisse, seront licenciés d'ici la fin de l'année. Dans un communiqué, la société précise que le programme de production de briquets de luxe pour l'année 1983 accuse une chute de l'ordre de 23 % par rapport au volume de 1982.

L'entreprise constate depuis plusieurs années une régression progressive de ses carnets de commandes et ne prévoit pas, à court ou moyen terme, une reprise des ventes dans ce marché très spécialisé. La réduction de l'effectif s'inscrit donc dans le cadre de l'adaptation des structures et du personnel au niveau de production requis. L'Etat et les partenaires sociaux, ajoute le communiqué, ont été informés de cette décision.

Quelque 300.000 briquets sortent chaque année des ateliers de LN Industries à Genève (dont la raison sociale était jusqu'à l'an passé La Nationale SA). La société possède également une impor-

tante unité à Champagne (VD) où sont fabriqués des tubes de précision et des laminés-or, et qui emploie 200 personnes, ainsi qu'une petite usine en France. LN Industries produit en outre des pièces métalliques pour l'industrie de la lunetterie et des composants électroniques pour fabricants de tabac. L'usine de Champagne, déclarerait-on hier à Genève, n'est pas touchée par la restriction.

Au total, 575 personnes devraient rester en activité au début de 1983 dans les différents départements de LN Industries. A noter que cette entreprise fabrique des produits sous licence et ne vend donc rien sous sa propre marque. (ats)

Banque Nationale: recul des réserves de devises

Durant la deuxième décennie de septembre, le bilan de la Banque Nationale Suisse (BNS) a été marqué par le recul des réserves de devises de 0,2 mrd de fr. qui ont ainsi atteint le total de 24,6 mrd de fr. Comme l'indique hier la BNS dans un communiqué, cette diminution s'explique par des cessions de devises effectuées dans le cadre de transactions courantes avec des instituts d'émission.

D'autre part, les montants de nouveaux «swaps» ont légèrement dépassé ceux des opérations de ce type arrivées à terme. Le recours aux crédits traditionnels (crédits d'escompte, avances sur nantissement et correspondants en Suisse) accordés par l'institut d'émission n'a progressé que de 18 mio. de fr., indique la BNS.

Le recul de 0,3 mrd de fr. des billets en circulation à 21,6 mrd a entraîné un relèvement des disponibilités, alors que l'augmentation de 57 mio. à 1,7 mrd des autres engagements à vue retirait des liquidités du marché. A la suite de ces variations, les avoirs en compte de virements ont progressé de 0,2 mrd pour atteindre 6,9 mrd de fr. (ats)

Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	14.982	21.982
Gasoil	301.-	303.-
Super	369.-	369.-
Normale	347.-	347.-
Bâle (F.S./T)		
Gasoil	668.-	660.-
Super	785.-	803.-
Normale	760.-	778.-
Produits pétroliers au détail		
(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.35	1.35
Normale	1.31	1.31
Diesel	1.32	1.32
Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	72.30 % lit.	72.30 % lit.
2000 à 5000 l.	79.- % kg	79.- % kg
5000 à 8000 l.	78.- % kg	78.- % kg
8000 à 11000 l.	77.- % kg	77.- % kg
Bois de cheminée	19.50 le sac	19.50 le sac
Briquettes (pq 25 kg)	56.50 % kg	56.50 % kg
Anthracite	77.50 % kg	77.50 % kg
CICA + Groupement des marchands		

Un label protégé pour les produits de l'agriculture biologique

«Bio», un mot à la mode, un argument publicitaire qui, bien souvent, rend le consommateur perplexé. Comment être sûr qu'un produit annoncé comme tel provient bel et bien de l'agriculture biologique? Consciente du problème, l'Association des groupements de producteurs biologiques suisses vient de créer un label protégé pour les produits de l'agriculture biologique. Cette marque déposée a été présentée lors d'une conférence de presse qui avait lieu mardi à Zurich. Elle pourra être apposée sur des produits cultivés selon le cahier des charges mis au point par l'association. (ats)

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 17.9.82) (B = cours du 21.9.82)

NEUCHÂTEL	
Cr. Fonc. Ne.	720 715
La Neuchâtel.	470 470
Cortaillood	1000 1000
Dubied	111 106
HORS BOURSE	
Roche b/jce	62750 62500
Roche 1/10	6300 6225
Asug	25 30
Galenica b.p.	267 267
Kuoni	4100 4000
Astra	-09 -10
ACTIONS SUISSES	
B. Centr. Coop.	700 690
Swissair p.	642 642
Swissair n.	580 575
Bank Leu p.	2975 2975
UBS p.	2760 2735
UBS n.	510 500
SBS p.	273 274
SBS n.	200 198
SBS b.p.	219 221
C.S. p.	1580 1575
C.S. n.	307 310
BPS	985 955
BPS b.p.	95.50 92
Adia Int.	1440 1440
Elektrowatt	2365 2370
Holder p.	567 560
Interfood B	5000 4875
Landis B	735 740
Motor col.	465 450
Moeven p.	2350 2350
Buerhle p.	910 900
Buerhle n.	218 208
Buerhle b.p.	215 215
Schindler p.	1450 1460
Bâloise n.	590 590
Rueckv p.	5950 6025
Rueckv n.	2740 2770
W'thur p.	2675 2670
Achat 100 DM Devise	
	85.20

W'thur n.	1575	1560	Honeywell	176.-	177.50
Zurich p.	14300	14300	Inco ltd	21.-	20.75
Zurich n.	8500	8500	IBM	158.-	159.-
Atel	1330	1350	Litton	96.25	95.-
BBC I-A-	850	850	MMM	138.-	138.50
Ciba-gy p.	1240	1225	Mobil oil	54.75	53.25
Ciba-gy n.	582	584	Owens-Illin.	54.25	53.50
Ciba-gy b.p.	1015	1005	Pepsico Inc	94.-	95.-
Jelmoli	1415	1405	Pfizer	143.50	144.-
Hermes p.	205	215	Phil Morris	122.-	117.-
Globus p.	1960	1960	Phillips pet	63.25	63.-
Roche 1/10	3400	3365	Proct Gamb	207.50	210.-
Nestlé n.	2110	2100	Rockwell	82.25	85.25
Sandoz p.	3950	3900	Schlumberger	79.25	80.25
Sandoz n.	1470	1465	Sears Roeb	49.25	50.-
Sandoz b.p.	556	555	Smithkline	156.50	159.-
Alusuisse p.	415	416	Sperry corp	51.75	51.25
Alusuisse n.	137	133	STD Oil ind	92.25	93.75
Sulzer n.	1525	1500	Sun co inc	70.-	68.75
ACTIONS ÉTRANGÈRES					
A	B	A	B		
Abbott Labor	77.25	77.-	Xerox	74.75	74.50
Aetna LF cas	78.-	77.25	Zenith radio	24.75	24.25
Alcan alu	50.-	48.25	Akzo	20.-	20.25
Amx	47.50	46.50	Amro Bank	28.75	29.75
Am Cyanamid	65.-	65.-	Anglo-am	26.-	25.-
ATP	119.-	118.50	Amgold	160.50	157.50
Atl Richf	92.-	93.75	Mach. Bull	8.-	8.50
Baker Intl. C	48.-	46.25	Cons. Gold I	17.25	16.-
Baxter	99.-	92.-	De Beers p.	11.-	10.75
Boeing	49.75	49.-	De Beers n.	10.75	10.75
Burroughs	80.-	75.50	Gen. Shopping	415.-	440.-
Caterpillar	89.25	86.50	Norsk Hyd n.	90.-	88.50
Citicorp	55.-	54.75	Phillips	19.50	19.75
Coca Cola	86.75	87.-	Rio Tinto p.	15.25	15.-
Control Data	65.50	66.-	Robeco	169.50	169.50
Du Pont	77.-	78.25	Rolinco	166.-	166.-
Eastm Kodak	182.-	182.50	Royal Dutch	69.25	68.75
Exxon	60.75	60.25	Sanyo electr.	3.30	3.30
Fluor corp	40.-	40.50	Aquitaine	32.25	33.-
Gen. elec	162.-	161.-	Sony	27.75	26.-
Gen. Motors	103.-	103.-	Unilever NV	124.50	129.-
Gulf Oil	68.75	69.50	AEG	27.50	26.75
Gulf West	30.50	30.50	Basf AG	99.25	99.75
Halliburton	56.50	55.25	Bayer AG	98.75	98.-
Homestake	79.-	76.50	Commerzbank	103.50	102.50

Achat 100 FF Devise 29.80

BOURSE

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.09	2.21
1 \$ canadien	1.68	1.80
1 £ sterling	3.45	3.80
100 fr. français	29.-	31.50
100 livres	-14	-1650
100 DM	83.75	86.75
100 fl. hollandais	76.50	79.50
100 fr. belges	4.10	4.50
100 pesetas	1.70	2.-
100 schilling autr.	12.-	12.40
100 escudos	1.90	2.70
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.1250	2.1550
1 \$ canadien	1.7250	1.7550
1 £ sterling	3.62	3.70
100 fr. français	29.80	30.60
100 livres	-1480	-1560
100 DM	85.20	86.-
100 yen	-7975	-8225
100 fl. hollandais	77.60	78.40
100 fr. belges	4.40	4.48
100 pesetas	1.86	1.94
100 schilling autr.	12.08	12.20
100 escudos	2.30	2.50
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	425.-	428.-
Lingot	29150.-	29400.-
Vreneli	180.-	190.-
Napoléon	179.-	191.-
Souverain	208.-	220.-
Double Eagle	960.-	1025.-
CONVENTION OR		
22.9.1982		
Plage		29500.-
Achat		29100.-
Base argent		630.-

Achat 1 \$ US Devise 2.1250

Daimler Benz	289.50	290.-	Mobil corp	25%	25%	Eisai	835	837
Degussa	197.-	196.-	Owens Ill	25%	25%	Fuji Bank	500	500
Deutsche Bank	217.50	221.-	Pac. gas	27.-	27%	Fuji photo	1380	1410
Dresner BK	107.-	105.50	Pepsico	44%	46.-	Fujisawa pha	1360	1380
Hoechst	97.-	95.50	Pfizer inc	66%	68%	Fujitsu	844	861
Mannesmann	120.-	120.-	Ph. Morris	55%	57%	Hitachi	627	632
Mercedes	263.-	261.-	Phillips pet	29%	30%	Honda Motor	750	740
Rwe ST	155.-	156.50	Proct. & Gamb.	98.-	100.-	Kangafuchi	264	260
Schering	257.-	254.-	Rockwell int	39.-	40%	Kansai el PW	925	933
Siemens	214.-	213.-	Sears Roeb	23%	23%	Komatsu	480	485
Thyssen AG	73.25	71.50	Smithkline	73%	74%	Makita elect.	740	745
VW	121.-	119.50	Sperry corp	23%	24%	Marui	872	866
NEW YORK								
	A	B						
Aetna LF & CASX	36%	36%	Union Carb.	48%	50%	Matsush el I	1100	1100
Alcan	23%	23%	Uniroyl	7%	7%	Matsush el W	470	472
Alcoa	27%	27%	US Gypsum	38%	38%	Mitsub. ch. Ma	220	220
Amx	21%	22%	US Steel	18%	19.-	Mitsub. el	273	277
Att	55%	56%	UTD Technol	48%	48%	Mitsui co	295	299
Atl Richfld	42%	45%						

Voici comment économiser activement:

Chanterelles

Offre spéciale 22.9-28.9



boîte de 190 g (Eg = 110 g) **3.80** au lieu de 4.50

Eg (100 g = 3.45,5)

Toutes les sauces en sachets

Multipack 22.9-5.10

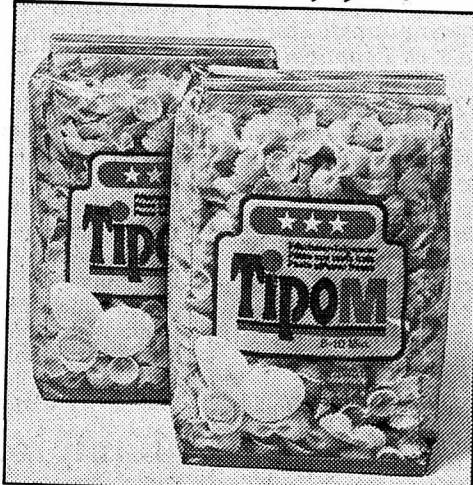


-.15 de moins par sachet dès l'achat de deux sachets au choix

Exemple:
Sauce chasseur 45 g
-.85 au lieu de 1.-

Pâtes aux œufs frais Tipo M Papillons

Multipack 22.9-5.10

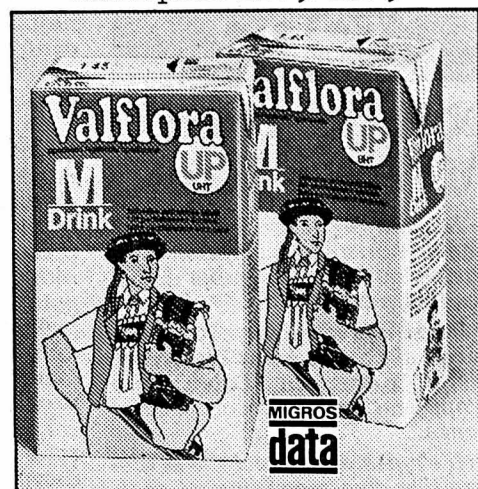


paquet de 500 g, 1.40
2.20 au lieu de 2.80

(100 g = -.22)

M-Drink UP Valflora

Multipack 22.9-28.9



brique de 1 litre, 1.45
2.60 au lieu de 2.90

2 litres

Cake tyrolien

Offre spéciale 22.9-25.9

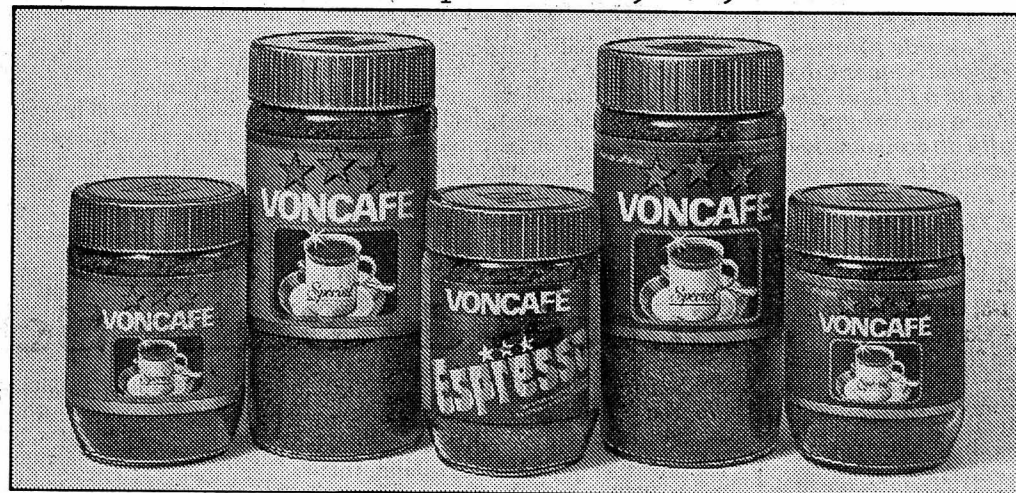


340 g **2.70** au lieu de 3.30

(100 g = -.79,4)

Voncafé*** café soluble, lyophilisé

Offre spéciale 22.9-28.9



bocal de 100 g **-.80** de moins bocal de 200 g **1.60** de moins

Extrait de café 100% pur. Voncafé***, 100 g 4.20 au lieu de 5.-, 200 g 8.- au lieu de 9.60
Voncafé sans caféine***, 100 g 4.70 au lieu de 5.50, 200 g 9.- au lieu de 10.60
Voncafé Espresso***, 100 g 4.70 au lieu de 5.50, 200 g 9.- au lieu de 10.60

Filets Gourmet à la provençale

Offre spéciale 22.9-28.9



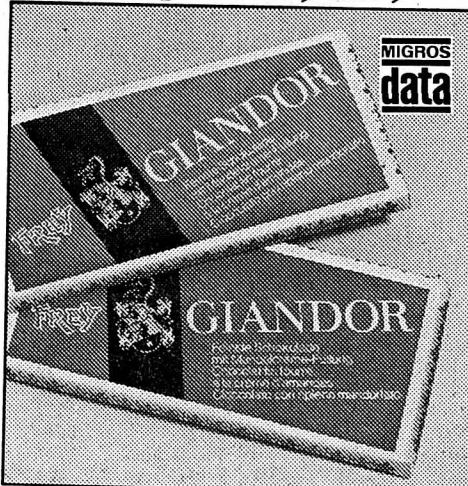
paquet de 400 g **4.-** au lieu de 4.90

(100 g = 1.-)

préparés avec du cabillaud surgelé sitôt pêché

Chocolat suisse de qualité Giandor

Multipack 22.9-28.9



tablette de 100 g, 1.20
2.- au lieu de 2.40

2 tablettes

Hopp et Tambour

Offre spéciale 22-28,9.



flacon de 850g **2.10** au lieu de 2.60 flacon de 1,1 kg **2.30** au lieu de 2.80

(100 g = -.24')

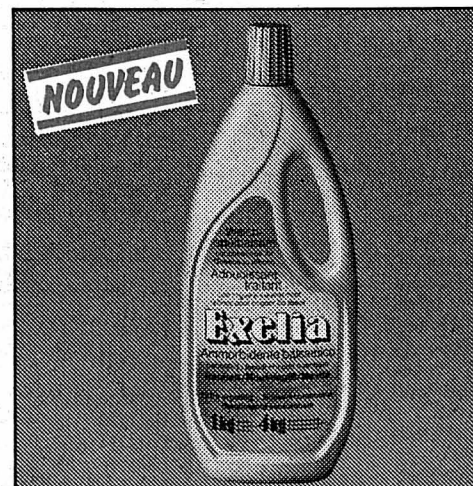
(1 kg = 2.09)

Produit de nettoyage universel, extra-doux.

Produit de nettoyage à l'ammoniaque.

Exelia

Offre spéciale 22-28,9.



flacon de 1 kg **3.50** au lieu de 5.-

Adoucissant traitant super-économique pour le linge.

Votre fiche-économies (à remplir et à emporter)

Quantité	Produit	économie sur chaque
	Chanterelles, boîte de 190 g	-.70
	* Sauces en sachets	-.15
	* Papillons, pâtes aux œufs frais Tipo M, 500 g	-.30
	* M-Drink UP/UHT Valflora, brique de 1 l	-.15
	Cake tyrolien, 340 g	-.60
	Voncafé***, bocal de 100 g	-.80
	Voncafé***, bocal de 200 g	1.60
	Filets Gourmet à la provençale, surg., 400 g	-.90
	* Chocolat Giandor, 100 g	-.20
	Produit de nettoyage universel Hopp	-.50
	Produit de nettoyage sur-puissant Tambour	-.50
	Adoucissant traitant concentré Exelia	1.50

* en Multipack

Vous économisez!

Pas d'augmentation du prix des yogourts Migros

MIGROS



SPORTS

Championnat d'Europe des Nations de football Le véritable coup d'envoi est donné aujourd'hui

Déjà, le «Mundial» appartient au passé. L'avenir immédiat, c'est le championnat d'Europe par nations, dont le tour final se déroulera en 1984 en France.

Outre la France, qualifiée d'office en tant que nation organisatrice, les 32 autres nations ont été réparties en sept groupes éliminatoires, les vainqueurs accéderont au tour final (deux poules à quatre).

Plusieurs matchs ont déjà été disputés, mais le véritable coup d'envoi sera donné aujourd'hui, mercredi. Cinq rencontres figureront au programme de ce 7e championnat d'Europe par nations. Hollande - Eire (groupe 7) retient l'attention, parce que les deux formations viennent de s'affronter en éliminatoire pour le «Mundial», où les deux ont dû plier l'échine devant Belges et Français. A Dublin, l'Eire s'était imposée 2-1, à Rotterdam, un nul (2-2) avait sanctionné le débat. Dans le match d'ouver-

ture de ce groupe, les Néerlandais viennent tout juste d'obtenir un pénible 1-1 en Islande. Il révent évidemment de se reprendre.

RENCONTRES INTÉRESSANTES

Deux formations britanniques, l'Angleterre et le Pays de Galles, affronteront des Nordiques, respectivement le Danemark (groupe 3) et la Norvège (groupe 4). Les Anglais entament une nouvelle ère, celle de Brian Robson, qui avait fait il y a deux ans, d'Ipswich

Town, la plus attrayante équipe d'Europe du moment.

L'Autriche (dans le groupe 6), attend en favorite la venue de l'Albanie.

Le Portugal (groupe 2) s'en ira à Helsinki. La Finlande paraît en progrès, elle ne vient de s'incliner que par 3-2 devant la Pologne en match amical.

Figurera à l'affiche de ce mercredi soir, un autre match amical très intéressant opposant l'Allemagne et la Belgique, deux protagonistes du «Mundial» pour une rentrée attendue. Si Derwall composera sans Hrubesch, Magath et Breitner (qui ont déclaré leur «retraite» de l'EN), ni Kaltz (hors de forme), la Belgique se passera des services du Servettien Michel Renquin («le sélectionneur Thys ne m'a même pas donné de ses nouvelles»). (si)



Les Allemands seront-ils aussi heureux, ce soir, sur la pelouse du stade olympique de Munich après leur match contre la Belgique? (Bélin AP)

Programme de l'équipe nationale Encore deux rencontres...

Paul Wolfisberg et la commission de l'équipe nationale ont définitivement fixé les dernières modalités du camp d'entraînement avant le déplacement en Belgique. Ce camp réunira les joueurs de «Suisse A» et des «moins de 21 ans», à Immensee (SZ). Les joueurs se retrouveront vendredi, 1er octobre, à 10 heures, au Hardturm, d'où le déplacement s'effectuera en car dans la localité schwytoise. Les joueurs seront libérés dimanche après-midi, 3 octobre.

Dans le cadre de ce séjour en Suisse centrale, deux rencontres de préparations sont prévues, le samedi, 2 octobre au stade de l'Allmend, à Zoug: 16 h. 15 Suisse «moins de 21 ans» - FC Zoug, et 18 h.: Suisse «A» - SC Zoug, toutes deux, équipes de première ligue.

La liste des joueurs suisses sélectionnés sera établie lundi 27 septembre. (si)

Coupe neuchâteloise de football Test intéressant pour Le Locle

On met les bouchées doubles dans le camp loclois en ce mois de septembre. Après le championnat on passe sans transition à la Coupe neuchâteloise, qui comme l'on sait sert de qualification à la Coupe de Suisse de la prochaine saison.

Ainsi donc mercredi soir à 20 heures au Stade des Jeanneret nouvelle confrontation entre les Loclois et les gars de Cortaillod qui rêvent de revanche après leur récente défaite en championnat.

Cette rencontre de coupe se présente donc dans d'autres conditions que le match de championnat récent. Les chances sont égales. Aux Loclois de profiter de leur excellente forme actuelle pour s'assurer la qualification. Mas

Dans le Jura

Juniors D: Mâche - USBB 5-0; La Rondinella - Bienne 2-1; Montfaucon - Moutier a 0-14; Tavannes - Lamboing 1-1; Courroux - Delémont a 0-13; Vicques - Moutier b 7-1; Courfaivre - Courgenay 8-0; Delémont b - Courtételle 0-7; Alle - Fontenais 0-11; Boncourt - Porrentruy 1-6; Aurore - Bienne 4-2.

Juniors E: Gruntern - Nidau 11-0; Perles - Bienne a 1-5; Orpond - Bienne b 0-3; Saignelégier - Corgémont 0-9; Tramelan - Reconvilier 2-1; Court - Courfaivre a 30-0; Moutier - Delémont b 1-1; Courtételle - Delémont a 1-3.

Coupe des vétérans de l'AJF

Résultats du tour éliminatoire: Bonfol - Saignelégier 1-4; Bassecourt - Tavannes 3-0 (forfait); Reuchette - Porrentruy 0-1; Courtételle - Fontenais 0-3; Courfaivre - Delémont a 6-2; Chevenez - Saint-Imier 2-5; Bévillard - Courtelary 2-1. (comm)

2e Fête jurassienne d'athlétisme 150 concurrents au rendez-vous

Samedi à Moutier, l'Association jurassienne d'athlétisme en collaboration avec le Centre d'athlétisme de Moutier a mis sur pied la 2e Fête jurassienne d'athlétisme qui a connu un beau succès malgré quelques gouttes de pluie. Plus de 150 athlètes ont participé à ces jours qui se sont déroulées dans un excellent esprit sportif. (kr)

RÉSULTATS

DAMES

Ecolières (80 m., longueur, balle 200 gr.): Isabelle Zuber, SFG Bassecourt, 189 points.

Cadettes A (100 m., longueur, poids, hauteur, 800 m.): 1. Liengme Marie-Jeanne, 66, CA Courtelary, 3109 points; 2. Ackermann Carole, 67, CC Delémont, 2780 points; 3. Rohrbach Valérie, 67, CA Moutier, 2540 points.

Cadettes B (100 m., longueur, poids,

800 m.): 1. Petermann Sarah, 68, SFG Bassecourt, 2181 points.

Juniors (100 m., longueur, poids, hauteur, 800 m.): 1. Tauriello Anna, 65, SFG Bassecourt, 2641 points; 2. Boruat Corinne, 64, SFG Chevenez, 2536 points; 3. Châtelain Christine, 65, SFG Saint-Imier, 2355 points.

Actives (100 m., longueur, poids, hauteur, 800 m.): 1. Lachat Françoise, 62, SFG Vicques, 3119 points; 2. Châtelat Isabelle, 60, SFG Vicques, 2554 points; 3. Varrin Régina, 55, CA Courtelary, 2306 points.

MESSIEURS

Ecoliers (80 m., longueur, poids, 1000 m.): 1. Vallat Dominique, 69, SFG Bassecourt, 269 points.

Cadets B (100 m., longueur, poids, longueur, 1000 m.): 1. Guerdat Alain, 67, SFG Bassecourt, 2339 points.

Cadets A (100 m., longueur, poids, hauteur, 1000 m.): 1. Willemin J.-Charles, 66, SFG Bassecourt, 2670 points; 2. Monnot Stéphane, 65, SFG Bassecourt, 2603 points; 3. Guélat Denis, 65, SFG Courtedoux, 2453 points.

Juniors (100 m., longueur, poids, hauteur, 1000 m.): 1. Erard Philippe, 63, SFG Bassecourt, 3092 points; 2. Laville Didier, 64, SFG Courtedoux, 1813 points; 3. Coullery Pierre, 64, SFG Bassecourt, 1789 points.

Seniors (100 m., longueur, poids, hauteur, 1000 m.): 1. Guerdat André, 49, SFG Bassecourt, 2396 points; 2. Zuber J.-Jacques, 45, CC Delémont, 2034 points; 3. Gygax Walti, 32, SFG Vicques, 1013 points.

Actifs (100 m., longueur, poids, hauteur, 1000 m.): 1. Niderhäuser Fabien, 61, CA Courtelary, 2919 points; 2. Zingg Pierre, 55, SFG Bassecourt, 2844 points; 3. Rohrer Roger, 60, SFG Saint-Imier, 2796 points; 4. Wütrich J.-Willy, 58, CA Courtelary, 2714 points; 5. Guélat Gérard, 61, SFG Bassecourt, 2710 points.

Championnat suisse de LNB de badminton Des débuts chauds-fonniers très difficiles

● LA CHAUX-DE-FONDS - MOOSEDORF 2-5

Décidément, ce début de championnat est très difficile pour La Chaux-de-Fonds. Dans les deux premiers tours, elle affrontait les deux meilleures formations de ce championnat et chaque rencontre s'est soldée par une défaite. Il semblerait, au vu de ces résultats individuels, qu'avec un peu plus de «rage de vaincre» et un peu de réussite, le bilan serait moins lourd.

Les deux matchs livrés par De Paoli (A2) ont apporté autant de victoires pour l'équipe. Dans son simple, il se mesurait à M. Althaus (A8). Ce fut un match de courte durée. On s'efforçait de terminer rapidement les points par de violents smashes. A ce jeu, P. De Paoli fit moins d'erreurs et démontra un retour en forme prometteur.

Associé à Mlle Kraenzlin dans le double mixte, ils n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires et l'emportèrent facilement.

7e Tour pedestre du Val Terbi Succès de Blaise Schull

Organisé par la SFG de Montsevelier, le 7e Tour du Val Terbi a confirmé l'excellente renommée de cette compétition de course à pied. Ce sont en effet pas moins de 450 concurrents qui ont sillonné samedi dernier les routes du Val Terbi.

C'est au milieu du village de Montsevelier que l'imposant peloton a été libéré. D'emblée, le Jurassien Blaise Schull fit la démonstration de ses ambitions et s'installa dès lors au commandement. Au fil des kilomètres, les favoris procédèrent à une élimination par l'arrière. A mi-parcours, seuls Pierre Basler de Liestal - le vainqueur de l'année dernière -, Pierre Horisberger de Bienne et Ernest Luscher d'Oberentfelden avaient réussi à se maintenir dans la foulée du gendarme de Courrendlin. Dans le village de Courrendlin le duo Schull-Horisberger avait quelque peu distancé Basler. Tout se joua alors dans l'escalade de la côte de «La chapelle» où Blaise Schull bâtit son succès. Décramponnant son camarade d'échappée, le Jurassien s'envola vers une victoire des plus méritées. Quant à Basler, il termina très fort et refit son retard sur Horisberger. Le vainqueur de l'édition précédente termina à 19 secondes de Schull et Horisberger à 30 secondes. S'agissant des athlètes jurassiens autres que Schull, il faut relever le 12e rang de Jean-Claude Kottelat (Mer-

«LA PEUR DE GAGNER»

Aussi bien Ging (grippé) que Tripet (blessé) ont poussé respectivement T. Althaus (A13) et B. Schöni à la limite des trois sets mais dans des conditions différentes.

L'état de santé de Ging ne lui permettait pas de résister durant toute la longueur du match et c'est logiquement qu'il s'inclinait. Tripet commençait sur un rythme endiablé et menait par 8-0. Dès cet instant il se mit à faire des erreurs dues en partie à une blessure au

pied. Trop tendu par l'importance de son match, Tripet devra par la suite pouvoir se décontracter pour jouer sur sa réelle valeur.

Milles Gretillat et Kraenzlin progressent gentiment. Elles connaîtront certainement la victoire lors des prochaines sorties. Elles seront confrontées à des joueuses de force pratiquement égale et pourront à ces occasions apporter des points précieux à toute l'équipe. Elles le démontreront peut-être déjà samedi prochain lors des quarts de finale de la Coupe de Suisse.

Simple messieurs: P. De Paoli - M. Althaus 15-8, 15-8; E. Ging - T. Althaus 15-9, 12-15, 5-15; J. Tripet - B. Schöni 14-17, 18-13, 11-15.

Dames: S. Gretillat - S. Lüthi 5-11, 2-11.

Doubles messieurs: Ging-Tripet - Althaus-Althaus 7-15, 2-15.

Dames: Kraenzlin-Gretillat - Kaufmann-Lüthi 5-15, 10-15.

Mixte: De Paoli-Kraenzlin - Schöni-Kaufmann 15-11, 15-3.

CLASSEMENT

	J	G	P	Pt
1. Moosedorf	2	2	0	5
2. Olympic Lausanne	2	2	0	5
3. Berne	2	1	1	4
4. Neuchâtel	2	1	1	2
5. Uni Bâle	2	0	2	1
6. La Chaux-de-Fonds	2	0	2	1

(Une victoire par 7-0 ou 6-1 rapporte 3 points et 0 à l'adversaire. Une victoire par 5-2 ou 4-3 rapporte 2 points et 1 à l'adversaire). (eg)

Basketball

Tournoi anniversaire du Val-de-Ruz - Basket

En 1972, une dizaine de «mordus» fondaient à Cernier le Val-de-Ruz-Basket. Présidée actuellement par M. Claude Sunier de Savagnier, cette société a décidé de marquer cet événement en organisant dernièrement un grand tournoi qui a réuni 25 équipes au total dont cinq formations étrangères.

Samedi se sont déroulés les matchs des cadettes et des minis alors que dimanche se sont disputés les tournois cadets et seniors. Pontarlier s'est taillé la part du lion en remportant deux victoires dont le tournoi seniors. (m)

Résultats, cadettes: 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Val-de-Ruz I; 3. Val-de-Ruz II. **Minis:** 1. Fleurier; 2. La Chaux-de-Fonds; 3. Val-de-Ruz II. **Cadets:** 1. Pontarlier I; 2. Bienne; 3. Val-de-Ruz. **Seniors:** 1. Pontarlier; 2. Dannemarie; 3. Kingersheim; 4. Val-de-Ruz; 5. Yverdon.

Annulation du pari trio Mises remboursées

A la suite de l'annulation de la course trio/quart suisse du lundi 20 septembre 1982, les mises seront remboursées par les dépositaires dès le jeudi 23 septembre 1982. (si)

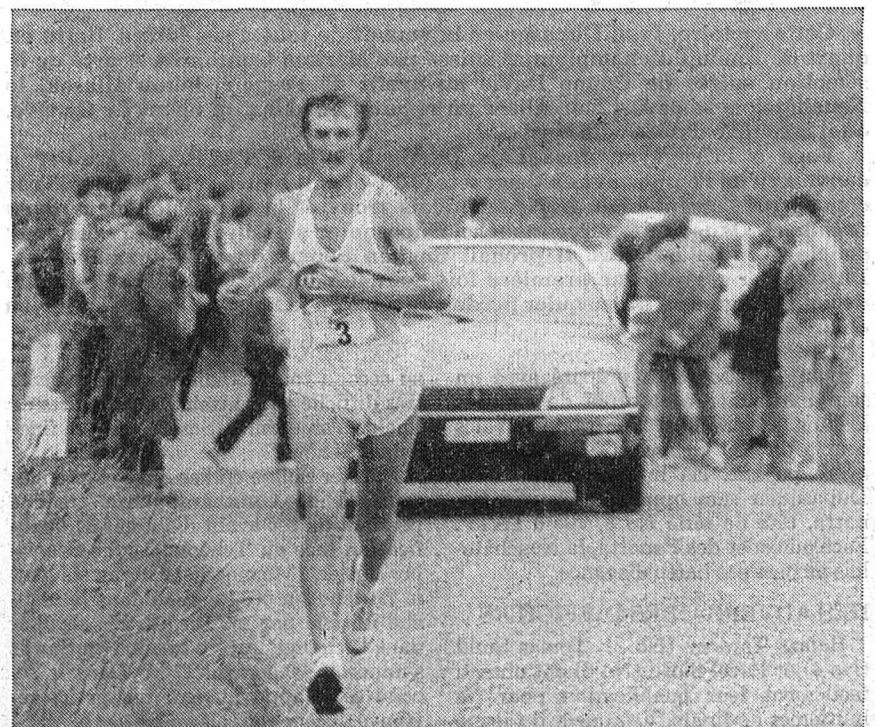
● Le Mexicain Rafael Limon a conservé à Los Angeles son titre de champion du monde des poids super-plume (version WBC), en battant, par k.o. technique après 2'33" de combat au septième round d'un affrontement prévu en 15 reprises, son adversaire sud-coréen Chung Il Choi. (si)

A Automobilisme

Slalom de Lignières Neuchâtelois bien classés

L'avant-dernière manche de la Coupe de Suisse des slaloms s'est déroulée samedi à Lignières. Dans le groupe N (de 1300 à 1600 cmc) Paul Clément de Colombier a décroché la troisième place alors que Benoit Ruedin de Cressier a pris la sixième place. Maurice Dubois des Ponts-de-Martel a pour sa part terminé 5e du groupe B (de 1300 à 2000 cmc). Enfin, le Chaux-de-Fonnier Jean-Bernard Claude a signé le 4e meilleur temps en groupe A (1300 à 1600 cmc). (imp)

Suite des informations sportives ► 12



Le Jurassien Blaise Schull, vainqueur du Tour du Val Terbi.

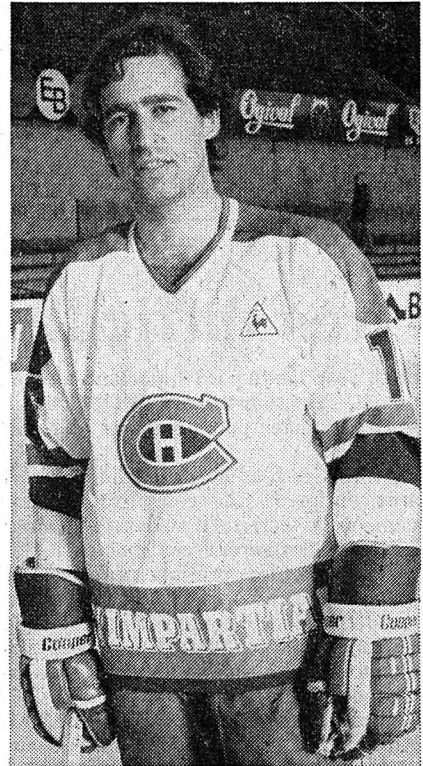
SPORTS

Dernière rencontre de préparation du HC La Chaux-de-Fonds Nette victoire pour un engagement minimum

● LA CHAUX-DE-FONDS - VILLARS 7-1 (2-1; 3-0; 2-0)

Contrairement au match nul il y a un peu plus d'un mois dans la station vaudoise (4-4), le HC La Chaux-de-Fonds, pour son dernier match de préparation avant le championnat qui débutera samedi, a remporté une nette victoire hier soir aux Mèlèzes. Le succès obtenu par la troupe de Christian Wittwer ne souffre d'aucune discussion. Villars n'a jamais été en mesure d'inquiéter la formation neuchâteloise qui, et cela se comprend, ne s'est jamais engagée à fond, a tenu à préserver ses forces et surtout à éviter toute blessure.

Cette tactique a d'ailleurs quelque peu nuit à la qualité de la rencontre qui fut d'un niveau très moyen.



Freddy Marti auteur du quatrième but chaux-de-fonnier. (photo Schneider)

La Chaux-de-Fonds: Lemmenmeier; Gobat, Amez-Droz; Bergamo, Wiesmann, Wittwer; Dubois, Shier; Neinger, Mac Farlane, Niederhauser; Kübler, Caporosso; Tschanz, Marti, Piller.

Villars: Croci-Torti; Beer, Boucher; Riedi, Rochat, Zarri; Knobel, Ronchi; Rabel, Hauenstein, Crittin; Turrian; Ramirez, Inhatissin, Giroud.

Arbitres: MM. Singy et Aubry.
Buts: 13' Dubois (Niederhauser) 1-0; 15' Piller (Amez-Droz) 2-0; 18' Boucher 2-1; 29' Mac Farlane (Dubois) 3-1; 37' Marti (Piller) 4-1; 38' Shier 5-1; 47' Wittwer (Bergamo) 6-1; 56' Shier (Piller) 7-1.

Pénalités: 3x2' contre La Chaux-de-Fonds et 7x2' contre Villars.

Notes: 320 spectateurs. La Chaux-de-Fonds joue sans Switalski, malade.

Le HC La Chaux-de-Fonds n'a jamais rencontré une vive opposition, à l'exception du début de partie. Les Neuchâtelois ont en effet connu quelques difficultés à se mettre en jambe. Et il a fallu attendre la 12e minute pour assister à l'ouverture du score par Dubois. Deux minutes plus tard, après avoir magnifiquement trompé le gardien vaudois, Piller doubla la mise avant que Boucher, de loin le meilleur élément de son équipe, ne réduise le score. Menant par 2 à 1 au début de la seconde période, les Neuchâtelois firent alors cavalier seul. Logique-

ment, ils aggravèrent le score par Mac Farlane, Marti et Shier s'assurant de même un succès amplement mérité.

Les vingt dernières minutes ne furent qu'une simple formalité au cours desquelles Christian Wittwer procéda à quelques essais en intégrant Caporosso au sein de la troisième ligne d'attaque en lieu et place de Piller.

Cette rencontre n'a pas permis de tirer de nouveaux enseignements. Elle a simplement démontré une fois de plus que

les Neuchâtelois possédaient en ce début de saison une condition physique remarquable, fruit d'une excellente préparation, et un enthousiasme qui a souvent fait défaut ces dernières années. Deux atouts qui peuvent permettre au HC La Chaux-de-Fonds d'atteindre ses objectifs et d'obtenir d'excellents résultats. Peut-être déjà samedi contre Sierre, l'un des favoris de ce championnat 1982-1983 avec Berne et Lausanne!

Michel DERUNS

Sous le toit de la patinoire d'Erguel Une défaite sans appel

● SAINT-IMIER-KLOSTERSEE 3-11 (1-5, 1-3, 1-3)

Les Allemands de Klostersee n'ont pas entrepris le voyage en Erguel pour rien. Et le score est là pour appuyer cette affirmation. Supérieure dans tous les domaines, cette formation de première ligue allemande a survolé la rencontre. Jamais Saint-Imier n'a donné l'impression de pouvoir faire illusion. Accusant de sérieuses lacunes, notamment en patinage, les Vallonniers se sont trop vite essouffés à courir après un adversaire insaisissable. Tenir de grands propos sur cette rencontre ne servirait à rien, la différence entre les deux phalanges se trouve parfaitement résumée dans le résultat final. Saint-Imier est donc encore bien loin de sa forme optimale. Certes l'échec de la première rencontre de championnat n'est fixée qu'au 13 octobre. A cette occasion Saint-Imier accueillera le HC Le Locle. Mais tout de même...

Saint-Imier: Monachon, Wittmer, Boehlen; Deruns, Gaillard, Stauffer; Leuenberger, Vallat; Perret, Houriet, Nicklès; Russon, Droz, Dupertuis; Schaffroth.

Klostersee: Stürzer, Renzer, Piki, Quennan, Sasjadvolk, Santes, Riedel, Reidberger, Pollinger, Zeller, Mac Guinness, Kefer, Stalder, Saisrainer, Zimmermann, Kottner.

Arbitres: MM. Luthi et Grossenbacher.

Notes: patinoire d'Erguel: 100 spectateurs. Saint-Imier sans Sobel (service militaire).

Buts: 5e Sasjadvolk 0-1, 6e Perret 1-1, 9e Kiefer 1-1, 11e Mac Guinness 1-3, 15e Quennan 1-4, 15e Santes 1-5, 22e Stalder 1-6, 26e Saisrainer 1-7, 37e Nicklès 2-7, 39e Riedel 2-8, 45e Piki 2-9, 46e Zimmermann 2-10, 50e Houriet 3-10, 52e Saisrainer 3-11.

N. C.

En match amical aux Charmilles

La raison du plus fort...

● SERVETTE - FC BARCELONA 1-4 (1-1)

Malgré l'absence de huit titulaires de son onze habituel, le FC Barcelona, vainqueur de la Coupe des vainqueurs de coupe la saison passée, a remporté un succès fort net aux Charmilles, aux dépens du FC Servette, dans une rencontre amicale.

Pour leur part, les «grenat» déploieraient l'absence de leur international belge, Michel Renquin, ainsi que de leur meneur de jeu, Lucien Favre (tous deux blessés).

A la pause, Diego Maradona, fiévreux, ne réapparut plus. Mais l'Argentin, au cours des 45 premières minutes, n'avaient pas déçu ses partisans. A maintes reprises, il soulevait les applaudissements des 14.000 spectateurs par ses exploits techniques. Son but, en particulier, fut un chef d'œuvre.

La deuxième partie du match fut bien moins intéressante. Elle permettait à Bernd Schuster de se distinguer à deux reprises à cinq minutes de la fin en inscrivant un doublé (dont un but sur penalty).

Stade des Charmilles (Genève). - 14.000 spectateurs. - Arbitre: Renggli (Stans). - Bus: 14e Maradona 0-1, 41e

Mattioli 1-1, 52e Miguel Alonso 1-2, 85e Schuster 1-3, 85e Schuster (penalty) 1-4. (si)

Championnat de France Mulhouse écrasé

Changement de leader en France, lors de la septième journée. Lens, battu à Brest, a cédé le pas à Nantes, vainqueur (3-1) à Laval. Les deux Suisses du championnat tricolore, Barberis et Andrey n'ont eu à déplorer que des malheurs. Monaco s'est incliné 2-1 (un but de Barberis annulé pour hors-jeu) chez le néopro de Toulouse, alors que Didi Andrey, avec l'autre néo-promu Mulhouse, a essuyé une sévère défaite à Paris (5-1).

Septième journée: Brest - Lens 2-1; Laval - Nantes 1-3; Toulouse - Monaco 2-1; Lyon - Nancy 1-2; Bastia - Bordeaux 1-2; Metz - Auxerre 1-1; Lille - Tours 2-0; Paris Saint-Germain - Mulhouse 5-1; Strasbourg - Rouen 1-0; Sochaux - Saint-Etienne 3-0. Classement: 1. Nantes 7-11; 2. Lens et Toulouse 10; 4. Nancy, Bordeaux et Brest 9; 7. Paris Saint-Germain 8; 8. Laval et Auxerre 7; 10. Lyon, Monaco, Tours, Bastia, Metz et Strasbourg 6; 16. Rouen, Saint-Etienne, Sochaux, Lille 5; 20. Mulhouse 4. (si)

Boxe

● A Séoul, le Panaméen Hilario Zapata a défendu victorieusement son titre mondial des poids mi-mouche (version WBC), en battant aux points en 15 reprises son challenger sud-coréen, Chang Jung-Koo. Zapata a obtenu la décision difficilement, l'arbitre du match faisant pencher la balance à son avantage (si)

Ce soir à Fleurier Premier match d'entraînement

Pour son premier match amical sur sa patinoire, le CP Fleurier reçoit ce soir l'équipe allemande de Klostersee. Cette équipe a terminé le championnat de la saison passée champion de groupe ligue sud de RFA, ceci dans un groupe comprenant dix-sept équipes.

La réplique qui sera donnée aux hommes de Jeannin et Mombelli s'annonce donc de qualité. (jp)

Le Tour de France cycliste 83 sera bien «open»

M. Félix Lévitin, directeur général du Tour de France, a indiqué à Morzine, lors d'une allocution tenue à la fin du repas qui réunissait coureurs et dirigeants du Tour de l'Avenir, que le Tour de France 1983 serait bien «open». Il a précisé que six ou sept équipes amateurs seraient au départ face à treize formations professionnelles de neuf coureurs chacune.

Tout en soulignant qu'il était indispensable que le cyclisme échappe à des classifications et qu'il fallait parvenir à un vaste brassage, M. Lévitin a ajouté qu'il était en pourparlers avancés avec les Soviétiques, les Allemands de l'Est, de leur côté, étant pour l'instant assez réticents.

La Tchécoslovaquie, le Portugal et la

Colombie ont donné leur accord de principe tandis qu'une équipe internationale amateurs formée de Scandinaves, d'Autrichiens et de Nord-Africains pourrait être constituée.

Tout ceci devrait être précisé le 11 octobre prochain lors de la présentation à Paris, du prochain Tour de France.

M. Lévitin a affirmé qu'il avait toujours bon espoir de voir concrétisé, en 1985, le projet de création d'une course Paris-Moscou.

Enfin, il a annoncé qu'il séjournerait aux Etats-Unis du 5 au 10 novembre prochain, en compagnie de Bernard Hinault, dans le dessein de promouvoir le cyclisme outre-Atlantique.

Deuxième journée du Tournoi de Genève de tennis

Dupasquier et Gunthardt ont passé

Cette victoire, Ivan Dupasquier la voulait de toutes ses forces. Battu en quart de finale du championnat suisse par Markus Gunthardt, écarté de la sélection suisse de Coupe Davis au profit de l'espoir Jakub Hlasek, le Neuchâtelois se devait de réaliser un résultat au «Martini open» de Genève, où il bénéficie d'une «wild card».

Face à l'Uruguayen José Luis Damiani, 102e à l'ATP, Dupasquier a convaincu en l'emportant en deux sets (6-1 6-4) en 1 heure et 23 minutes. Très concentré, servant bien, le Neuchâtelois trouvait la bonne longueur dans l'échange. Dans la première manche, Dupasquier a réalisé deux breaks pour conclure en 34 minutes. Il prenait un bon départ dans le deuxième set. Dupasquier servait une première fois pour le match à 5-2. Enervé par une décision litigieuse, Dupasquier perdait sa mise en jeu. A 5-4, il réalisait un jeu «blanc».

Ivan Dupasquier a préparé avec un soin particulier ce tournoi de Genève. Depuis mercredi, il s'entraîne sur les courts du TC Genève. Ce travail s'est avéré payant. En huitièmes de finale, Dupasquier sera opposé à Claudio Panatta, tête de série No 8, 70e à l'ATP. Face au cadet des Panatta, le Neuchâtelois ne part pas battu d'avance.

DES ADVERSAIRES-DIFFICILES

Balazs Taroczy (No 3), Tomas Smid (No 4) et Pavel Slozil (No 6) ont obtenu facilement leur qualification pour les huitièmes de finale. Vainqueur du jeune Norvégien Morten Ronneberg (6-1 6-2), Tomas Smid affrontera Roland Stadler

au second tour. Stadler aura une tâche très difficile pour atteindre les quarts de finale. L'an dernier, Smid avait été finaliste à Genève.

Dernier Suisse en lice dans ce premier tour, Heinz Gunthardt aura tremblé pendant un set avant d'obtenir sa qualification face au Tchécoslovaque Stanislav Birner, 134e mondial. Sur un sol lent, le Zurichois a été inquiété dans la manche initiale par un Birner très régulier dans l'échange. Au tie-break, Gunthardt s'imposait facilement (7-3). Dans le second set, s'appuyant sur un service retrouvé, il concluait aisément (6-1).

En huitièmes de finale, Gunthardt tentera de prendre sa revanche sur Tu-

lasne, qui l'avait battu en juin à Bourne-mouth, sur terre battue. La lenteur du central du TC Genève devrait désavantager le Suisse contre Tulasne.

Simple messieurs, premier tour: Ivan Dupasquier (S) bat José Luis Damiani (Uru) 6-1 6-4; Pavel Slozil (Tch, No 6) bat Sergio Casal (Esp) 6-2 6-0; Tomas Smid (Tch, No 4) bat Morten Ronneberg (Nor) 6-1 6-2; Claudio Panatta (Ita, No 8) bat Cassio Motta (Bre) 6-4 6-2; Balazs Taroczy (Hon, No 3) bat Egan Adams (EU) 6-2 6-3; Thierry Tulasne (Fr) bat Zeliko Franulovic (You) 6-2 6-4; Jairo Velasco (Col) bat Stefan Edberg (Su) 2-6 6-2 6-0.

Heinz Gunthardt (S, No 5) bat Stanislav Birner (Tch) 7-6 (7-3) 6-1.

Double messieurs, premier tour: Alejandro Pierola - Alberto Tous (Chi, Esp) battent Jakub Hlasek - Hansueli Ritschard (S) 6-0 6-3; Mats Wilander - Joakim Nyström (Su) battent Markus Gunthardt - Roland Stadler (S, No 4) 6-2 6-2; Carl Limberger - Milke Myburg (Aus, AfS) battent Sergio Casal - Angel Gimenez (Esp) 6-4 6-2; Cassio Motta - Carlo Hoccevar (Bre, No 3) battent Claudio Panatta - Adriano Panatta (It) 6-4 3-6 6-3. (si)

A

actuel

Manque de compréhension

Après avoir accompli toute sa carrière d'amateur élite et plus d'une année de professionnalisme sous les couleurs de la firme vaudoise Cilo, Jean-Mary Grezet a donc décidé de changer d'air la saison prochaine. Italie ou France? Le jeune coureur loclois (il aura 24 ans en janvier) n'a pas encore fait son choix. Il ne le fera pas avant deux ou trois semaines. Mais des contacts très étroits, qui pourraient bien aboutir, se sont noués avec Jean de Gribaldy qui, depuis trois ans au moins, cherche à s'assurer la collaboration de ce grand espoir du cyclisme helvétique.

La décision de Jean-Mary Grezet n'est pas une surprise. Elle n'a pas fait l'effet d'une bombe. On s'y attendait quelque peu. Elle a été longuement et mûrement réfléchi. Enfin, elle n'a pas été prise de gaieté de cœur.

Le Neuchâtelois, d'un caractère extrêmement sensible, d'une loyauté et d'une franchise exemplaires, aurait souhaité rester fidèle à ses employeurs. Mais voilà, il est allé de déception en déception. Pour ainsi dire, jamais il n'a trouvé la confiance, l'appui qu'il aurait pu logiquement souhaiter.

Avec son directeur sportif, le Friourgeois Auguste Girard, le coureur n'a pratiquement jamais passé. De caractère différent, les deux hommes n'ont pas pu trouver un terrain d'entente. Bref, les contacts se sont bornés à des relations de travail, sans plus. Avec ses équipiers, Bât Breu et Serge Demierre en particulier, il en a été souvent de même. Ils ne l'ont pas aidé quand il s'est trouvé en position de leader. Le Tour de Romandie, et ce n'est pas la seule épreuve, en est un parfait exemple. Aujourd'hui, nous sommes convaincus qu'avec une équipe dévouée à son service, il aurait terminé sur le podium à Neuchâtel.

Le climat s'est encore détérioré depuis le départ du Tour de France auquel le Neuchâtelois a préféré renoncer à la suite de ses ennuis de santé. Actuellement encore, on ne lui a pas pardonné ce forfait à l'exception de ses deux camarades Patrick Moerlen et Cédric Rossier, deux coureurs qui risquent bien de le suivre dans sa future formation.

Dans ces conditions, Jean-Mary Grezet se devait de prendre une décision s'il entend un jour confirmer les grands espoirs que l'on a placés en lui.

Du côté de Romanel, la déception doit être grande désormais. Mais les responsables de l'équipe Cilo-Aufina ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. S'ils avaient fait preuve d'un peu plus de compréhension, le Loclois n'aurait sans doute jamais envisagé de «s'expatrier»!

Michel DERUNS

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

		1 X 2
1. Bâle	- Winterthur	7 2 1
2. Bulle	- Servette	2 2 6
3. Lausanne	- Grasshopper	3 4 3
4. Lucerne	- St-Gall	4 3 3
5. Sion	- NE Xamax	3 4 3
6. Wettingen	- Bellinzona	5 3 2
7. Young Boys	- Aarau	7 2 1
8. Zurich	- Vevey	7 2 1
9. Bienne	- Nordstern	3 3 4
10. Chénois	- Fribourg	5 3 2
11. Ibach	- Chiasso	3 3 4
12. Mendrisio	- Chaux-de-Fonds	3 3 4
13. Rütli	- Berne	3 4 3

Jean-Mary Grezet quitte Cilo-Aufina

Cette fois-ci c'est officiel. Jean-Mary Grezet ne portera plus la saison prochaine les couleurs de Cilo-Aufina (voir notre commentaire). Il a fait connaître sa décision, hier, à ses employeurs ainsi qu'à son directeur sportif Auguste Girard.

Pour l'heure, on ignore encore dans quelle formation le jeune coureur loclois (23 ans) va poursuivre sa carrière professionnelle. A ce propos, il ne prendra vraisemblablement pas de décision avant le Tour de Lombardie qui se courra le 16 octobre prochain.

Jean-Mary Grezet a reçu des offres de plusieurs équipes italiennes et françaises dont celle de Jean de Gribaldy qui compte notamment dans ses rangs le sprinter irlandais Sean Kelly.

Deux autres coureurs, le Fleuris Patrick Moerlen et le Vaudois Cédric Rossier pourraient également quitter la formation helvétique et se mettre au service de Jean-Mary Grezet.

M. D.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 58 58
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Des vendanges à l'anglaise

Après-demain en fin d'après-midi, le départ sera donné à la Fête des vendanges de Neuchâtel. La première soirée se veut intime, les habitants du coin accueillant les amis des environs pour partager une verrée, histoire de se mettre dans l'ambiance et de préparer son estomac pour résister aux festivités du samedi et du dimanche.

La manifestation promet d'être merveilleuse mais il y a quelques épines cachées parmi les centaines de milliers de fleurs qui garniront les chars du corso.

La plus grosse ne peut pas être arrachée par la main de l'homme, il s'agit du temps. Seul le soleil garantira l'existence future de la fête. En cas de beau temps, la trentaine de milliers de personnes attendues le dimanche le long du parcours du cortège seront certainement présentes. Quant à la pluie, elle annoncerait probablement non pas une joyeuse réunion mais un enterrement. Les prévisions météorologiques sont bonnes, le soleil a brillé tous ces derniers dimanches et, dans le Littoral, on croit à la loi des séries.

La deuxième épine qui blesse est née du thème général «Show chaud». En français et simplement: «Spectacle chaud».

Le programme officiel, rédigé en français et en allemand, devient subitement anglais et français pour les noms choisis par les artistes pour les chars fleuris ou non. Cela passe du «Made in Switzerland» au «Hot USA Show», en passant par «Show-V-Room», «The Ducks» et «Smashow». Quelques noms en français paraissent insolites, d'autant plus qu'ils sont entourés de «Helsingör Pipegarde», nom officiel d'une musique danoise et d'un étrange «Mousiké Tekhné».

On espère que l'intrusion anglaise dans les vendanges neuchâteloises s'arrêtera là. Nous refuserons catégoriquement de manger une fondue à la menthe, de remplacer les bricelets par les «gugelhofs» et de saluer un ami portant canne à la main et melon sur le crâne.

Et nous défions Messieurs les Anglais: essayez donc de transformer les Neuchâtelois en buveurs de thé...

Ruth WIDMER-SYDLER

Votations cantonales bernoises le week-end prochain Enseignement: deux initiatives controversées

Les 24, 25 et 26 septembre prochains, le peuple du canton de Berne sera appelé aux urnes pour se prononcer sur deux initiatives législatives, «Uni pour tous» et «Réforme scolaire» ainsi que sur l'octroi d'une subvention de plus de 21 millions de francs pour la construction d'un foyer pour malades à Steffisbourg. En même temps, au niveau des districts, on procédera à l'élection ou à la réélection des autorités, ou d'une partie d'entre elles. Enfin, les citoyens de Saint-Imier auront à voter un crédit de 400.000 francs pour la correction de la Suze, au nord de la décharge de Châtillon.

L'initiative législative «Uni pour tous» - initiative pour une formation universitaire démocratique - a été déposée le 20 août 1981 avec 12.997 signatures valables.

Elle revêt la forme d'un projet rédigé de toutes pièces et demande une refonte totale de l'actuelle loi sur l'université ainsi qu'une réorganisation complète de l'institution.

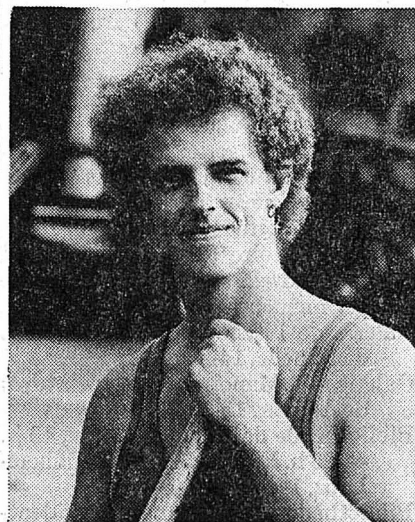
En résumé, l'initiative prévoit un ouverture de l'université sur le monde extérieur et une démocratisation sur le plan interne. Pour atteindre cet objectif d'ouverture, les auteurs du projet proposent l'admission sans maturité, comme c'est déjà le cas à Genève, et le contrôle direct

par le peuple de la planification en matière de recherche et de financement. En facilitant l'accès à l'université, le comité d'initiative entend réduire les inégalités sociales inhérentes au système scolaire bernois.

Dans le contrôle par le peuple de la planification en matière de recherche et de financement, les auteurs du texte voient un moyen efficace de lutter contre le gaspillage des deniers publics. «Uni pour tous» veut également renforcer l'autonomie des différents instituts, élargir le droit à la participation et épurer les structures.

C. D.

► Page 19



Q

quidam

Christian Erard, âgé de 19 ans, vient de réussir les examens sanctionnant ses trois ans d'apprentissage de jardinier. Il est à ce titre le premier apprenti formé dans le cadre du dicastère «verdure» des Travaux publics de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Si Christian Erard a fait de sa passion pour la nature un métier, il n'abandonne pas pour autant ses chères plantes sitôt le travail fini. A son domicile, il entretient avec un soin jaloux une véritable plantation.

Son amitié pour les choses de la nature incite encore Christian à partir faire de grandes randonnées, sac au dos, à travers champs et forêts.

Sportif accompli, il s'adonne à la course à pied. Sans faire partie d'un club d'athlétisme, il s'entraîne régulièrement en compagnie de ses deux cousins. Il va d'ailleurs participer, le 3 octobre prochain, à la course Morat-Fribourg.

(ijc - photo Bernard)

B

bonne nouvelle

«Le Val-de-Travers occupe une place de plus en plus importante dans le tourisme en Pays de Neuchâtel». C'est l'Office neuchâtelois du tourisme qui le relève dans son dernier rapport d'activité. Et de citer les sujets de satisfaction: l'association «Région Val-de-Travers» s'est occupée de rechercher des logements campagnards, elle a édité un nouveau prospectus touristique avec liste des hôtels et des logements pour groupes; elle s'est occupée du secrétariat de la Société des gorges de la Poëta-Raisse (reconstruction des ponts et sentiers), elle a organisé un centre d'informations touristiques à la gare de Fleurier et, enfin, elle a collaboré à la mise au point de programmes d'activité pour les classes en séjour au Val-de-Travers.

A n'en pas douter, l'action du secrétaire régional Pierre-Alain Rumley a porté ses fruits. (ijc)

S

sommaire

À LA CHAUX-DE-FONDS, PRO-
CHAÎNE RÉOUVERTURE DU
TERMINUS. PAGE 15

EN AJOIE, IMPORTANTE DÉ-
COUVERTE ARCHÉOLOGIQUE.
PAGE 23

En gare de Saint-Imier Un siècle d'histoire dans quatre wagons



Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier présente jusqu'au 26 septembre prochain une exposition itinérante sur le canton de Berne, de 1750 à 1850.

L'exposition, qui a débuté le 5 août à Thoune et qui se terminera le 28 janvier à Moutier, a été organisée par le Musée d'histoire de Berne en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Berne. Elle est présentée à l'intérieur de quatre wagons de chemins de fer, aménagés avec goût à cet effet, et qui circulent dans non moins de dix-sept villes et villages du canton de Berne.

Saint-Imier était la première commune du Jura bernois à les accueillir.

A cette occasion, le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre était venu donner le feu vert pour la présentation dans la partie francophone du canton.

Au cours d'une brève allocution, M. François de Capitani, collaborateur du Musée d'histoire, a expliqué en quelques mots le pourquoi et le comment des quatre wagons.

C. D.

► Page 21

L'«adjoint» du taupier de Fleurier «Les campagnols sont très curieux...»

Fleurier compte depuis quelques jours un nouveau taupier. André Bovet, 75 ans, est venu seconder M. Graf nommé



André Bovet: le chapeau de paille est indispensable. (Impar-Charrère)

officiellement par la commune. Avec les campagnols qui labourent champs et près le travail ne manque pas. Le septuagénaire a donc ressorti son attirail de taupier: bêche, raclette, couteau, pièges et drapeaux; sans oublier l'indispensable chapeau de paille qui protège du soleil et donne un petit air de chasseur de primes... Chaque queue de taupe rapporte un franc. C'est toujours bon à prendre.

(ijc)

► Page 19

billet

Cette grande brune, des tas de gens la critiquent. En tout cas à la Chaux-de-Fonds où elle a absence de pignon sur avenue. Ailleurs, je ne sais pas. Ce que je sais, c'est qu'ailleurs on voit peut-être parfois mieux, mais pas toujours. Alors qu'ici, on voit plutôt pire qu'elle, me semble-t-il.

Qu'est-ce qui leur déplaît tant en elle, à tous ces censeurs? Des goûts et des couleurs, d'accord, qu'il s'agisse d'être ou des choses, il est vain de discuter, tous étant dans la nature. N'empêche que moi, je la trouve pas laide du tout, et même plutôt mieux fichue que la plupart de ses contemporaines, surtout dans la région. Cette grande brune a certes la silhouette de son âge, plus élancée, plus anguleuse que ses aînées. Mais avec de l'élégance dans la ligne et le mouvement, avec de la netteté dans les traits, avec de la robustesse dans les volumes, sans lourdeur. Pas follement originale, peut-être, pas confondante de beauté, sans doute. Mais plutôt chouette. Surtout comparée à toutes ses congénères et compatriotes contemporaines mièvres, pâlichonnes, banales, efflanquées ou massives, sans la moindre classe ni la moindre coquetterie. Elle, au moins, a de l'allure, avec quelque chose de net et de sain dans l'aspect.

Alors, qu'est-ce qu'ils lui reprochent tous ou presque, pour la traiter d'inconvenante, pour en parler avec de l'acidité à fleur de lippe? D'être trop grande? C'est très relatif, et je

JHK

Jura neuchâtelois: les vacances scolaires 1983-84

Depuis plusieurs années, les commissions scolaires du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'entendent pour coordonner les vacances scolaires.

Elles viennent de fixer les dates de ces vacances et congés pour l'année scolaire 1983-84. Nous disons bien: 83-84, l'année scolaire 82-83 venant de commencer, il s'agit de ne pas confondre! Cette planification à long terme est profitable à tout le monde.

Voici donc le plan de ces vacances scolaires 83-84:

Jeune fédéral: lundi 19 septembre 1983. **Automne:** du lundi 3 au vendredi 14 ou samedi 15 octobre 1983. **Rentrée:** lundi 17 octobre 1983. **Hiver:** du lundi 26 décembre 1983 au mercredi 4 janvier 1984. **Rentrée:** jeudi 5 janvier 1984. Pour les élèves effectuant la semaine de cinq jours et demi, la rentrée s'effectuera le lundi 9 janvier 1984. En revanche, ces élèves ne bénéficieront pas de la semaine de sport en mars 1984. **Anniversaire de la République:** lundi 1er mars 1984. **Vacances de sport:** lundi 27 février au vendredi 2 mars 1984. **Rentrée:** lundi 5 mars 1984. **Printemps:** du lundi 9 avril au lundi de Pâques 23 avril 1984. **Rentrée:** mardi 24 avril 1984. **1er Mai:** mardi 1er mai 1984. **Ascension:** jeudi 31 mai, vendredi 1er juin et samedi 2 juin 1984. **Pentecôte:** lundi 11 juin 1984. **Fête des promotions:** samedi 30 juin 1984. **Été:** du lundi 2 juillet au vendredi 10 août 1984 (Ecoles primaires et secondaires) ou samedi 18 août 1984 (Ecoles supérieures). **Rentrée:** lundi 13 août 1984 (lundi 20 août 1984 pour les Ecoles supérieures). (comm.-Imp.)

CABARET
Frisbee

STRIP-TEASE
Neuchâtel
Ruelle du Port 2
22 h. - 04 h. Fermé le lundi L. Bibinet

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: 14-17 h., expos. architecture paysanne.
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. œuvres de Alicia Penalba.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lundi au vendredi sur demande, samedi et dimanche 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie de l'Echoppe: expos. dessins de Minelle, 14-20 h.
 Galerie du Manoir: expos. peintures de Loewer, 15-22 h.
 Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expos. de Jules Humbert-Droz, 14-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
 Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
 Minigolf: ouvert tous les jours 10-22 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing. Centre de rencontre: 16-18 h., 20-22 h. Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.

Informations touristiques ADC: tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Parents information: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18.
 Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
 Information allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 25 27 65.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 23 18 52.
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi 14-19 h., jeudi 14-18 h.
 Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., jeudi fermé.
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 22 32 44.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.
 SOS alcoolisme: tél. (039) 22 41 91.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Pillonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Assoc. pour la défense des chômeurs: tél. 22 29 31, ma au ve de 14 h. 30 à 18 h. 30; tél. 26 83 09 tous les jours sauf mardi, 18-21 h.
 Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi au vendredi 11-12 h., 17-18 h.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.

Fleuriste de service cet après-midi:
 Stehly, Marché 2

CINÉMAS

abc: 20 h. 30, Je t'aime moi non plus.
 Corso: 20 h. 30, Yol.
 Eden: 20 h. 30, Trois hommes à abattre; 18 h. 30, Heures très chaudes pour filles ardentes.
 Plaza: 20 h. 30, On m'appelle Malabar.
 Scala: 20 h. 45, Au-delà du réel.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
 Môtiers: galerie du Château, expos. peintures de Joël Racine.
 Môtiers: collège, expos. peintures jurassiennes de Clément Huguenin, 16-21 h.
 Fleurier: stade des Sugits, 19 h. 45, Fleurier - Travers.
 Fleurier: patinoire couverte, Fleurier - Klostersee.
 Fleurier: librairie Soleil d'encre, 13 h. 30-18 h. 30, rencontre avec Adrienne Soutter et Monique Felix.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Police du feu: tél. 118.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
 Gare CFF: train d'exposition, histoire du canton de Berne 1750-1850.
Bureau renseignements: rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voïrol, tél. 41 20 72.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Neuchâtel

Théâtre: 16 h., 20 h. 30, conférence Connaissance du monde «Le Mexique», par M.-C. Aubert.
 Bibliothèque Ville: Fonds général: lundi au vendredi, 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h. Lecture publique: lundi 13-20 h., mardi au vendredi 9-20 h.
 Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expos. pipes du monde.
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie du Pommier: expos. photos «Rien... le désert», 10-12 h., 14-20 h.
 Galerie Ditesheim: expos. sculptures et dessins de A. C. Desarzens, 10-12 h., 14-18 h. 30.
 Ecole-Club Migros: sculptures de Ch. M. Hirschy et peintures de D. Aerberly, 10-12, 14-21 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Favez, av. du 1er-Mars. Ensuite tél. 25 10 17.
 Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Missing (Porté disparu). 17 h. 45, Bananas.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Flic ou voyou.
 Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, Butch Cassidy et le Kid.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Préparez vos mouchoirs.
 Rex: 15 h., 20 h. 45, La rage du vainqueur.
 Studio: 15 h., 21 h., Banana Joe.

Hauterive

Galerie 2016: expos. huiles et dessins de Maurice Frey, 15-19 h.

Cortailod

Galerie Jonas: expos. icônes russes et grecques, 14 h. 30-18 h. 30.

Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Main-Tendue: tél. 143.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.
 La Main Tendue: tél. 143.

Les Breuleux

Ludothèque des Franches-Montagnes: le 4e mercredi du mois, 14-17 h.

Saignelégier

Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-17 h.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Hôtel Bellevue: permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, le 2e mardi du mois, dès 20 h.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Matière hurlante.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, This is Elvis.
 Caveau du Château: Festival de théâtre amateur, 20 h. 30, «Monsieur Courteline» par la troupe de Cras-de-l'Ane.
 Galerie du Cénacle: expos. peintures de Paul Damien, 16-19 h.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi 15-19 h.; mercredi 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h.; samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi et jeudi, 14-17 h. 30, vendredi 16-20 h. 30. Mercredi fermée.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.

Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.
 Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Gare, tél. 22 11 53.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.
 Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, dès 20 h.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Une femme a disparu.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Un assassin qui passe.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi 16-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h., mercredi 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desbœufs, tél. 66 25 64.
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
 Hôtel Simphon: Permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, le 3e mardi du mois, dès 20 h.

AVIS URGENTS

Vendredi 24 septembre à 20 h. 30 au Pavillon des Sports

GRAND MEETING DE BOXE AMÉRICAINE

10 combats

Le bénéfice de la soirée sera versé en faveur des enfants handicapés

55361

Le Locle

Temple français: 20 h. 15, concert Janacek Kammerorchester.
 La Grange: expos. Riccardo Pagni, 17-22 h.
 Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Monts 24, jeudi 16 h. 15-18 h. 15.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, jeudi 14-18 h. 30.
 Contrôle des champignons: Hôtel de Ville, lundi-mardi 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15; mercredi-jeudi-vendredi 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Exposition El Perù, La troisième rive du fleuve, 14 h. 30-17 h. 30.

LISEZ

quotidiennement la page «Magazine» de L'Impartial

Lundi: Science et technique
 Mardi: Expressions, la tribune des arts et de la culture
 Mercredi: Vie pratique, des conseils, des idées, des recettes
 Jeudi: Expressions
 Vendredi: Grand écran, la chronique cinématographique
 Samedi: Jeux

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Brillant vernissage à la Bibliothèque de la ville

Exposition des archives de Jules Humbert-Droz

Hier en fin d'après-midi, la Bibliothèque de la ville a vécu un instant particulièrement faste de ses activités auquel s'est associé M. Pierre Aubert, conseiller fédéral: on inaugurerait en effet l'exposition consacrée aux archives de Jules Humbert-Droz, qui permet, par un choix de quelque 200 documents, de retracer la vie passionnante de cet homme hors du commun.

On se souvient que, après la mort de Jules Humbert-Droz en 1971, et selon ses désirs, son épouse avait fait don à la bibliothèque de toutes les archives concernant sa vie de militant. C'était un cadeau d'une nature exceptionnelle et qui constitue un témoignage précieux des luttes sociales du début du siècle et de l'histoire de l'Internationale communiste. Une salle a été réservée à ce matériel qui est classé et répertorié, avec l'aide de Mme Jenny Humbert-Droz d'ailleurs. Mais la direction de la bibliothèque avait le projet de montrer au public partie de ces documents sous forme d'une exposition; l'occasion fortuite a été donnée par le récent anniversaire de Jenny Humbert-Droz qui vient de fêter ses 90 ans (voir Impartial du 8 septembre 82).

Ainsi donc, après un tri auquel elle a activement participé, une exposition de divers documents, photos, lettres, journaux, comptes-rendus, manuscrits, etc. a pris place dans la salle du quatrième étage de la BV, complétée de présentations dans les vitrines des différents étages.

UN RACCOURCI PASSIONNANT

En raccourci, mais de manière passionnante, c'est toute la vie de Jules Humbert-Droz, de l'enfance à sa mort, qui revit sous nos yeux.

Nous aurons l'occasion de revenir plus

longuement sur le contenu même de ce panorama intéressant à divers titres.

Pour marquer le coup d'envoi de cette manifestation d'envergure, il y eut force discours, force rappels de souvenirs qui sont autant de dates importantes dans l'histoire du monde. Mais surtout, il y avait beaucoup d'amis pour entourer Mme Jenny Humbert-Droz et sa famille, et nombre de personnes qui ont côtoyé Jules Humbert-Droz.

Dans son discours, M. Charles Augsburger rappela en effet quel homme il fut; un camarade de parti qu'il n'était pas facile d'ébranler et de prendre en défaut de logique. Auparavant, il retraça brièvement la trajectoire de l'homme politique et ses engagements, soulignant sa constance et son honnêteté à poursuivre son idéal.

Un survol des documents exposés a été commenté par M. Pierre Hirsch, l'un des organisateurs de l'exposition.

Il en ressortit quelques détails piquants, ajouta quelques anecdotes, et expliqua la mise en place, constituée en quatre périodes distinctes. Il releva tout particulièrement la réception ces jours de l'édition des «Mémoires» en serbo-croate, parue à Belgrade, ouvrages qui sont exposés. Mme Jenny Humbert-Droz exprima, quant à elle, toute sa reconnaissance à chacun pour sa contribution à la mise sur pied de l'exposition. Elle dit aussi sa joie de voir que la mémoire de Jules Humbert-Droz est encore vivante et que la cause qu'il a défendue toute sa vie inspire encore respect et intérêt; elle rappela également l'idée fondamentale de la pensée de son mari, et sa volonté de contribuer à la réalisation d'un monde où seraient bannies misère et injustice.

LA TV PRÉSENTE

La Télévision romande était présente et a enregistré quelques images qui seront retransmises ce soir dans le journal romand, entre 18 h. 30 et 19 h., avec la présence, en direct sur le plateau, de Jenny Humbert-Droz.

De plus, outre l'exposition, il est possible chaque jour dès 16 heures de voir et d'entendre au Centre audio-visuel de la BV divers enregistrements sonores ou filmés concernant les Humbert-Droz.

Parmi les nombreuses personnalités

assistant à ce vernissage, relevons la présence de Mme et M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, Mme H. Deneys et M. F. Borel, conseillers nationaux, MM. W. Donzé, conseiller aux Etats, P. A. Delachaux, président du Grand Conseil, J. Cavadini, conseiller d'Etat, R. Alleman, conseiller communal à Neuchâtel, F. Matthey, A. Bringolf et C. Augsburger, conseillers communaux à La Chaux-de-Fonds, le délégué culturel de la ville M. J.-P. Brossard, et différentes personnalités du parti socialiste, entre autres.

(ib, photo Bernard)

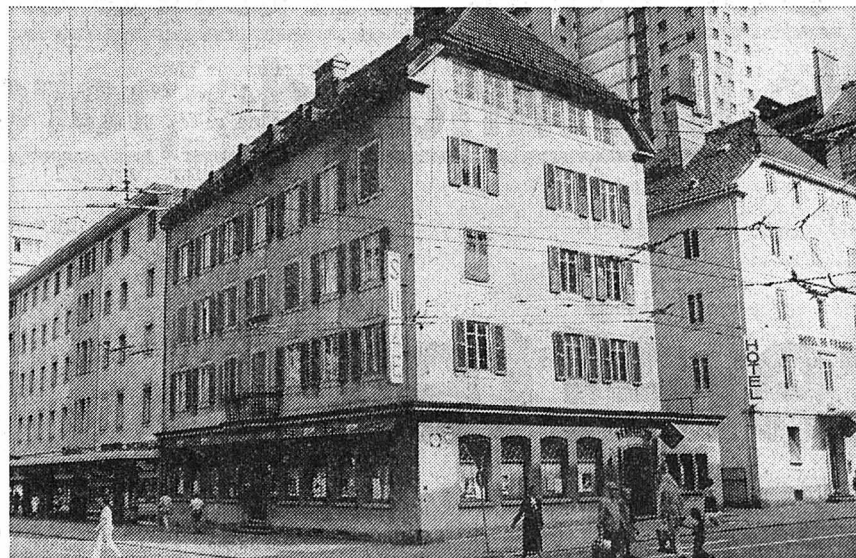
● Bibliothèque de la ville, rue du Progrès 33, salle du 4e étage. Exposition ouverte du 22 septembre au 12 octobre, du lundi au vendredi de 14 à 20 h., les samedis de 10 à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Ferme le dimanche.



D'émouvantes retrouvailles entre Mme Jenny Humbert-Droz et M. Pierre Aubert, conseiller fédéral.

C'est annoncé pour février prochain

Réouverture du Restaurant Terminus



(Photo Bernard)

C'est chose faite. Le Restaurant Terminus, au 61 de l'avenue Léopold-Robert, a trouvé un propriétaire. Il avait fermé ses portes au printemps 1980. Trois ans plus tard, il va reprendre vie dans la cité. Un réveil qui doit faire plaisir à plus d'un Chaux-de-Fonnier, puisque le Terminus a une histoire, un passé. Il ne sera plus abandonné à son triste sort et n'offrira plus l'image d'une façade réservée à l'affichage sauvage.

La réouverture du Terminus est an-

noncée pour le 1er février prochain. Les travaux de rénovation et de transformation débuteront sous peu. Il faudra l'automne et une partie de l'hiver pour réaliser les projets prévus.

Le nouveau propriétaire du Restaurant Terminus est M. Kamel Abou-Aly - qui a déjà la charge de La Channe Valaisanne et du Churchill Pub. Pour diriger l'établissement, il s'est assuré les services de Mme Monique Béchir, actuellement à la direction du Snack-Bar Mocambo.

En fait, M. K. Abou-Aly n'est pas devenu le propriétaire de l'immeuble. Il vient de signer un bail de dix ans avec l'administrateur de la Société immobilière, M. Francis Wannier à Delémont, pour la location du Terminus. Comme tout le restaurant et la cuisine en particulier, l'ensemble de l'immeuble va subir des transformations et des améliorations. Pour l'instant, rien n'est définitif, mais l'on parle d'une salle pour les sociétés au premier étage et des appartements dans les étages supérieurs.

Avant de se lancer dans l'aventure, j'ai étudié le problème à fond, nous dit M. K. Abou-Aly. La Chaux-de-Fonds ne doit pas voir un tel établissement disparaître. C'est aussi probablement l'une des seules villes de Suisse à fermer un restaurant aussi bien placé, au cœur de la cité.

- Quel sont vos projets.
Transformé, le Terminus deviendra une véritable brasserie où seront servis des mets et des spécialités sur assiettes uniquement et à des prix populaires.

Le Terminus qui appartenait à la famille Emery a toute une histoire. Des souvenirs que beaucoup d'anciens Chaux-de-Fonniers ont gardés. C'est vrai, l'immeuble n'a pas un intérêt historique. Par contre, pour beaucoup, il a une valeur sentimentale.

A l'époque d'avant la Seconde Guerre mondiale, l'établissement était la propriété de M. René Emery. Le bâtiment avait à peu près la même allure qu'au-

jourd'hui, mais, pour pénétrer dans le café-restaurant, il fallait d'abord monter un perron donnant sur le Pod. Puis le Terminus fut repris par M. O. Egger - ancien gérant de la Maison du Peuple - le premier à introduire la grande restauration en même temps que l'on transformait le restaurant et ses salles.

Mais le Terminus retourna bientôt à la famille Emery. M. Fernand Emery d'abord, puis Mme et M. Bolle-Emery et enfin M. et Mme Maurice Emery. Ces derniers devenaient ainsi les derniers propriétaires et restaurateurs avant que le Terminus soit vendu au printemps 1980 à M. Francis Wannier, à Delémont.

Depuis, les Chaux-de-Fonniers attendaient. La fermeture de l'établissement n'avait laissé personne indifférent. Il y eut plusieurs amateurs, mais tous renoncèrent: un prix trop élevé. Que ce soit à l'achat ou en location.

Aujourd'hui, c'est le renouveau pour le Terminus. Il ne sera pas rayé de la liste des établissements de la ville. Le contrat entre MM. F. Wannier et K. Abou-Aly a été signé lundi. Reste maintenant à connaître la décision des autorités cantonale et communale.

Les pourparlers déjà engagés entre les intéressés ne devraient cependant pas aboutir à un échec. Et le 1er février prochain, on fêtera la réouverture d'un des témoins du passé récent.

R. DERUNS



bravo à

Madame et Monsieur Oscar Girard-Gerber



... qui ont fêté le 19 septembre dernier le soixantième anniversaire de leur union! Entourés de leurs deux enfants, de leurs deux petits-enfants et de leurs quatre arrière-petits-enfants, Mme et M. Girard-Gerber ont passé en famille la célébration de leur noces de diamant, à leur domicile de la rue des Forges. Agés respectivement de 83 et 86 ans, Mme et M. Girard-Gerber jouissent tous deux d'une relative bonne santé.

Ancien horloger de formation, dès 1924, M. Girard-Gerber s'est occupé de représentation en assurances pendant près de 41 ans. Sportif accompli, il a assidûment pratiqué le ski alpin, prenant régulièrement part à des compétitions dans le cadre de l'armée. (Imp., photo Bernard)

ÉTAT CIVIL

Naissance

Maillard Cindy Sandrine, fille de Denis Jean et de Monique Josiane, née Favre.

Promesses de mariage

Voillat André Paul et Doman Catherine Jeanne Monique. - Gruber Milton Julius et

Bilgeri Cornelia. - Anchise Roland André et Donzé Christine Erika.

Mariages

Cavaleri Carmelo et Vaucher Jacqueline Hélène. - Gerber Aimé et Lagarde Michèle Jeanne Marie. - Tschantz François James et Todeschini Lucienne Nadine. - Viviani Mario Sandro et Jodry Odette Thérèse. - Botteron Francis André et Lakhani Farida.

Décès

Béguin, née Jaquet, Marguerite Alice, née en 1901, veuve de Béguin Marcel. - Faivre, née Cattin, Nelly Marguerite, née en 1910, veuve de Faivre Albert Léon. - Ditesheim Samuel Pierre, né en 1896, époux de Jacqueline Cécile, née Ullmo.

Début d'incendie

A 5 h. 42, les PS sont intervenus à la fabrique Cornu & Cie, rue Stavay-Mollondin 17, pour des bacs en polyester, utilisés pour des bains galvaniques, qui étaient en feu. Ce début d'incendie a été rapidement éteint au moyen d'une lance à eau. L'installation est hors d'usage.

Témoins de distance pour les vélos des écoliers

Le coup de pouce «sécurité» du TCS

Pour bénéficier d'un maximum de sécurité dans le trafic, les cyclistes doivent signaler leur présence sur la chaussée de

la manière la plus évidente possible. Sans doute, la campagne de sécurité en faveur des conducteurs de deux-roues

lancée par le TCS a-t-elle une signification pratique intéressante dans la mesure où des écoliers ont vu leur vélo être garni d'un témoin de distance.

Dotation de la section des Montagnes neuchâtelaises du TCS, ces témoins étaient fixés hier à l'arrière des bicyclettes des élèves de 4e et 5e primaires de la ville.

La police locale a participé activement à cette action, apposant près de deux cents témoins de distance sur les bicyclettes des jeunes cyclistes des différents collèges chaux-de-fonniers, distribuant le prospectus édité par les soins du même TCS.

Ces témoins de distance, garni de pastilles lumineuses, une fois déployés, indiquent clairement aux automobilistes la distance à envisager pour ne pas serrer de trop près les cyclistes qu'ils dépassent.

Cette action, la première de ce genre menée conjointement par le TCS et la police locale, est également conduite au Locle; où une centaine de témoins de distance sont à leur tour donnés aux cyclistes. (icj)



Les témoins de distance offerts par la section des Montagnes neuchâtelaises du TCS: une marque précieuse de la présence des jeunes cyclistes sur la chaussée. (Photo Bernard)

cela va se passer

● Trois jours de fête à la paroisse Notre-Dame de la Paix! En effet, dès 18 h. ce vendredi, la salle de la rue du Commerce 73 ouvrira ses portes à une grande vente-kermesse. Samedi dès 15 h. et dimanche dès 11 h., il sera possible de se restaurer et d'acheter de jolies choses tout en écoutant de la musique, des chants avec danses à la clé. (Imp.)

82
Bientôt!

LE COMPTOIR
LOCLOIS

50 exposants

Démonstrations, dégustations, vente, artisanat, restaurant, bar
du vendredi 1er octobre
au dimanche 10 octobre

RAMASSAGE d'objets inutilisés, mais en bon état pour le **MARCHÉ AUX PUCES** de la Croix-Bleue des 8 et 9 oct.

Appelez: 039/23 78 37
ou 039/23 39 22
et un camion se rendra à votre domicile
le samedi 25 sept. **MERCI**
54723

Demain

OUVERTURE

Chaussures dames

Boutique Adriana 

Neuchâtel
2, rue de Flandres, tél. 038/25 90 10
entre Place Pury et Place du Marché
87-427

Voici comment économiser activement

Semaine MIGROS de la viande de porc

Côtelettes
Rôti
Ragoût
Jarrets

jusqu'au 25 septembre

BAISSE
de 3.- par kilo

MIGROS



Votre **ORDINATEUR**

depuis **60.-**
par mois

- nombreux programmes disponibles
- formation possible
- utilisation
- BASIC

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

JAXTON INFORMATIQUE S.A.
Pl. de la Gare 9, 1260 Nyon

Borer vous en donne plus pour votre argent !

bâtir - rénover: pour un prix hit
lambris: sapin, pin, dés Fr. 6.90, hemlock, ramin, mélèze, poncés, rabotés, brossés, brûlés, teintés, coffrage, lames chalet, lames plancher, carrelés, planches, liteaux, lattes, isolations (Vetroflex etc.), panneaux (panneaux rainés-crétés - service de coupe), moquettes, traverses (bois de chêne).

Appelez-nous, visitez notre exposition, demandez notre liste des prix, comparez: comme il y a 20 ans !

4242 Laufen tél. 081/89 36 36
surface ancienne fabrique de papier



Transports, déménagements

suisses et internationaux

Devis gratuits

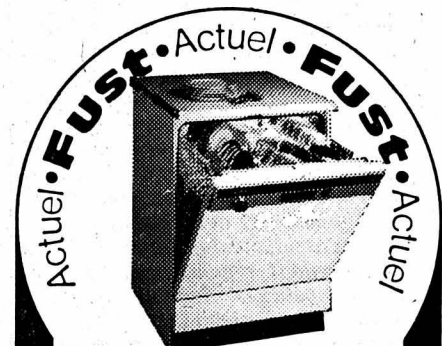
Pilatti Maurice, 2616 Renan, tél. 039/63 15 74 ou 039/22 23 02. 93-56702

DAME

47 ans, caractère agréable et enthousiaste, large d'esprit, bonne présentation, aimerait rencontrer un

MONSIEUR

sérieux et charmant, pour rompre solitude. Ecrire sous chiffre 06-126256 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.



Lave-vaisselle **BOSCH R 400**

Prix-**FUST** Fr. **998.-**

12 couverts, cuve en acier inox

Location Fr. 55.-/ms
Durée minimum: 4 mois
d'autres modèles de: Bauknecht, Bosch, Electrolux, Miele, Novamatic, Therma, Vaisella etc.

- Livraison gratuite
- Construit par nous
- Grande remise à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

Garantie de prix Fust:
Argent remboursé,
si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 38 succursales

05-2569

FUST

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Nouvelle brochure du groupe «Histoire locloise» Le charme des foires d'antan

Jadis la foire avait une telle ampleur que la place du Marché n'était pas suffisamment grande pour accueillir tous les marchands accourus de près et de loin. C'est pourquoi l'effervescence de ce centre vital débordait même sur les rues environnantes, en particulier sur les rues du Temple et du Pont. Jour de foire était synonyme de jour de fête.

Dans une nouvelle brochure que vient de publier le groupe «Histoire locloise», M. Ernest Hasler raconte ce qu'étaient les foires d'antan sur des scènes typiques de ces jours d'animation particulière. Faire un tour de foire était un plaisir attendu longtemps à l'avance, un plaisir sûr, sans déception possible, explique l'auteur.

La foire est née de la difficulté des communications qui empêchait l'arrivée régulière des marchandises. Les commerçants devaient donc s'approvisionner de temps à autre dans les marchés tenus à date fixe, en des lieux situés sur des zones de passage. Les foires, foyers de grand commerce, se distinguaient des marchés ordinaires par la variété de leurs transactions et leur commerce en gros. Elles se déroulaient généralement à l'occasion de fêtes religieuses.

Au Locle la foire est aujourd'hui mensuelle, fixée tous les deuxièmes mardis du mois. Ce ne fut pas toujours le cas et la première foire annuelle fut octroyée au Locle par le seigneur Jehan Friderich de Madruz en 1567.

TROIS FOIRES L'AN

Il ne reste aucun document de la deuxième foire annuelle mais, en revanche une troisième s'est tenue en 1661; l'acte de concession avait été accordé et signé par le gouverneur Jaques de Stavay-Mollondin.

Puis, les foires se déroulèrent trois fois l'an. Au début du 18e siècle, le nouveau calendrier va modifier l'ordonnance des foires et en 1702 trois nouvelles dates furent fixées soit: les 20 mars, 27 juin et 27 octobre. Par ailleurs, cette autorisation fut assortie d'une extension de droits concédés aux Loclois, en ce sens qu'un marché aux chevaux pouvait être tenu chaque samedi des mois de janvier à avril. Cette nouvelle concession fut exploitée pendant près de deux siècles. En 1853, par exemple, le marché aux chevaux se tenait sur un terrain mis à disposition au sud du Temple.

Ce n'est que vers 1893-1894 que la foire locloise deviendra mensuelle. Ce qu'elle gagnera en nombre (douze fois l'an au lieu de trois), elle le perdra en importance au fur et à mesure que s'écouleront les ans.

APRES LES RUDES MOIS D'HIVER...

Dans les Montagnes neuchâteloises, les longs et rudes hivers contraignaient fréquemment les paysans-horlogers à rester cloîtrés dans leur ferme durant plusieurs mois, explique M. Hasler. Certes, ils s'y attendaient, vivant dans une autarcie quasi complète: produits laitiers, viande séchée et fumée, légumes encavés, farine, œufs... Tout cela permettait de survivre sans craindre la famine. Pour le reste, l'agriculteur-artisan dépendait de l'extérieur. C'est pourquoi, la foire d'arrière automne et la première printanière revêtaient une importance exceptionnelle pour les Montagnons coupés du reste du monde durant cinq à six mois.

La foire de mars était synonyme de libération et de livraison. On allait revoir parents et amis, vendre dentelles délicates et montres ouvragées.

La journée de foire ne se déroulait pas sans dispute, sans vol, sans accrochage. Dans son journal manuscrit, le maire-justicier Nicolet relate fréquemment des dé-

sordres et bagarres dont l'épilogue se terminait devant la Cour de justice. Les incidents furent en particulier nombreux dans la période précédant la Révolution de 1848. Chaque foire était prétexte à des rassemblements de «républicains» qui ne manquaient jamais de proférer des propos «séditieux et désobligeants» nécessitant l'intervention des gardes-foire et des gendarmes.

LES GARDES-FOIRE

Les gardes-foire étaient exclusivement choisis parmi les communiens. Ce service était considéré comme un honneur et une marque de confiance. Il n'était, en revanche, que légèrement rétribué. Tout garde-foire devait s'engager, par un serment en bonne et due forme, à faire respecter l'ordre en ce jour de réjouissance, à se comporter dignement et à intervenir contre vols et abus de toutes sortes. La foire était aussi une excellente occasion pour les futurs mariés de «se mettre en ménage». Les jeunes fiancés se mettaient en quête de tout ce qui leur serait nécessaire.

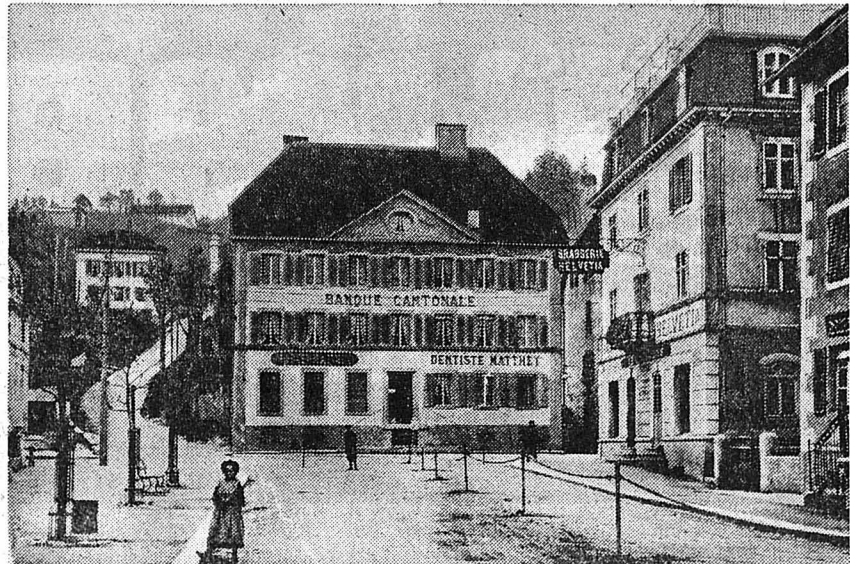
Il y avait aussi les personnages typiques, les bonimenteurs qui animaient la place. Ainsi, l'historien loclois Fritz Jung rappelait le souvenir d'un forain exceptionnel en ces mots. «Mangin, c'était un de ces bonisseurs de foire, vendeur de crayons. Ce qui avait fait sa gloire? Sa façon de présenter sa marchandise et de la vendre. Il avait d'abord essayé, comme tous ses congénères, d'attirer les clients par de grands éclats de voix. Ça ne lui réussit pas. Il eut alors une idée géniale: il arrivait sur la place en voiture à deux chevaux, habillé comme tout un chacun.

S'étant arrêté à l'endroit qu'il avait réservé, il revêtait alors une tunique de velours noir à franges or, mettait des brassards, ceignait une cuirasse et se coiffait d'un casque d'or. Son acolyte jouait ensuite un air d'orgue de Barbarie puis Mangin commençait son bla-bla-bla. Mais il ne mentait pas le bougre!

«Autrefois, disait-il je venais sur les places publiques, habillé en notaire... et la foule passait sans s'arrêter, me laissant seul, et, bien entendu, ignorant ma marchandise. Un jour, je vis les bourgeois qui suivaient un polichinelle, un vrai polichinelle: ce fut une révélation! Dès lors, j'arrivai en polichinelle de ma façon et, vous voyez, vous m'écoutez!

Nonobstant, il saluait ses auditeurs d'un grand coup de casque et tout le monde applaudissait... Et il continuait son boniment.

Dès 8 heures, rue du Pont se tenait la foire au bétail: un grouillement de bêtes et



Une ancienne vue de la rue du Pont où se tenait autrefois la foire au bétail. Sont encore visibles sur cette reproduction les poteaux et les chaînes où l'on accrochait le bétail.

de gens confondus. Attachés à une barrière par un licol, les vaches, génisses, bœufs et veaux ruminant côte à côte. C'était un meuglement indistinct dominé par les cris aigus, douloureux de dizaines de porcs et de pourceaux, serrés dans un enclos. Autour de ce monde tonitruant déambulaient placidement mais l'œil vif, vendeurs et acheteurs venus de partout avec la ferme intention de réaliser «une bonne affaire».

Paysans et bouchers étaient là, explique l'auteur de la brochure, une canne ou un parapluie à la main, dans leur ample blouse bleue ou brune aux boutons de porcelaine, avec leur chapeau de feutre plat, leur collette de «milaine» ou de toile bleue

foncé et leurs souliers ferrés aux solides «corgeons» (les lacets) de cuir. Commentaient alors les interminables marchandages.

Quand la journée touchait à sa fin, la place du Marché se vidait peu à peu et le calme revenait. Le sol était jonché de débris de toutes sortes. A la rue du Pont, une vache solitaire meuglait tristement; son nouveau maître s'était attardé dans la taverne toute proche...

En 1925, à la foire d'octobre, ce ne sont pas moins de 82 pièces de gros bétail et 169 porcs qui firent l'objet de transactions actives.

Ces chiffres soulignent l'importance qu'avait encore chez nous l'élevage du bétail à cette époque.

La foire est finie; et plus jamais nous ne vivrons des foires d'autrefois!... termine M. Hasler. (cm)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

Semaine du 22 au 28 septembre

CAS section Sommarteil. - Aujourd'hui, mercredi, comité à 19 h. 15 à l'Hôtel des Trois-Rois. Vendredi 24, assemblée mensuelle à 20 h. 30 au Fliottet; fondue dès 19 heures. Samedi 25, corvée au Fliottet. Samedi 26 et dimanche 27, cours de sauvetage à Moutier avec l'O.J. Gardiennage: MM. G. Cattin et R. Simon.

CAS Roche-Claire. - Jusqu'au 27, inscriptions au dîner chasse, 31 27 56 ou 31 48 64.

Contemporains 1934. - Course annuelle les 25 et 26 septembre en Alsace. Venez nombreux.

Contemporains 1915. - Jeudi 23, torrée pique-nique au chalet du CAS Roche-Claire à Sommarteil. Rendez-vous à 10 heures à la piscine du Communal.

Contemporains 1918. - Mercredi 29, dîner à 12 heures à l'Hôtel des Trois-Rois.

Contemporains 1923. - Samedi 25, sortie d'automne. Renseignements et inscriptions au 31 35 06

Chœur d'hommes Echo de l'Union. - Lundi 27, répétition à 20 heures à la Maison de paroisse. Groupe d'épargne.

cela va se passer

Jeudi 23 septembre, les membres du Club des loisirs sont invités à prendre part à leur fête d'automne qui se tiendra comme à l'accoutumée au Grand-Sommarteil.

Les aînés quitteront la ville à bord de cars vers 10 heures. Le rendez-vous est fixé sur la place du Marché.

Musique, divertissement, chants figurent au programme qui comprend également le repas de midi.

Les participants seront actifs en chantant ou en prenant part à des concours.

Comme ces dernières années, une belle ambiance en perspective. (jcp)

Residence Les Bosses - Le Locle

PORTES OUVERTES

TOUS LES JOURS DU 22 AU 24 SEPTEMBRE ouvert de 16 h. à 19 h.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30



Géance CHARLES BERSET
La Chau-de-Fonds - Tél. 039/23 78 33
55111

CE SOIR à 20 h.
STADE DES JEANNERET
Match de Coupe neuchâteloise

FC LE LOCLE reçoit CORTAILLOD

Le ballon de match est offert par la BOUCHERIE MATTHEY, Le Locle 91-30847

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Garage à louer

pour le 1er novembre 1982, à la sortie sud du Locle. Loyer Fr. 80.-.

Fiduciaire Kubler & Huot, La Chau-de-Fonds, tél. (039) 23 23 15. 55313

À LOUER aux Petits-Ponts

MAISON FAMILIALE

4 pièces, cuisine agencée, bain, WC séparés. Garage. Tél. 039/37 15 65. 55281

A louer au Locle, dès le 1er décembre

maison mitoyenne

4 pièces, grande cuisine, confort, jardin + dépendances. Loyer Fr. 380.- + charges. Tél. (039) 31 62 74. 54955

A louer au Locle

centre ville, pour le 1er novembre ou date à convenir, un

appartement de 3 pièces

1er étage, complètement rénové, cuisine moderne très bien agencée, douche.

Conviendrait à personne seule ou pour des bureaux.

S'adresser à l'Imprimerie Gasser, tél. 039/31 46 87 pendant les heures de travail.

91-171

TOUR

Schaublin demandé, bon état. Tél. 021/51 73 47 dès 18 h. 54952

A louer

studio

Centre ville, tout confort. Libre tout de suite.

Loyer Fr. 272.-, charges comprises. Tél. (039) 22 11 15. 91-475

Le Locle, à louer, rue du Foyer

appartement de 3 chambres

tout confort, salle de bain, dépendances. Loyer Fr. 257 + charges.

Tél. (039) 23 63 68 pendant les heures de bureau. 55114

A vendre

GOLF GLS

1978, préparée pour Coupe Golf, Fr. 6 500.- à discuter.

Tél. (039) 31 33 24 de 12 h. à 13 h. 30 et de 18 h. à 19 h. 30. 91-60593

A LOUER

au Locle, rue Henri-Perret 7-9 dès le 1er novembre

BEAU 3 PIÈCES

au rez, avec grande cuisine, WC, bains, Chauffage central. Fr. 388.-, Coditel compris;

dès le 1er janvier 1983 même appartement au 3e. Fr. 398.-, Coditel compris.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102 La Chau-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358

Service de publicité L'IMPARTIAL
Tél. 039/21 11 35

A vendre au Locle

VILLA

spacieuse, quartier très tranquille près de la piscine, zone de verdure, construction récente, 7 pièces, garage double, 2 salles de bains, 3 WC, jardin arborisé de 1400 m².

Pour tous renseignements, Etude OESCH et JACOT, France 11, Le Locle, tél. 039/31 10 92. 28-28198

B&H

A vendre LES BRENETS au lac du Doubs

HÔTEL-RESTAURANT

complètement rénové. Deux salles de classe unique dans la région de 22 places, respectivement 44 places. Restaurant 30 places et carnotzet rustique avec 20 places. Douze chambres. Grand Parking. Port privé. Bâtiment, place et jardin d'une surface de 2432 m². Possibilité d'agrandissement, soit motel ou dancing. Situation idéale - Cuisine renommée. 06-1165

BUCHER & HAURI AG

Immobilien Versicherungen
CH-2502 Biel Mittelstrasse 3
Telefon 032 41 14 16

Troc amical

OUVERT À TOUTE LA POPULATION

Echange ou vente de vêtements d'hiver ou de sport

propres et en bon état

Chaussures, skis, patins, luges, vélos, tricycles, etc.

à la Maison de Paroisse

ENVERS 34, LE LOCLE

Mercredi 29 septembre, de 14 à 19 h. :

Réception de ces articles en échange d'un bon indiquant la pointure sur un billet glissé dans les chaussures

Samedi 2 octobre, de 8 h. 30 à 11 h. :

Troc pour porteurs de bons de 14 à 16 h. : vente pour tous

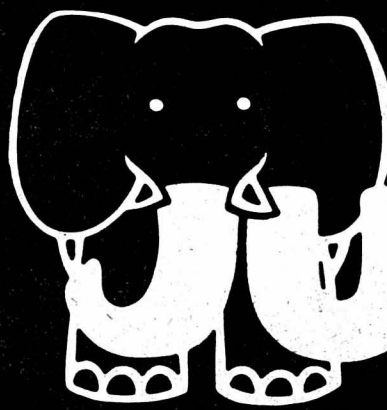
Lundi 4 octobre, de 14 à 16 h. :

Vente du solde dès 19 h. : retrait des objets non vendus et paiement des bons

ATTENTION : SAMEDI MATIN RÉSERVÉ AU TROC

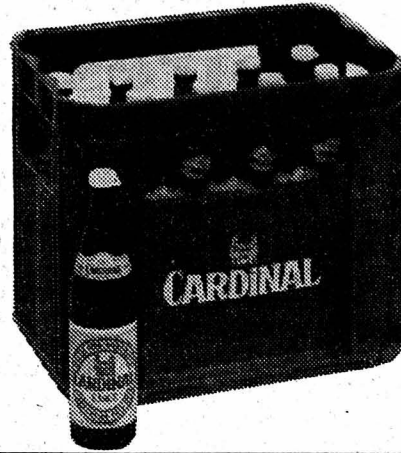
Tous renseignements: Mme Cl.-H. CHABLOZ Joux-Pélichet 9, Le Locle, tél. 039/31 29 33

91-30809



Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

Bière Cardinal



harasse 12 litres

16.50

+ consigne
4 chopes gratuites
à l'achat de 2 harasses

22.9.82

Economisez 100 francs!

<p>BON no 1</p> <p>Harasse SINALCO 12 litres</p> <p>prix normal 13.20 avec bon 8.20 + cons.</p> <p>valeur 5:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>	<p>BON no 2</p> <p>Tambour DIXAN 5 kg lessive complète</p> <p>prix normal 15.90 avec bon 10.90</p> <p>valeur 5:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>
<p>BON no 3</p> <p>MERLOT del PIAVE «Vinicello» 12 x 7 dl</p> <p>prix normal 45.60 avec bon 40.60</p> <p>valeur 5:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>	<p>BON no 4</p> <p>Bouillon de bœuf boîte Knorr 1 kg</p> <p>prix normal 19.20 avec bon 14.20</p> <p>valeur 5:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>
<p>BON no 5</p> <p>Scotch-whisky «Gold Label» 40° 7 dl</p> <p>prix normal 17.90 avec bon 14.90</p> <p>valeur 3:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>	<p>BON no 6</p> <p>Hairspray Schwarzkopf 370 g</p> <p>prix normal 4.- avec bon 2.-</p> <p>valeur 2:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>
<p>BON no 7</p> <p>DUROMATIC 5 litres marmite-à-vapeur inox 18/10</p> <p>prix normal 105.- avec bon 90.-</p> <p>valeur 15:</p> <p>valable à Jumbo</p>	<p>BON no 8</p> <p>Enrouleur avec câble 50 m tambour plastique 2 prises à 3 pôles</p> <p>prix normal 49.- avec bon 39.-</p> <p>valeur 10:</p> <p>valable à Jumbo</p>
<p>BON no 9</p> <p>Caisse CHATEAU HAUT-BIGNON Grand vin de Bordeaux sup. 1981</p> <p>prix normal 142.- avec bon 92.-</p> <p>valeur 50:</p> <p>valable jusqu'au 6.10.82</p>	<p>12 x 7 dl</p>

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Fête cantonale de l'Union cadette neuchâteloise Les cadets-nomades se retrouvent dans quatre tribus

Même le ciel a pleuré la fin de la Fête cantonale 1982 de l'Union cadette neuchâteloise. En effet, au moment même où la troupe de quelque deux cents campeurs quittait Les Vieux-Prés pour La Vue-des-Alpes (à pied!), un violent orage s'abattit sur la région. Cadettes et cadets, nomades d'occasion, ont passé trois jours qui compteront dans leur vie unioniste, dans la peau qui d'un Mongol, qui d'un Tzigane, qui d'un Lapon.

La «Fête canto» de cette année s'est déroulée en deux phases: la première, par troupes, devait amener chaque groupe aux Vieux-Prés selon un trajet libre.

Les responsables avaient recherché l'originalité. Certains ont permis à leur troupe de se déplacer en roulotte, d'autres avaient prévu des repas «spéciaux». Tous les nomades se sont retrouvés au même endroit dimanche entre midi et deux heures pour continuer à vivre leur fête, mais ensemble cette fois.

Les nomades ont pour coutume de marquer leurs rencontres par de grandes fêtes, avec chants et rires, et les belles légendes que les conteurs se passent de père en fils. Les cadets assemblés n'ont pas voulu rompre cette coutume. Après les pistes de l'après-midi, chaque tribu a invité quelques membres d'autres clans à partager son repas. Chacun avait, pour la circonstance revêtu son plus beau costume typique. Heureusement, les nomades parlaient tous la même langue, malgré le fait qu'ils soient venus d'horizons

très divers: il va sans dire que cela facilita les contacts.

Quatre tribus (Tziganes, Mongols, Lapons et Touaregs) était représentées. La soirée se déroula donc en quatre parties.

Auparavant, le pasteur Blaise Perret était venu apporter un message: rappelant l'importance du feu pour les populations nomades, il attira l'attention de tous sur le fait que nous appartenons aussi à un peuple du voyage; les chrétiens-nomades. Nous possédons un feu que le fondateur de la tribu (Jésus-Christ) nous a demandé de conserver et de répandre à travers le monde.

Puis vint le tour de la commission cantonale, emmenée par Christine Bobillier, présidente cantonale. Cette équipe a présenté des légendes mongoles (comment prendre une ville, par Gengis Khan), de la musique tzigane, les cadets entonnèrent des chants lapons (en français) et tremblèrent aux aventures d'une caravane attaquée en plein désert, pendant le Ramadan.

Le lendemain matin, les organisateurs avaient réservé une place à des tournois peu connus sous nos latitudes: des courses de traîneaux en luge, des attaques de caravanes et des chasses au hérisson. Des résultats, nous ne retiendrons que les bonnes performances de la troupe des Planchettes, en relevant que le jeu lui-même comptait bien plus que le classement, ce que les participants semblaient avoir fort bien compris.

La fête se termina dans l'après-midi, les cadets et leurs responsables regagnant leurs foyers, avec certainement un peu de nostalgie, on ne vit pas trois jours entiers dans la peau d'un nomade sans que cela ne laisse certaines traces. (pc)

Forum économique et culturel des régions La «bulle» arrive au Val-de-Ruz

Le Forum économique et culturel des régions a présenté hier à la presse son programme définitif pour les trois semaines qu'il passera dans le Val-de-Ruz, du 11 au 30 octobre prochain. La «bulle», comme on la nomme couramment, offrira chaque soir à Cernier une conférence, un concert, un débat ou un film, certaines manifestations étant également organisées durant l'après-midi. A noter peut-être particulièrement les trois grands débats qui auront lieu sur le tourisme au Val-de-Ruz (le 14), l'industrie et l'économie neuchâteloise (le 20), et le tunnel sous La Vue-des-Alpes (le 26).

Pour l'animation de la «bulle», les collaborations sont nombreuses, à commencer par celle des chœurs, fanfares et chorales, qui introduiront la plupart des manifestations. Il faut citer également la collaboration étroite des membres inscrits au Ciné-Club de Cernier et environs ainsi que celle de la Jeune Chambre économique de Neuchâtel et de plusieurs musées.

Les diverses animations scolaires ne manqueront pas non plus, faisant appel à différentes institutions.

Il serait un peu fastidieux d'énumérer toutes les manifestations dans la «bulle». on renvoie pour cela le lecteur aux affiches qui seront placardées ainsi qu'aux dépliants qu'on pourra trouver dans différents commerces et au mémento journalier de leur quotidien.

La «bulle» arrive donc à pied d'œuvre. Le groupe d'animation (Jacques de Montmolin, Chantal Pieren, Michèle Biselli) semble donc prêt à subir le baptême du public. Le Forum a connu jusqu'à maintenant un succès réjouissant du point de vue du recrutement des membres. Et à une dizaine de milliers de francs près, le budget 1982 devrait être tenu.

A noter encore que durant les trois semaines, la Radio romande diffusera un programme local pour le Val-de-Ruz quatre heures par jour. Enfin, pour les curieux, la «bulle» sera montée le 5 octobre. Avis aux amateurs.

R. Gt

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz Une question de principes...

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier.

P. S. est renvoyé devant le tribunal pour non paiement de sa taxe militaire 1980. Objecteur de conscience, le prévenu a été exclu de l'armée et c'est volontairement qu'il ne s'est pas acquitté de sa taxe.

- Ne voulant participer physiquement à l'armée, je ne puis, encore moins, y participer financièrement, a expliqué le prévenu!

Toutefois, P. S. est prêt à payer le montant de sa taxe, dans la mesure où le destinataire serait autre. Mais cette dérogation n'étant pas prévue par la loi, il a été condamné à 2 jours d'arrêts sans sursis et Fr. 20.- de frais.

P. B. a circulé, le 10 août 1982, de Fontainemelon à Cernier au guidon d'un motocycle non couvert par une assurance en responsabilité civile, dépourvu d'une plaque d'immatriculation et d'un permis de circulation. Pour le prévenu, il ne s'agissait que d'une course d'essai limitée... mais voilà, les dispositions légales sur la responsabilité civile ont été édictées en prévision de la protection et de la couverture de tiers, victimes d'un éventuel accident comportant la responsabilité du preneur de cette assurance obligatoire.

L'inexistence de celle-ci constituait donc une faute relativement grave d'où

une condamnation de P. B. à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, Fr. 150.- d'amende et Fr. 35.- de frais.

Pour la seconde fois en deux mois, W. R. est renvoyé pour détournement d'objets mis sous main de justice. Il n'a, en effet, pas versé à l'Office des poursuites deux mensualités de Fr. 200.-, causant ainsi à ses créanciers un préjudice de Fr. 400.-. Mais, une nouvelle fois, le tribunal n'est pas parvenu à établir que le prévenu aurait eu, pour la période incriminée, un revenu supérieur au minimum vital. Dès lors W. R. a été acquitté et les frais de la cause ont été mis à la charge de l'Etat.

B. J. circulait, le 2.8.1982, sur la route de Valangin à Fontaines au guidon de son cyclomoteur. A la hauteur de l'Hôpital de Landeyeux, il a bifurqué soudainement à gauche devant un automobiliste qui, malgré un freinage énergique, n'est pas parvenu à l'éviter. Le prévenu ne s'en est tiré finalement, par chance, qu'avec une cheville fracturée. Par contre, son taux d'alcoolémie a été établi à 1,35%. Dans son jugement, le tribunal a relevé qu'une ivresse au guidon d'un cyclomoteur était certes moins grave qu'une ivresse au volant d'une voiture. Tenant compte des renseignements favorables obtenus sur le compte du prévenu, mais également de deux antécédents, le tribunal a condamné B. J. à 4 jours d'arrêts fermes, Fr. 50.- d'amende et Fr. 211.60 de frais. (mo)

AUVERNIER Collisions: plusieurs blessés

● Hier à 12 h. 05, un automobiliste de Colombier, M. F. L. circulait en direction ouest à la rue de la Pagode avec l'intention de se diriger sur Colombier. Arrivé au carrefour du Tilleul, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. M. E. de Peseux qui venait de La Brenna et se dirigeait sur Peseux. Les deux conducteurs ont été blessés et conduits par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Après avoir reçu des soins, ils ont pu regagner leur domicile.

● A 12 h. 07 un automobiliste de Pomy (VD), M. R. H. circulait sur la jonction de l'autoroute à Auvonnier avec l'intention d'emprunter l'artère

sud de l'autoroute en direction de Neuchâtel. Arrivé en bordure de l'autoroute, suite à une défection mécanique, il a mis la marche arrière et a reculé sur la bande d'arrêt. Il était suivi par l'auto conduite par M. P. A. U. de Neuchâtel. Ce dernier voyant la manœuvre de l'automobiliste vaudois s'arrêta. Au même instant le véhicule de M. P. A. U. a été heurté à l'arrière par l'avant de l'auto conduite par Mme M. W. de Fleurier qui suivait l'auto de M. P. A. U. Blessée lors de cette collision, Mme Aline Nussbaum, née en 1911, de Couvet, passagère de l'auto de Mme M. W. a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Travers: les francs-tireurs du tennis

L'an dernier, un commerçant de Travers, M. Marcel Jaccard et un restaurateur M. Jean-Claude Vuille, achetaient après bien des tractations une parcelle de 1000 mètres carrés, appartenant à la commune et située dans l'ancienne carrière du Crêt-de-l'Anneau. Les deux Traversins avaient comme projet de réaliser avec des fonds privés - les leurs - un court de tennis ouvert au public. Sans forcément créer un club et en simplifiant le système des réservations. Expérience concluante.

Les francs-tireurs du tennis avaient vu juste: la fréquentation du court est réjouissante.

- Nous avons un taux d'occupation de 60%, explique Jean-Pierre Vuille, des

sportifs vallonniers, mais aussi des gens de Colombier, Peseux, Corcelles. Travers ne se trouve qu'à un quart d'heure de voiture de ces localités, c'est un avantage...

Malgré le coût assez élevé de la construction (125.000 francs, dont 40.000 francs uniquement pour le revêtement en polytan), le prix de l'heure pourra être maintenu à dix francs. Vraiment bon marché. Et les sportifs qui réservent le court par téléphone à l'hôtel du Crêt-de-l'Anneau sont renseignés immédiatement sur les possibilités de location.

- Evidemment, constate Jean-Pierre Vuille, les heures de pointe se situent le soir entre cinq et sept mais beaucoup

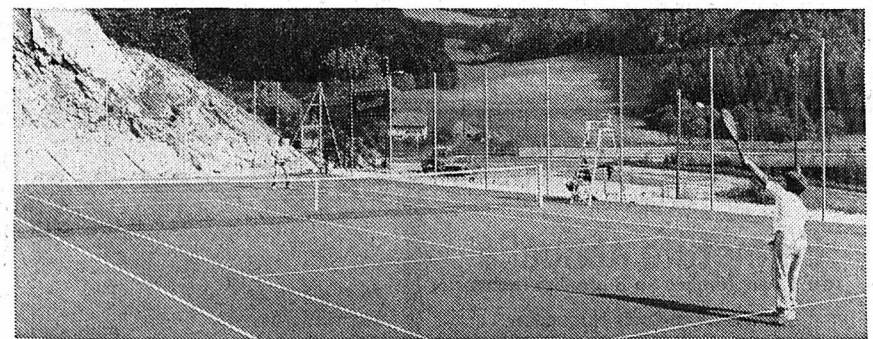
d'utilisateurs ont pris l'habitude de venir jouer à d'autres moments.

Dans l'ancienne carrière du Crêt-de-l'Anneau, admirablement ensoleillée, Jean-Pierre Vuille a pu pratiquer le tennis au mois de janvier. D'ailleurs, il n'a laissé sa raquette reposer qu'en décembre, seule période pendant laquelle la neige s'est solidement installée sur le court en matière synthétique.

- Cette saison, 30 personnes ont suivi des cours donnés par Orville Martini ou le Fleurisan Claude Reymond. Et les jeunes Suisses alémaniques de la colonie de Sur-le-Vau se sont intéressés à nos installations.

Bilan positif donc pour le tennis du Crêt-de-l'Anneau après quelques mois d'utilisation.

Avec les deux courts couverts de La Côte-aux-Fées, ceux de Fleurier et Couvet, il complète l'équipement sportif du Val-de-Travers. En attendant les courts que vont construire les gens de Noiraigue sur leur patinoire. (jic)



Tennismen à l'abri dans l'ancienne carrière du Crêt-de-l'Anneau. (Impar-Charrere)

L'«adjoint» du taupier de Fleurier «Les campagnols sont très curieux...»

Page 13
«Graf m'a dit: si tu en as envie, vas-y seulement. Je ne me suis pas fait prier...» André Bovet est donc parti à la chasse aux taupes. En répétant les gestes que lui avait appris son épouse autrefois: «Elle gagnait sa vie ainsi quand je l'ai connue...»

Poser un piège correctement n'est pas si simple. Il faut d'abord trouver la galerie: «On la déniche souvent entre deux monticules de terre soulevée par les taupes. Je sonde avec la pointe fixée au bout du manche de la bêche. Il faut ensuite

creuser, retirer une motte rectangulaire et placer le piège...»

Ce piège, c'est une pince maintenue ouverte par une petite bague métallique autour de laquelle un brin d'herbe fraîche est enroulé. Quand la taupe vient le croquer, elle déclenche le mécanisme et se fait pincer.

«Tout l'art est de placer la trappe à l'entrée d'une galerie en «Y» qu'il faut soigneusement dégager avec la raclette. Et ne pas oublier de la fixer, sinon la taupe l'emporte sous terre...»

Dernière précaution: repérer les lieux en plantant un petit drapeau de manière à retrouver le piège aisément.

«Ces bestioles sont tellement curieuses qu'elles ne mettent pas long à se faire prendre... A peine ai-je le dos tourné qu'elles sortent déjà le nez...»

André Bovet coupe alors la queue de l'animal et enterre le corps. Il lui arrive aussi de le laisser sur le terrain: les corbeaux et les renards en font volontiers leur repas...

«Quand j'ai réuni un paquet de queues, je vais le livrer à l'abattoir de Môtiers. Il offre 20 sous la pièce.»

Evidemment, ce n'est pas le Pérou, mais André Bovet n'a jamais songé une minute qu'il ferait fortune en pratiquant ce genre de safari. Retraité, il chasse les taupes pour le plaisir. Un point c'est tout. (jic)

JURA BERNOIS

Votations cantonales bernoises le week-end prochain Enseignement: deux initiatives controversées

Page 13

La seconde initiative présentée ce week-end au peuple bernois, l'initiative législative «Réforme scolaire: encourager au lieu de sélectionner», a été déposée par les poch et le psa avec 13.201 signatures valables. Ses auteurs visent à une meilleure égalité des chances en encourageant les élèves socialement défavorisés ainsi qu'en améliorant les possibilités offertes à ceux qui viennent des régions rurales. Le texte se présente sous la forme de cinq demandes. La première d'entre elles veut que les classes primaires et secondaires de 5e et 6e années scolaires soient remplacées par des classes uniques d'observation. Plus, le comité d'initiative propose qu'à la fin de la 6e année scolaire, le passage au degré suivant s'effectue sans examen. Il est également préconisé de remplacer les notes, dans les trois premiers degrés, par des rapports scolaires complétés par une évaluation plus approfondie dans les classes de 4e à 6e. L'initiative, par son quatrième point, veut donner la possibilité à tous les élèves de suivre des cours d'appui et de rattrapage gratuits. Enfin, la dernière demande suggère qu'en introduisant le cycle d'observation, on songe déjà à la réforme des degrés supérieurs. Les mesures concernant les locaux scolaires devraient

être prises de telle sorte que tous les élèves des classes 7 à 9 soient regroupés dans le même bâtiment. «C'est là le seul moyen d'éviter que les enfants des régions rurales soient désavantagés par rapport aux autres», disent les auteurs du texte.

Le Grand Conseil a rejeté les deux initiatives, sans formuler de contre-projet.

FOYER POUR MALADES À STEFFISBOURG

Le troisième objet cantonal qui sera soumis au peuple est la construction nouvelle d'un foyer pour malades, l'asile «Gottesgnad» à Steffisbourg. C'est la section de l'Oberland de l'Union des asiles qui se propose de le construire. Le

nouvel établissement d'une capacité de 120 lits, servira à la prise en charge de malades chroniques. Outre ce foyer, le projet prévoit un bâtiment pour le personnel ainsi que des installations de protection civile destinées à la commune de Steffisbourg. Ces dernières ne seraient cependant pas concernées par la demande de crédit. Le coût total du foyer se monterait à 21,688 millions de francs. Après déduction de la subvention cantonale de 482.000 francs déjà allouée en 1979 par le Grand Conseil pour l'élaboration du projet, la subvention restant à accorder par le canton s'élèverait à 21,206 millions de francs. Le Grand Conseil a approuvé le projet.

C. D.

Mots d'ordre des partis

	Initiative «Uni pour tous»	Initiative «Réforme scolaire»	Foyer pour malades à Steffisbourg
Parti socialiste du Jura bernois (psjb)	non	liberté de vote	oui
Union démocratique du centre (udc)	non	non	oui
Parti radical du Jura bernois (prjb)	non	non	oui
Parti socialiste autonome du Sud du Jura (psasj)	oui	oui	oui
Parti démocrate-chrétien (pdc)	oui	oui	oui
Parti libéral jurassien (plj)	non	liberté de vote	-

Suite des informations du Jura bernois ► 21

Décès

LES VERRIÈRES
M. Armand Thollet, 47 ans.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

En gare de Saint-Imier

Un siècle d'histoire dans quatre wagons

Page 13

La période de 1750 à 1850 est agitée dans le canton de Berne. Mais ce sont les modifications des structures de la population et de l'économie, la transformation des transports et des communications ainsi que les exigences modernes de la société qui ont donné à cette époque toute la dynamique qu'on retrouve dans l'histoire des événements, tels que révolutions ou modifications territoriales. Par la mise sur pied de cette exposition, ses auteurs ont tenu à mettre en évidence ce contexte structurel. Ainsi, chaque wa-

gon retrace un aspect du siècle en question.

Le premier wagon présente les gens, sur le plan démographique, social et médical. Le deuxième wagon est consacré au travail, soit aux fondements de la révolution industrielle, de la confiance dans le progrès, de la modernisation de l'agriculture et même des problèmes énergétiques. Quant au troisième wagon, il montre les transformations dans le domaine des communications au sens large du mot, passant de la diligence au chemin de fer, de la lettre au télégraphe, à la naissance des écoles modernes, même

à la presse. Enfin, le dernier wagon traite de l'histoire des événements, retraçant l'évolution de l'aristocratie à la démocratie, des modifications territoriales, de la naissance de l'Etat fédéral et d'une conscience nationale suisse.

LE MUSÉE SUR UNE NOUVELLE VOIE

Le Musée d'histoire et l'Institut d'histoire avaient déjà mis sur pied l'exposition il y a quatre ans, sous le titre *De l'ours de Berne à la croix fédérale*. Aujourd'hui, l'aventure cantonale qui est présentée n'en est pourtant pas une simple reprise. La réalisation dans les wagons de chemin de fer a nécessité une refonte complète, adaptée à l'espace restreint. Par leur travail, les réalisateurs ne veulent pas seulement donner la possibilité aux gens du canton de mieux se connaître et se reconnaître, mais ils espèrent aussi lancer une nouvelle optique du musée en général. L'exposition est bilingue et servira sans doute d'outil de travail à ceux qui enseignent l'histoire et à ceux qui l'apprennent.

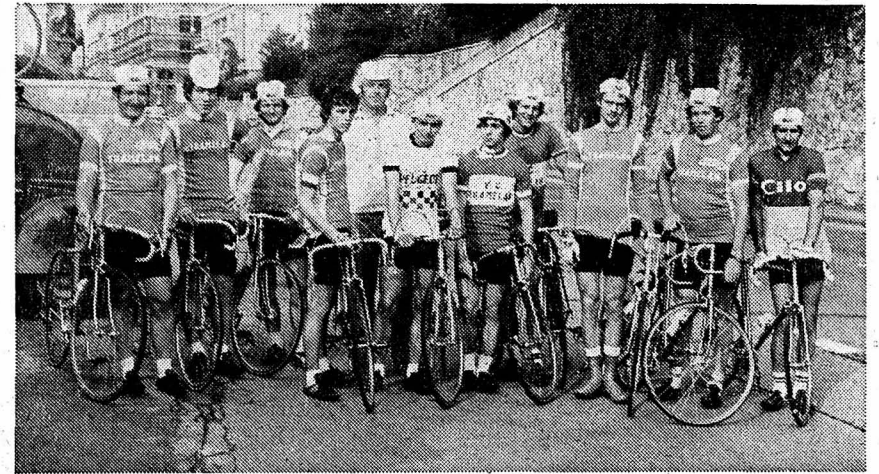
C. D.

● L'exposition peut être visitée jusqu'à vendredi de 16 h. à 18 h. et de 19 h. à 21 h. Samedi et dimanche, les wagons sont ouverts de 11 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h.

Carnet de deuil

TRAMELAN. - C'est avec peine que l'on a appris le décès de M. Adolf Lehnerr qui s'en est allé dans sa 73e année. M. Lehnerr, domicilié à la rue des Deutes 7, a exercé le métier de graveur. Il est mort après une très longue maladie supportée avec beaucoup de courage et secondé par son épouse. C'était une personne calme et appréciée de chacun et son départ laissera un grand vide dans sa famille comme parmi ses amis. (vu)

Tramelan: le Vélo-Club «La Pédale» à l'étranger



Toute la famille du vélo-club avant le grand départ.

Le Vélo-Club «La Pédale» de Tramelan qui a repris une belle activité depuis quelques années a toujours inscrit à son programme, en plus des courses officielles, une sortie importante de deux jours. Cette année ils étaient près de 20 cyclistes à prendre le départ de cette randonnée qui les conduisit en France pour une première étape de 150 km soit Tramelan - Goumois - Morteau - Pontarlier pour arriver dans la Vallée de Joux aux Char-

bonnières. Le deuxième jour, une étape de 115 km, ce qui fait un total de 265 km afin de regagner Tramelan par le col du Marchairuz. Notons que parmi cette belle cohorte, le plus jeune participant était un écolier de 14 ans alors que l'aîné approche les 40 ans ce qui démontre vraiment un bel esprit de camaraderie parmi l'équipe du Vélo-Club «La Pédale» de Tramelan.

(Texte et photo vu)

● L'Alliance évangélique de Tramelan organise une campagne d'évangélisation du 22 au 26 septembre à la Halle des fêtes avec MM. Philippe Decorvet et Jean-Marc Houriet. Le thème de ces rencontres est: «Quand vous priez...» Chaque soir à 20 h., dimanche à 9 h 30, il y aura un culte communautaire avec un repas fraternel à midi. De plus toujours à la Halle des fêtes, mercredi 22 à 16 h 30, le film: «La croix et le poignard», jeudi 23 à 14 h. 30 une rencontre avec le 3e âge, présentation du montage audio-visuel: «Au commencement», samedi 25 à 14 h. 30: «Spécial-jeunes» avec le film «L'insaisissable». (comm/vu)

● Dans son programme d'action en faveur du développement économique régional, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) fait une part importante à l'encouragement à la formation.

Encourager la formation est un but qui peut être mené à bien de plusieurs façons, notamment en facilitant l'accès à un apprentissage ou à des cours, en participant au financement par exemple.

Un autre moyen consiste à stimuler l'ardeur de ceux qui sont en cours de formation, particulièrement des



jeunes qui font un apprentissage. La CEP récompense les meilleurs apprentis, c'est-à-dire ceux qui se distinguent aux examens de fin d'apprentissage par des résultats particulièrement brillants. Les lauréats de la CEP reçoivent un diplôme et un prix. La CEP veut également féliciter, honorer et remercier les maîtres d'apprentissage qui, dans l'un des trois districts du Jura bernois, savent donner à leurs apprentis une formation d'élite.

Sont prises en considération, pour ces distinctions, toutes les professions dont la formation pratique s'effectue dans le Jura bernois.

Pour 1982, cette journée des «Meilleurs apprentis», placée sous l'égide de la CEP, aura lieu le 24 septembre 1982 à 17 h. 30, à Saint-Imier, Salle de spectacles, en présence notamment de M. Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle et de M. Henri Sommer, président du Conseil exécutif. (comm)

Concours vacances - Les solutions No 18 Séville



La «chanterelle», solution de notre 5e problème, ne pouvait donner «Sevilla» ni d'ailleurs «Grenade», «Valence» ou «Cordoue» comme nous l'ont proposé 14 participants: mais pour 505 autres concurrents la réponse était exacte.

Solution des jeux:

No de téléphone: I=3=TROIS

Grille anagramme: E

L'écrivain mystère: JULES VERNE

Palindrome: 320.023-319913=110=CENT-

-DIX

Champignons: CHANTERELLE

Tirage au sort:

La carte de Mme ou Mlle Marie-José Zosso, Croix-Fédérale 23, La Chaux-de-Fonds a été rejointe les 17 premières qui participeront au second tirage.



ENTREPRISE MARGUCCIO

Jardinage, maçonnerie et petits transports
Tél. (039) 28 19 69

TAXIS BLEUS

P. Mury
Service jour et nuit
Ville et extérieur
26 91 91
34664

À LOUER
tout de suite ou à convenir, joli petit

appartement

2 pièces, confort, au sud, ensoleillé. Quartier Succès.

Loyer Fr. 356.- charges comprises.

Tél. (039) 26 02 52. 64892

Votre journal: L'IMPARTIAL

A louer

studio meublé

cuisine, douche.

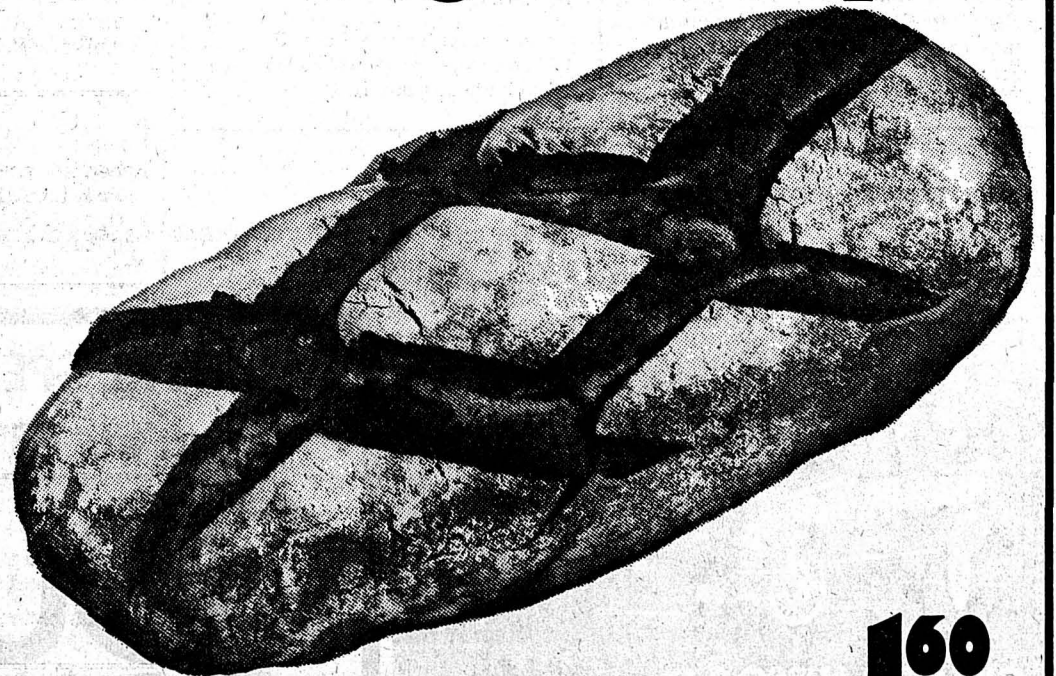
Tél. 039/22 44 85. 65072

Publicité intensive - Publicité par annonces.



Coop informations:

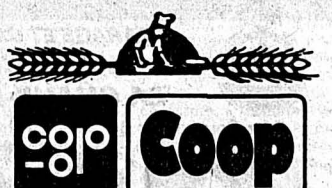
Pains spéciaux du maître-boulangier Coop



Pain du chasseur

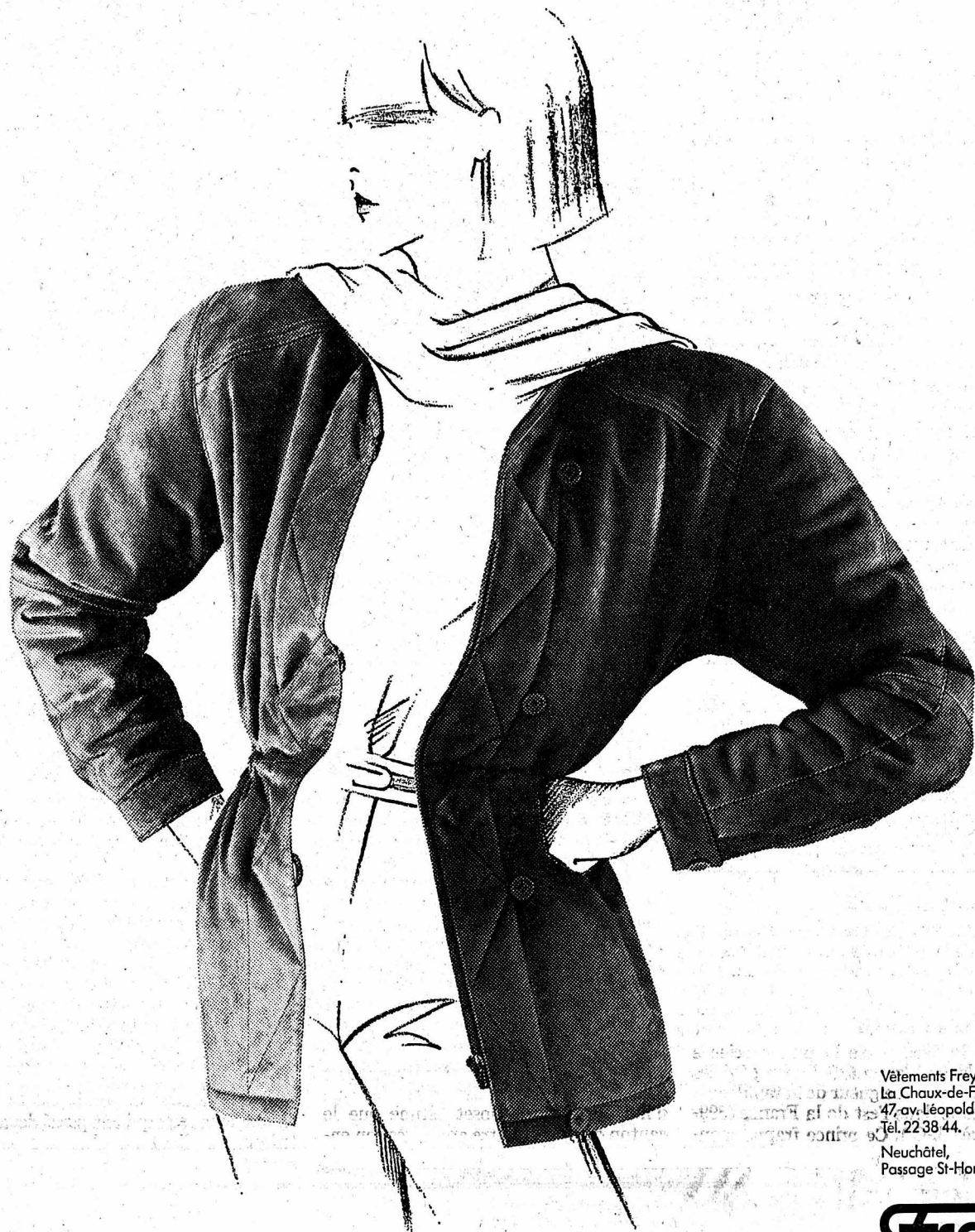
Un pain rustique, savoureux, légèrement additionné de levain, à base de farine de seigle et de farine mi-blanche.

500 g **1.60**



Semaine 38/82

Un adieu sans regrets à l'été: daim, élastique à la taille, fermeture surpiquée, épaules soulignées, deux poches latérales, une doublure molletonnée bien chaude, fr. 239.-. L'automne peut céder le pas à l'hiver.



Vêtements Frey
La Chaux-de-Fonds,
47, av. Léopold-Robert,
Tél. 22 38 44.
Neuchâtel,
Passage St-Honoré 2.



29-71

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite ou à convenir APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

rénové. Chauffage général, salle de bain, WC séparés, situation tranquille et ensoleillée, rue Tête-de-Ran, dans immeuble de trois appartements. Prix Fr. 300.- + charges Fr. 90.-.
Tél. 039/23 24 43. 55174

A louer pour le 1er octobre 1982, rue des Bouleaux 13

bel appartement

de 1½ pièce, coin à manger attenant à la cuisine, 1 hall, 1 cave, 1 chambre-haute, Coditel.
Loyer net: Fr. 223.- + charges Fr. 100.50.

S'adresser à Madame Salce, Bouleaux 13, concierge, tél. 039/26 05 61, le matin ou le soir dès 18 h. 55312

A louer dès le 31 octobre, rue du Bois-Noir 39

appartement de 4 pièces

tout confort. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 589.-.

Tél. 039/26 06 64. 87-120

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Pari; Drama. 2. Uns; Or. 3. Edesse. 4. Io; Elue; Er. 5. Spa; Eesti. 6. Sesia; Tac. 7. Os; Lund; La. 8. Tibias. 9. Rey; Va. 10. Erin; Lycée.

VERTICALEMENT. - 1. Périssaire. 2. Opes. 3. Rue; As; Tri. 4. Inde; Ilien. 5. Sel; Auby. 6. Sue; Ni. 7. Rosée; Davy. 8. Are; St. Sac. 9. Etal. 10. Américaine

Votre journal: L'IMPARTIAL

L'ART AUTOMOBILE



GIULIETTA LUSSO 2,0 - Confort plus performances.

2.0, 130 CV, Fr. 19500.-, 1.8, 122 CV, Fr. 18700.-,
1.6, 109 CV, Fr. 17700.-.



GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039/23 13 62

54340

Alfa Romeo



Depuis toujours, une technologie qui gagne

OFFRE SPECIALE
jusqu'au 15 octobre

Dans ce salon
**COUPE
& FARANDOL**

Silvana
Coiffure et Création

Av. Léopold-Robert 51, tél. 039/22 60 47

55315

AVIS MORTUAIRES



Madame et Monsieur Pierre Abarbanell-Jeanneret;

Madame Léna Weber-Vermot;

Les descendants de feu Paul et Henriette Vermot-Berger;

Les descendants de feu Abram-Louis et Sophie Jeanneret-Mathey;

Madame Blanche Kubler;

Monsieur et Madame Damiano Fontana et leurs enfants,

ainsi que les familles Theurillat, Froidevaux, parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Henri JEANNERET

née Jeanne Vermot

leur chère et regrettée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, vendredi, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 septembre 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 15, rue Tête-de-Ran.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 102647



Repose en paix chère maman et grand-maman.

Madame et Monsieur André Zehr-Méroz;

Monsieur Michel Zehr;

Madame Robert Jobin-Comte et famille, à Saint-Imier et Berne;

Madame Xavier Jobin-Tirelli et famille, à Saint-Imier;

Madame André Jobin-Banwart, à Saint-Imier;

Madame Germain Jobin-Barth, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Valentine MÉROZ

née JOBIN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mardi, dans sa 85e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 septembre 1982.

Cérémonie au Centre funéraire vendredi 24 septembre, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme André Zehr, 9, rue des Champs, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Veillez penser au Home «Le Martagon» Les Ponts-de-Martel, ccp 23 - 808.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 100764



Je rejoins ceux que j'aimais, et j'attends ceux que j'aime.

Madame Jeanne Donzé-Curtit;

Monsieur et Madame Mathieu Donzé-Curtit;

Mademoiselle Milka Curtit, à Morteau;

Monsieur Roger Curtit, à Belfort,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Norbert DONZÉ

leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui mardi, dans sa 69e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 septembre 1982.

La messe de sépulture aura lieu vendredi 24 septembre à 7 h. 45 à la chapelle Notre-Dame gardienne de la foi, rue de l'Hôtel-de-Ville 56a.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Cérémonie et inhumation vendredi 24 septembre, à 9 heures.

Domicile de la famille: 145, rue du Parc.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 100669

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Découvertes archéologiques dans le Jura

Un denier rare et «cher» découvert en Ajoie

Depuis sa création, l'Office du patrimoine historique du canton du Jura s'attache à cerner un peu mieux le passé des différentes régions jurassiennes. Une carte archéologique est en cours d'élaboration, des fouilles ont été entreprises en 1980 et 1981, le Musée lapidaire de Saint-Ursanne a été inauguré cette année. Et si en 1982 le canton n'a pas entrepris de fouilles, il reste néanmoins attentif aux découvertes qui sont faites par des promeneurs ou des personnes intéressées par l'archéologie. C'est ainsi qu'hier, au cours d'une conférence de presse, l'Office jurassien du patrimoine historique a présenté des découvertes récentes, parmi lesquelles deux haches du néolithique, une pièce de monnaie celte et surtout un denier d'argent de Ludwig IV des Kindes, dernier seigneur carolingien dans l'est de la France.

En avril de cette année, le Gouvernement jurassien a publié une ordonnance qui précise les modalités permettant de procéder à des fouilles archéologiques. Une autorisation est requise pour «toute fouille ou prospection» entreprise sur le territoire jurassien. Autorisation, délivrée par l'Office du patrimoine historique, qui est soumise à certaines contraintes (un cahier des fouilles doit être tenu quotidiennement, des relevés précis et complets du terrain et des fouilles, complétés par des photographies, doivent être dressés, un rapport doit être adressé aux autorités compétentes six mois après la fin des fouilles).

Une deuxième ordonnance, du 6 janvier 1978 celle-là, précise «que les curio-

sités naturelles ou antiquités d'une valeur scientifique considérable, trouvées sur le territoire jurassien, sont propriétés de l'Etat».

Toutefois, «l'auteur de la découverte, et s'il s'agit d'un trésor, le propriétaire, a droit à une indemnité équitable, qui n'excède cependant pas la valeur de l'objet».

LA PORTE EST OUVERTE

Voilà pour le côté juridique. Toutefois, comme l'a précisé M. Bernard Prongué, chef de l'Office du patrimoine historique, l'Etat n'entend pas empêcher les promeneurs, les amateurs d'archéologie de rechercher des objets, pour autant qu'ils ne se livrent pas à des fouilles sauvages qui «peuvent détruire» des sites archéologiques. Non, au contraire, l'Office du patrimoine historique, qui ne dispose toujours pas d'un archéologue cantonal - bien que l'organigramme de l'Etat le prévoit expressément -, espère que ceux qui découvrent quelque chose le montrent afin de pouvoir le dater, discerner sa fonction, le mettre en valeur. Ensuite de quoi, l'archéologue le répertoriera et l'incluera - si besoin est - dans la carte archéologique cantonale.

LES DÉCOUVERTES

Hier, M. François Schifferdecker, archéologue, a présenté une vingtaine d'objets ou fragments d'objets découverts récemment en Ajoie, à la surface du sol. Il s'agit d'objets isolés parfois, trouvés soit sur des sites archéologiques connus, soit dans de nouveaux sites. L'emplacement exact où ils ont été trouvés ne peut être précisé, afin d'éviter des fouilles sauvages.

Les auteurs de ces découvertes principalement M. Ulrich Löw, de Bâle, ainsi que O. Queloz, le chanoine Bregnard, Mlle Desbœufs, Mlle G. Lüscher et M. F. Schifferdecker sont d'ailleurs des amateurs d'archéologie confirmés.

Parmi ces découvertes, on trouve deux haches polies néolithiques (entre 4000 et 2000 av. J.-C.), une ébauche de hachemarteau perforée. Cet objet est intéressant. Selon M. Schifferdecker, cet outil a une forme naturelle mais l'homme a voulu agrandir le trou (naturel) qui le traverse, avant, sans doute, de réaliser que le calcaire ne résisterait pas à cette opération. Dans la période préhistorique, une pointe de flèche à pédoncule (néolithique final, 2500 avant J.-C.) a encore été trouvée.

Une pièce de monnaie celte (potin des Séquanes), qui date du premier siècle avant J.-C. a été découverte en bon état et on peut encore voir sur l'une des faces un cheval.

De même, un fragment de fibule à disque (épingle double, probablement en argent), de l'époque romaine, qui date du 3e siècle avant J.-C., complète une coupelle en bronze, probablement romaine; un lot de tessons, d'ossements et d'objets en fer de l'Age du fer à nos jours; un fragment de tuile romaine, des monnaies en bronze de l'empereur romain Magnence (350-353 après J.-C.). Ces pièces ont été frappées à Lyon et à Amiens, ce qui prouve que la Chaîne jurassienne commerçait déjà à cette époque avec la Bourgogne.

A ces différentes découvertes s'ajoutent des forces (ciseaux pour tondre les moutons qui sont encore utilisés de nos jours), un pic ou un coin à fendre, un stylet ou poignard qui date du 15e ou du 16e siècle, une boucle d'oreille ou pendentif, des pointes de flèches d'arbalète, 13 à 17 objets médiévaux, renaissants et modernes.

UNE PIÈCE RARE

Mais la découverte la plus précieuse est un denier d'argent de Ludwig IV des Kindes, dernier seigneur de la famille carolingienne dans l'est de la France (899-911 après J.-C.). Ce prince frappa mon-



L'un des trois deniers d'argent de Ludwig IV en Suisse, découvert en Ajoie. Une pièce rare, frappée sur une mince tôle d'argent Au recto du denier (à gauche sur la photo), on distingue une croix chrétienne, entourée des inscriptions HVOVICUS PIVS (Louis IV pieux). Au verso (à droite), on peut lire BASILEA (Bâle) RS (ces initiales sont peut-être celles de Rodolf I ou II de Bourgogne). (comm. imp)

naie à Bâle, Zurich, Strasbourg et Constance. L'évêque de Constance à cette époque était Salomon III (891-920).

Cette pièce, qui a été frappée à Bâle, comme l'indique son verso, est le troisième denier d'argent de Ludwig IV découvert en Suisse. C'est dire qu'il est précieux. Sa valeur? On l'estime à près de 8000 francs suisses!

Ainsi que l'a déclaré M. Schifferdecker, la connaissance de ces découvertes apporte sur le plan scientifique des données nouvelles quant à l'intensité de l'occupation du pays au cours des diverses périodes de la préhistoire et de l'histoire. Ré-

pertoriés, photographiés, dessinés, ces objets pourront être publiés dans des revues scientifiques.

Et si les personnes qui les ont trouvés seront indemnisées, ces découvertes seront déposées dans les musées du canton selon une formule qui n'est pas encore définie. Ainsi, pour les pièces de monnaie, trois collections sont susceptibles de les accueillir.

La Commission cantonale des musées en parlera sans doute puisqu'elle sera amenée, dans un proche avenir, à mettre un peu d'ordre dans les musées jurassiens... (pve)

Partage des biens entre le Jura et Berne Bonne volonté réciproque

Quelque 170 millions de francs ont déjà été transférés du canton de Berne au canton du Jura et ces résultats témoignent de la volonté des deux partenaires d'aboutir à des solutions justes et équitables. C'est ce qui ressort d'une question écrite du député socialiste au Parlement jurassien Roland Béguelin.

L'exécutif jurassien déclare se soucier du problème de l'équivalence des investissements et il entend que le déficit soit compensé. Il se dit conscient que les informations données sont limitées mais il entend rester pleinement indépendant dans l'accomplissement de sa tâche délicate, les accords étant par la suite soumis à la ratification parlementaire. (ats)

Demande d'amnistie des activistes jurassiens Ses auteurs seront sans doute déçus

Pour la deuxième fois, M. Jean-Marie Joset, ancien membre du FLJ, fondateur et président de l'Association des résistants et des anciens prisonniers jurassiens (ARPJ), qui a purgé près de cinq ans de prison, et son secrétaire, M. R. Jobin, viennent de déposer une demande de grâce auprès de l'Etat jurassien. Leur démarche est adressée à la présidente du Parlement jurassien, Mme Liliane Charmillot.

Le 21 janvier 1980, l'ARPJ, qui regroupe une centaine de membres, avait déjà fait une même démarche. Aujourd'hui, Jean-Marie Joset estime que le canton du Jura, quatre ans après son en-

trée en souveraineté, n'a toujours rien fait pour blanchir ceux qui ont milité en première ligne pour la création d'un canton du Jura. Au contraire, ceux qui ont eu à faire à la justice dans la question jurassienne ont été écartés pour la plupart des rouages d'un Etat qui se veut fraternel.

La démarche de l'ARPJ, ainsi que nous l'a précisé M. Jean-Marie Joset, vise en premier à une amnistie, ne serait-ce que morale, de l'Etat jurassien envers les membres du FLJ, des objecteurs qui ont refusé de faire leur service militaire tant que le Jura ne serait pas libéré et envers tous ceux qui ont passé devant les tribunaux, d'autant plus que nombre d'entre eux sont victimes d'interdictions professionnelles.

Contactée par téléphone, Mme Charmillot nous a déclaré que la lettre arrivait au moment où la conférence des présidents allait faire connaître sa réponse à la première démarche qui, nous a-t-elle précisé, n'est pas du ressort de l'Etat jurassien mais de la Confédération et du canton de Berne. Quant à une amnistie morale de l'Etat jurassien, Mme Charmillot nous a précisé que cet aspect n'avait pas été évoqué et qu'une déclaration officielle du canton ne saurait être faite dans les termes où l'entend l'ARPJ.

Toutefois, dans sa réponse, la conférence des présidents reconnaît par une phrase que les activistes jurassiens ont donné un sérieux coup de pouce à la création de l'Etat jurassien. (pve)

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Ne pleurez pas au bord de ma tombe. Approchez-vous doucement. Pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Monsieur Oscar Béguin;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Magnin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Laure BÉGUIN née MAGNIN

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 21 septembre 1982.

Le culte sera célébré vendredi 24 septembre, à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: H.-Grandjean 1, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

100841

SONVILIER

Repose en paix.

Madame Edith Bassin-Méroz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Armand BASSIN

leur cher et bien-aimé époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 85e année, après une longue et pénible maladie.

SONVILIER, le 19 septembre 1982.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille au crématoire de La Chaux-de-Fonds, le mardi 21 septembre 1982.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

55342

Madame Olga Boillod-Erblan;

Les descendants de feu Ali Boillod-Huguenin;

Les descendants de feu Alphonse Erblan-Schmidlin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ali BOILLOD

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dimanche, dans sa 69e année, après une longue maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 septembre 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Premier-Août 6.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

100835

LE LOCLE

LES CONTEMPORAINS 1926 DU DISTRICT DU LOCLE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul STEUDLER

dont ils garderont le meilleur souvenir d'un membre dévoué.

55511

HOCKEY-CLUB LES BRENETS

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul STEUDLER

père de notre gardien Bernard.

55397

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:

Imprimerie Courvoisier

Journal L'Impartial SA,

La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,

2301 La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe O. Boillod, Suisse, - Willy Brandt,

Monde, - Roland Carraz, Economie, - Jean-Jacques

Charrère, Val-de-Travers, - Michel Dérans,

Sports, - Raymond Dérans, Agriculture et maga-

zine, - Cécile Diez, Jura bernois, Jura, - Jean

Ecuyer, Magazine et TV, - Roland Graf, Coordina-

tion de nuit, - Laurent Guyot, Sports, - Ingrid-C.

Jeannot, La Chaux-de-Fonds, - Michel-Henri

Krebs, Coordination de jour, - Jacques-Antoine

Lombard, Canton de Neuchâtel, - Catherine Mon-

tandon, Le Locle, - Jean-Claude Perrin, Le Locle,

- Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 15.10 Point de mire: Les programmes de la Radio suisse romande
15.20 Vision 2 - TéléScope - Jusqu'où exiger la santé de l'enfant à naître - Les césariennes
16.20 Escapades
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes: enfants
17.20 Ça roule pour vous: enfants Trucs et trouvailles - Dis-le toi-même, un jeu ouvert à tous les jeunes de Suisse romande - Pachyderm Story
17.35 Molécules: Les microbes ont-ils des pattes? Une émission de Rafel Carreras et Henry Brandt
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau - La vie au quotidien
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal

20.05 Agora
CE SOIR: ARGENT A VENDRE LE PETIT CRÉDIT
Une histoire d'Odile Jullien - Interprétée par: Isabelle Vonèche - Laurence Rochaix - Pierre Arbel - Jean-Pierre Malo - etc.



- 22.30 Téléjournal
22.45 Spécial Session
Reflets des travaux des Chambres fédérales, débats, interviews, développements, commentaires et reportages

FRANCE 1

- 12.10 Juge box
Invitée: Annie Cordy
12.30 Atout cœur
Invité: Jean Schultheis
13.00 Actualités
13.35 Un métier pour demain
Les métiers de la bureautique
13.55 Mer-cre-dis-moi-tout - Rémi: dessin animé
14.15 Variétés
14.20 Pourquoi-comment: La fabrication d'un disque
14.25 Gilles en vague
14.30 Aurore, Nicolas, Claire et les autres: Le Football
14.45 L'atelier bleu: Les marionnettes footballeurs
14.50 Toffsy: dessin animé
14.55 Jacques Trémolin
15.00 Contes fous fous
15.10 Coups de cœur
15.15 Plume d'Elan
15.20 Gilles en vague
15.25 Scoubidou: dessin animé
15.50 Jouer le jeu de la santé
15.55 Les pieds au mur
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.05 A la une
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
Le Bal à Jo, avec Jo Privat
19.53 Tirage du Loto
20.00 Actualités
20.35 Les mercredis de l'information
Grandes vacances pour gentils zonards, un reportage de Jérôme Kanapa et Pascal Corard

21.35 Festival d'Indonésie
Extraits du spectacle de la Troupe indonésienne - Programme (sous-réserve): Les danses de Bali - Introduction instrumentale - KECAK - Danses traditionnelles - Baring

- 22.30 Balle de match
Le magazine mensuel du tennis, présenté par Hervé Duthu - Spécial Français: Portrait de Guy Forget - Equipe de France pour la Coupe Davis - Stages Barthes - Résultats des tournois du grand prix - Classement - Tableaux
23.00 Actualités

SUISSE ALEMANIQUE
17.00 La boîte à musique
Avec Ruedi Häusermann
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel

ANTENNE 2

- 12.00 Flash actualités
12.08 Jeu: L'académie des 9
12.45 Journal
13.30 Stade 2 midi - Sports
13.50 La Vie des autres: Feuilletton: Julien
14.00 Carnets de l'aventure
Un homme et des requins - Comme les oiseaux, film de Hubert Le Campion et Jean-Pierre Bolle
14.30 Dessins animés
15.05 Récré A2: enfants
17.10 Platine 45: rock
Avec: Téléphone - Frida - Patrick Coutin - Toto - Alix - Shakin' Stevens
17.45 Terre des bêtes
L'été des animaux - L'exceptionnelle prolifération des méduses; Plus que cinq ans pour les baleines, etc.
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal

Les Cinq Dernières Minutes
20.35 Les Pièges
Avec: Jacques Debary: Commissaire Cabrol - Marc Eyraud: Inspecteur Ménéardeau - Une sombre histoire d'un groupe d'autodéfense et de ses méfaits...

22.00 Moi... je
Fous de concours, reportage de Gérard Marx et Philippe Guérin - Messages personnels, de Bernard Gesbert - Septembre, l'année recommence, de Patty Villiers et Luc Bernard - Prête-moi ton ventre (CBS News)

- 22.55 Antenne 2 dernière
18.35 Rat ou souris
Un film de la série «Wildlife on one»
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Le camping au Tessin
Emission en direct de Tenero et de Lido Mappo
21.50 Téléjournal
22.00 Deux mille et plus
Une marche en montagne accompagnée de musique populaire
22.45 Emission en romanche
23.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les jeunes
Alpinisme avec Reinhold Messner: 1. Premiers pas sur les rochers
18.45 Téléjournal
18.50 Série: Brendon Chase
19.20 Rencontres
Faits et personnages de notre temps: Martin Luther King
19.50 Magazine régional

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
Le tour du monde en 42 jours
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'Homme
Les Années folles (4)
20.00 Jeux de 20 heures

De bien Etranges Affaires
20.35 Lourde Gueuse
Un film de Jean-Luc Miesch, d'après la nouvelle de Jean-Pierre Andrevon, «Sans Aucune Originalité» - Avec: Franco Interlenghi: Nelson - Eddie Constantine: Occono - Michel Robin: Baldouine - De la science-fiction un peu lourdettes; la conquête d'un diamant fabuleux à coups de rayon laser...

- 21.30 Semaine nationale des Doms: Bleu outre-mer
Le groupe folklorique basque Orok-Bat, de Saint-Pierre-et-Miquelon - Une île, des hommes: Les Saintes
22.30 Soir 3: Informations
23.00 Prélude à la nuit

- 20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
Hebdomadaire d'information nationale et régionale
21.35 Music Circus
Caterina Valente et Don Lorio présentent Roberto Blanco, Sweet Substitute, Finn John, Marina Occhienna, The Veterans, the clown Daniel, la compagnie de l'Ecole de mime Ilg et le Ballet de Music Circus
22.35 Téléjournal
22.45 Jazz club
Larry Nozero au Festival de jazz de Montreux 1981

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
16.15 Documentaire: Le tigre, roi des animaux
17.00 Pour les enfants
17.40 Téléxique
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Flüchtige Bekanntschaften
Téléfilm d'après le livre de Dieter Wellershoff, avec Angelica Domröse, Günter Lamprecht et Christa Berndt
22.00 Globus, le monde dans lequel nous vivons
La protection de notre environnement: Attention aux eaux usées
22.30 Le fait du jour

À PROPOS
Reds-en-chefs romands

Valérie Bierens de Haan, qui se veut un peu questionneuse gênante à la Oriana Fallaci, mais sans y parvenir, invite, cinq semaines durant, des «visiteurs du soir» (mardis, avec reprises le samedi en «Vision 2»), rédacteurs-en-chef ou responsables de cinq journaux de langue française, «24 heures» et son plus fort tirage, mais d'abord et tout de même vaudois, «La Liberté» de Fribourg, «L'Illustré», «Construire» et «Tout-va-bien».

Volontairement, j'ai donné les titres des journaux. Or l'animatrice prétend ne pas s'intéresser aux journaux, mais bien plutôt tracer un portrait de leur chef ou animateur. Elle interroge des hommes et une femme (Charlotte Hug, 21 et 25 septembre), sur le plan humain et professionnel, rejetant l'étude socio-économique et culturelle du journal. Mais voilà pour l'intention.
La réalité de l'entretien, certes, permet de donner des repères biographiques, de suivre les évolutions d'une forme de presse à l'autre, d'une chronique à l'autre avec, forcément, la montée dans la «hiérarchie», d'évoquer pour rendre hommage, ceux qui marquent (Pierre Béguin, deux fois cités sur trois), de narrer des expériences, de s'approcher discrètement des contacts avec les éditeurs, de l'équilibre délicat entre partie rédactionnelle et publicité.
Mais les vingt-cinq minutes créent finalement l'impression que le journal est à son tour le portrait du rédacteur en chef, celui-ci s'efforçant du reste de bien faire comprendre que la diversité dans le cadre d'une ligne directrice - au fond, finalement, presque partout la même, plutôt au centre avec évasion vers les ailes modérées, dans des proportions que les lecteurs trouvent déséquilibrées, dans le sens qui n'est pas le leur - est une des principales préoccupations.
Notons que cinq journaux romands auront ainsi un spot de vingt-cinq minutes, offert gratuitement par la TV, car le responsable d'un journal ne va pas mettre en cause son propre travail...

Freddy LANDRY
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain jeudi: guitare.

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Téléjournal
16.04 Les étapes du colonialisme
Flash d'actualités
16.35 Série: Die verloren Inseln
17.00 Téléjournal
17.08 L'Illustré Télé
18.05 Série: Raumschiff Enterprise
19.00 Téléjournal
19.30 Miroir du sport
20.15 Magazine de la 2e Chaîne
21.00 Téléjournal
21.20 Loto
21.25 L'Eglise au lieu de travail
22.10 Conseils pour les consommateurs
22.15 Zwei Tore hat der Hof
Téléfilm d'Elke Loewe et Volker Vogeler
23.45 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Tais-toi et mange, par Jean Charles. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps. 18.05 Journal du soir et résultats sportifs. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers. Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Anatole, d'Arthur Schnitzler. 3. Episode, avec A. Neury, J.-R. Clair et C. Berthet. 23.00 Blues in the night. 24.00-6.00 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 mHz).

12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.20 Alternances. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Empreintes: les livres. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratorii italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 Portes ouvertes sur... 20.00 Informations. 20.02 Concert de l'orchestre de la Suisse romande: Massenet, Lekeu, Verdi, Puccini, Wagner. 22.00 Après concert. 22.30 Journal. 22.40 Musique en Suisse romande. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

Informations toutes les heures. 12.30 Le Jeu des milles francs présenté par Lucien Jeunesse. 12.45 Journal, Didier Lecat ou Pierre Ganz. 13.30 Pierre Miquel, «Les faiseurs d'histoires». 14.00 Jacques Pradel et M.-Ch. Thomas. 16.00 Jacques Chancel et J. Morzadec: Parenthèses, avec Jakez-Hélias. 17.00 Tam-tam, par Jean-Louis Foulquier, et G. Aumond. 18.00 Journal. 20.00 Feed-back, par B. Lenoir et M. Soulier. 22.00 Intersidéral, avec Philippe Manceuvre et P. Cresta, et Smith et Wesson. 23.00 José Artur et Xavier Fauché.

12.35 Jazz. 13.00 Jeunes solistes. 14.04 Microsmos: «Children's Corner». 14.30 Maîtrise de Radio-France. 15.15 Lettre ouverte aux victimes de la rentrée. 15.55 Pêle-mêle infos. 16.00 Faits divers. 16.30 Haute infidélité. 17.02 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales: quatuors de Schubert. 18.30 Premières rencontres: M. Olak: Bach, Scriabine, Brahms, Chopin. 19.38 Jazz-annuaire. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Ensemble intercontemporains: Varese, Feldman, Berio. 22.30-1.00 La nuit sur France-Musique.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama: Les émigrés ou la richesse d'une France multinationale. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 17.32 Musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur. 18.30 La vie entre les lignes: L. Bodard, par P. Galbeau: «La Duchesse». 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Inform. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3, musique et infos. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Magazine «vie pratique». Mémento. 9.05 Saute-mouton: des séquences divertissantes, des enquêtes, des reportages et des jeux, avec notamment à 10.30 L'oreille fine.

0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous, un réveil en musique. 7.00 et 8.00 Informations. 8.58 Minute océanique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, production Véra Florence. 9.05 L'invité du jour. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours: Joseph Haydn: L'intégrale des trios avec piano, par le Beaux-Arts Trio. 12.00 Table d'écoute, les nouveautés du disque classique.

Programme susceptible de modifications et donné sous toutes réserves. Informations toutes les heures. 0.05 José Artur et Xavier Fauché. 1.00 Frantz Priollet et Marlyse Frioulet. 2.00 Au bonheur du jour par M. Bé ranger et A. Sécheret. 3.00 Les bleus de la nuit, par M. Bichebois. 5.00 Louis Bozon. 6.30 P. Weil. 8.20 Revue de presse. 9.00 Eve Ruggieri: Les histoires de l'histoire. 9.30 Gérard Klein. 11.00 Le tribunal des flagrants délits, de Claude Villers, avec Pierre Desproges, Luis Rego.

Informations: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques du matin, par C. Maupomé: Symphonie No 100, Haydn; Romances sans paroles, Mendelssohn; Sonate No 1, Rossini; Concerto No 15, Mozart; Pages de Liszt et Dvorak. 8.07 Quotidien musique. 9.05 D'une oreille à l'autre: Quatuor No 1, Schönberg; Magnificat, Fayrfax; Repons, Tavernier; Sonate, Mozart; Symphonie No 2, Rachmanonov; «Mahagonny», Weill. 12.00 Le royaume de la musique.

Informations à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. - 7.02 Matinales, de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse. 8.32 Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote: Les premiers rois du monde. 8.50 Destins et sortilèges. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature. 10.45 Questions en zigzag: Les rois en France: Louis XIV, avec G. Bordonove. 11.02 Musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur

Aujourd'hui

Demain